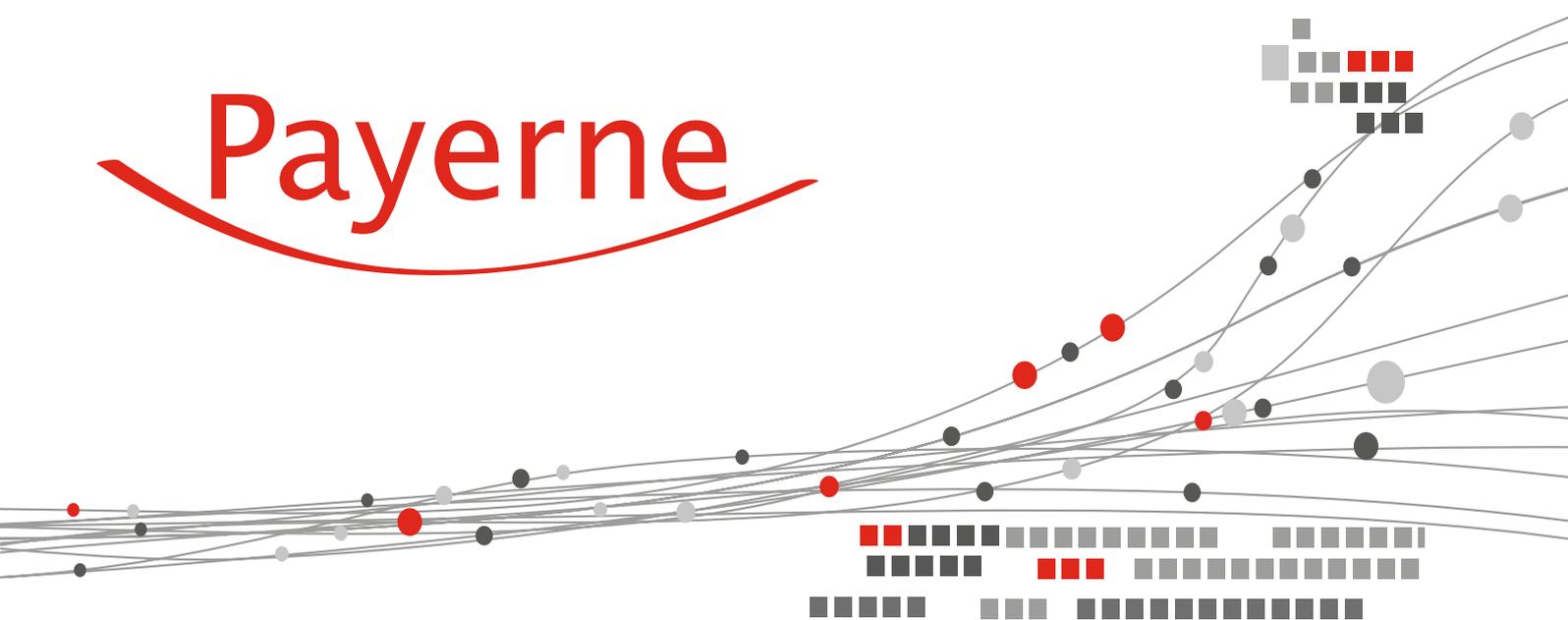


# Payerne



## Rapport de gestion 2018



# 1. Avant-propos de la Syndique

À Payerne, l'année 2018 a été marquée par le passage du cap symbolique des 10'000 habitants, historiquement le seuil à partir duquel une commune devenait une ville.

Loin d'être un but en soit, la croissance démographique vécue ces dernières années engendre des défis de taille pour les autorités, afin d'allier développement et qualité de vie.

C'est à cette tâche que se sont attelés la Municipalité et les collaborateurs communaux durant cette législature, en collaboration avec le Conseil communal.

On notera pour 2018 l'avancée de projets importants, comme celui d'une nouvelle crèche permettant de doubler la capacité d'accueil actuelle, la mise sur pied d'un nouveau concept sécuritaire au sens large, la poursuite des travaux sur le site de l'Abbatiale, ou encore la construction d'un terminal aéroportuaire sur Aéroport.

Ceci s'inscrit dans un contexte financier qui peut certes s'appréhender avec vigilance, mais aussi avec sérénité.

En effet, notre valeur du point d'impôt par habitant, à défaut de croître, reste stable avec l'accroissement de la population et, surtout, notre endettement a diminué ces dernières années, signe que nous avons aussi pu investir grâce à nos liquidités.

À futur, nous aurons à cœur au sein de l'exécutif de pouvoir continuer à investir en faveur de la population, tout en maîtrisant nos finances communales.



## 2. Conseil communal



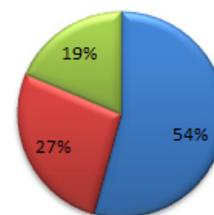
## 2.1. Composition

### Répartition des sièges du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

- Parti Libéral Radical 38 membres
- Parti Socialiste et Indépendants 19 membres
- Union Démocratique du Centre 13 membres

### Partis

■ PLR ■ PSIP ■ UDC



### Membres du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 (état au 31 décembre 2018)

#### Parti Libéral Radical

1. Ashtalkoska Sneže
2. Babey Martin Estelle
3. Bapst Cédric
4. Bardi Luan
5. Blaser Serge
6. Bucher Roland
7. Besançon René
8. Chatelanat Jean-Marc
9. Collaud Francis
10. Conchin Colette
11. Cruz Diana
12. Delle Donne Francesco
13. Diserens Yves
14. Donadello Nicolas
15. Druay Philippe
16. Ferreira da Rocha Manuel
17. Gauthier Christian
18. Gavillet Sarah
19. Guisolan Jean-Jacques
20. Lorimier Patrice
21. Magnenat Franck
22. Maillard Stéphane
23. Michel Alain
24. Moullet Cédric
25. Oulevey Pierre
26. Perey Stéphane
27. Piller Jérôme
28. Pillonel Philippe
29. Prudhomme Xavier
30. Quillet Sylvain
31. Rapin Aurélie
32. Rosset Alexandre
33. Rotzetter Michaël
34. Sauterel Daniel
35. Savary Marcel
36. Tammaro Silvia
37. Tapia Juan Carlos
38. Voinçon Lionel

#### Parti Socialiste et Indépendants

1. Açikgöz Seyhan
2. Bucher Régine
3. De Dompierre Muriel
4. Duc Logan
5. Grognez Serge
6. Hrunka Donald
7. Jaquet Maria Josefa
8. Jenzer Gérard
9. Krasniqi Elbasan
10. Many Alphonse
11. Ney Djordje
12. Ney Zagorka
13. Pedrolis Sébastien
14. Regadera Juan Carlos
15. Sá João Carlos
16. Savary Philippe
17. Savoy Kate
18. Schmid Nicolas
19. Seem Helge David Kure

#### Parti Union Démocratique du Centre

1. Berchtold Michelle
2. Berchtold Urs
3. Binggeli Malgorzata
4. Bürgi Jean-Pierre
5. Canope Jocelyn
6. Dougoud Philippe
7. Marguet Christian
8. Marguet Michael
9. Michel Grégoire
10. Morisset Delphine
11. Pantet Pierre-Alain
12. Pillonel Sabine
13. Savary Sandra

## 2.2. Bureau

### Bureau jusqu'au 30 juin 2018 :

Président *	M.	Djordje Ney	PSIP
1 <sup>er</sup> Vice-président	M.	Jean-Jacques Guisolan	PLR
2 <sup>e</sup> Vice-président	M.	Michael Marguet	UDC
Scrutatrices *	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
	Mme	Colette Conchin	PLR
Scruteurs-suppléants	Mme	Veronica Torres Méan	UDC
	M.	Logan Duc	PSIP
Secrétaire	M.	René Cusin	
Secrétaire-suppléante	Mme	Claudine Estoppey	

### Bureau depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

Président *	M.	Jean-Jacques Guisolan	PLR
1 <sup>er</sup> Vice-président	M.	Michael Marguet	UDC
2 <sup>e</sup> Vice-président	M.	Cédric Moullet	PLR
Scrutatrices *	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
	Mme	Zagorka Ney	PSIP
Scruteurs-suppléants	M.	Marcel Savary	PLR
	M.	Logan Duc	PSIP
Secrétaire	M.	René Cusin	
Secrétaire-suppléante	Mme	Claudine Estoppey	

\* le président et les deux scrutateurs composent le bureau au sens de l'article 10 de la Loi sur les Communes (LC).

## 2.3. Séances

En 2018, le Conseil communal s'est réuni à 6 reprises, les jeudis soir, aux dates suivantes :

- 1<sup>er</sup> mars ;
- 17 mai ;
- 14 juin ;
- 20 septembre ;
- 1<sup>er</sup> novembre ;
- 13 décembre.

## 2.4. Mutations

En cours d'année, le Conseil a enregistré les démissions et les prestations de serment suivantes :

- assermentation de Monsieur Xavier Prudhomme (PLR) en remplacement de Monsieur Guy Gilliland ;
- assermentation de Monsieur Elbasan Krasniqi (PSIP) en remplacement de Madame Valentine Gerhard ;
- assermentation de Monsieur Luan Bardi (PLR) en remplacement de Monsieur Jean-David Diserens ;
- assermentation de Monsieur Manuel Ferreira Da Rocha (PLR) en remplacement de Monsieur Michel Grandjean ;
- assermentation de Madame Michelle Berchtold (UDC) en remplacement de Madame Veronica Torres Méan ;
- assermentation de Madame Sneže Ashtalkoska (PLR) en remplacement de Monsieur Steve Corminboeuf.

## 2.5. Préavis

Outre l'approbation de la gestion et des comptes 2017 et celle du budget 2019, le Conseil s'est prononcé sur 20 préavis municipaux :

15/2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente à la Confédération, Armasuisse Immobilier, de la route de Rueyres, parcelle actuelle DP 132, mutation en cours, de 5'112 m<sup>2</sup></li> <li>• Achat à la Confédération, Armasuisse Immobilier, de la parcelle RF n° 1441, Prés Pellerin, de 5'122 m<sup>2</sup></li> <li>• Constitution en faveur de la Commune de Payerne d'un Droit Distinct et Permanent de superficie (DDP), d'une durée de 80 ans sur une surface de 22'222 m<sup>2</sup>, feuillet n° 5645, sise sur la parcelle RF n° 2113, Aux Grandes Rayes – rue du Mont-Tendre 1, propriété de la Confédération, Amarmasuisse Immobilier</li> </ul>
18/2017	Demande de crédit pour l'étude de redimensionnement des zones à bâtir et l'établissement du Plan Partiel d'Affectation des Hameaux de Vers-chez-Savary – Corges – Vers-chez-Perrin – Etrabloz
01/2018	Assainissement du Bâtiment des Services d'Exploitation (BSE) - étape 2

02/2018	Réfection d'un tronçon routier de la route de Morens :  Accès Z.I. Champ Aubert – giratoire de Neypra
03/2018	Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie de la place de la Concorde et de la rue du Temple
04/2018	Déplacement et restauration des fontaines de la Place du Marché et des statues des Bannerets
05/2018	3 <sup>e</sup> étape de rénovation du Centre Sportif de La Promenade : travaux intérieurs
06/2018	Sécurisation de l'accès et réaménagement de la place d'école des Rammes à Payerne
07/2018	Révision des statuts de l'ASIPE
08/2018	Demande de crédit pour la planification de la rénovation de la cuisine, de la ventilation et de l'évacuation des eaux usées de la Halle des Fêtes
09/2018	Première série de compléments au budget 2018
11/2018	Demande de crédit pour la mise en service de la ligne de bus urbaine
12/2018	Statuts de l'Association Intercommunale des Eaux du Puits de la Vernaz (AIEPV)
13/2018	Nouveau concept sécuritaire de la Ville de Payerne
14/2018	Arrêté d'imposition pour l'année 2019
16/2018	Aménagement d'une institution d'accueil collectif de jour préscolaire à la rue de Guillermaux
17/2018	Création du Groupement Forestier Broye-Vully (GFBV)
19/2018	STEP régionale « L'Eparsse »  Adoption des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux
21/2018	Demande de crédit pour la mise en séparatif des infrastructures d'assainissement à l'impasse Mauborget
22/2018	Prolongation du Droit de superficie Distinct et Permanent (DDP) en faveur de la Société de Cavalerie de Payerne

## 2.6. Communications

Le Conseil communal a pris acte de diverses communications de la Municipalité, notamment celles relatives :

- au personnel communal ;
- à l'engagement d'une personne temporaire au service des Infrastructures, secteur des eaux ;
- à la ligne de bus urbaine ;
- au terrain synthétique, dangers potentiels des granules en caoutchouc ;
- à la modification du projet de mise en valeur du site de l'Abbatiale et au réaménagement de la Place du Marché ;
- au projet de requalification de la Place de la Concorde ;
- à l'Aéropôle, état d'avancement ;
- à la migration Gefi, mandat spécial à la société OFISA SA ;
- au début des travaux sur la Place du Marché à la mi-octobre 2018 ;
- au préavis n° 16/2017, agrandissement de la halle n° ECA 2861 ;
- aux travaux routiers supplémentaires à Corges ;
- à la modification du Droit de superficie Distinct et Permanent (DDP) octroyé le 20 juin 2011 à la Fondation des Logements Protégés ;
- aux vendanges 2018 ;
- au remplacement urgent d'un petit tracteur pour le secteur Parcs et Promenades ;
- à la mise à jour du bilan des travaux Aéropôle I et II au 31 août 2018, préavis n°s 06/2001 et 11/2015 ;
- à la rue de Guillermaux, avis de fermeture de route et restriction de la circulation ;
- à la situation «Motion corbeaux freux» déposée le 1<sup>er</sup> mars 2018 ;
- au bouclage des préavis suivants :
  - 03/2013 Avenant au Plan Partiel d'Affectation «A la Boverie» - Vente de 3'420 m<sup>2</sup> en zone industrielle ;
  - 17/2014 Travaux de remise en état liés au changement d'affectation des salles de classe et autres locaux de la Nouvelle Promenade / Déplacement du Skatepark à La Palaz et démontage du terrain multisports Agoraspace ;
  - 15/2015 Travaux de remise en état et de renforcement des poutres principales de la salle 3 de la Halle des Fêtes ;

- 23/2015 Modification du Plan de Quartier «La Coulaz» ;
- 22/2016 Remplacement d'un tracteur pour le secteur de l'Entretien du Domaine Public ;
- 02/2017 Remplacement d'un véhicule d'exploitation au secteur des eaux ;
- 05/2017 Demande de crédit pour la planification de la 3<sup>e</sup> étape de rénovation du Centre Sportif de La Promenade ;
- 09/2017 Aménagement d'un passage piétons sécurisé à l'avenue Général Jomini et d'une place de dépose d'élèves au collège Derrière la Tour ;
- 17/2017 Remplacement et achat de véhicules pour les secteurs de l'Entretien du Domaine Public et des Parcs et Promenades.

## 2.7. Composition des commissions permanentes

Législature 2016 – 2021  
(état au 31.12.2018)

### Commission de gestion

- René Besançon
- Serge Blaser
- Francesco Delle Donne
- Serge Grognoz
- Juan Carlos Regadera
- Nicolas Schmid
- Delphine Morisset
- Christian Marguet
- Jocelyn Canope

### Commission des finances

- Cédric Moullet
- Francis Collaud
- Christian Gauthier
- Sylvain Quillet
- Sébastien Pedroli
- Elbasan Krasniqi
- Michael Marguet

### Commission de naturalisation

- Philippe Druey
- Silvia Tammaro
- Sylvain Quillet
- Lionel Voinçon
- Kate Savoy
- Sébastien Pedroli
- Jocelyn Canope

### ASIPE (Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs)

#### Comité directeur

- Julien Mora, Municipal
- Eric Küng, Municipal

#### Assemblée générale

- André Jomini, Municipal

### Assemblée générale, suppléante

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

#### Délégués

- Estelle Babey Martin
- Diana Cruz
- Aurélie Rapin
- Roland Bucher
- Stéphane Maillard
- Stéphane Perey
- Philippe Pillonel
- Muriel de Dompierre
- Zagorka Ney
- Serge Grognoz
- Malgorzata Binggeli
- Sandra Savary

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PROMOTION ÉCONOMIQUE – VIGNES – CULTURE

(Christelle Luisier Brodard)

### Commission paritaire pour le statut du personnel

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal
- Stéphane Wicht, Chef du personnel
- Ann-Karin Aebi, responsable RH

### COREB

#### Comité du bureau exécutif

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

#### Assemblée

- André Bersier, Municipal

### ARBV (Association Région Broye-Vully)

- Christelle Luisier Brodard, Syndique et présidente

#### Délégué à l'assemblée générale

- André Bersier, Municipal

### Comité des Syndics du district

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

### CIP (Caisse Intercommunale de Pension)

#### Délégués de l'employeur

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal
- Julien Mora, Municipal

### Conseil d'administration Groupe E Celsius

- Communes de Payerne et Villars-sur-Glâne représentées par Nicolas Bapst, Vice-Syndic de Villars-sur-Glâne

### Commission cantonale des horaires

#### Délégués

- Jean-Daniel Addor
- Jacques Sauterel

### ASIC

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal

### Association Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal

### Société de Développement

#### Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

### SIC (Société Industrielle et Commerciale)

#### Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

#### Suppléant

- André Bersier, Municipal

### USL (Union des Sociétés Locales)

#### Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

#### Suppléant

- Julien Mora, Municipal

### Comité de jumelage

- Claude-Alain Rapin

### Commission culturelle

#### Déléguée de la Municipalité

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

#### Déléguée du Conseil communal

- Maria Josefa Jaquet

#### Présidente et déléguée de la Paroisse réformée

- Marielle Friedli

#### Déléguée de la Paroisse catholique

- Irma Violi

#### Déléguée de l'Office du Tourisme

- Chantal Volery

#### Autres membres

- Daniel Jan, secrétaire
- Gérald Etter, caissier
- Lise Grossenbacher
- Thierry Romanens
- Daniel Savoy, représentant des Ecoles secondaires Payerne & environs
- Josiane Perrier
- Claire-Lise Cornamusaz

- Logan Duc

### Fondation Cherpillod

#### Membre du Conseil de Fondation

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

### Ludothèque La Marotte

#### Délégué

- Dino Belometti

### Association Passeport-Vacances

#### Délégué

- Dino Belometti

### CCSI (commission communale Suisses - Immigrés)

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Sarah Gavillet (PLR)
- Maria Josefa Jaquet (PSIP)
- Malgorzata Binggeli (UDC)
- Nicole Renevey
- Dino Belometti
- Marina Gutmann
- Leticia Cherbuin
- Vincent Gaillard
- Jean-Luc Chaubert
- Tatsiana Zbinden
- Artur Brito Pascoal
- Mehdi Shahini
- Valon Kadriji
- Fardel Mohamed
- Giuseppe Fonte
- Joaquim Da Fonte
- André Pereira

### Commission des concerts de l'Abbatiale

- Pascal Mayer, Président
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Jacques-Henri Addor
- Pasqual Auer
- Gérald Etter
- Dominique Gesseney

- Anne Steulet Brown
- Chantal Volery
- Benoît Zimmermann

### INFRASTRUCTURES – ENVIRONNEMENT

(André Jomini)

#### Conseil exécutif de l'Entente intercommunale d'exploitation des eaux de La Praz (Montagny)

- André Jomini, Municipal
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal

#### AIEPV (Association Intercommunale des Eaux du Puits de la Vernaz)

#### Comité de Direction

- André Jomini, Municipal
- André Bersier, Municipal

#### Conseil intercommunal

- Xavier Prudhomme (PLR)
- Marcel Savary (PLR)
- Philippe Savary (PSIP)
- Christian Marguet (UDC)

#### Syndicat AF Autoroute 47 Syndicat AF Autoroute 38 Syndicat AF Corcelles-Payerne

#### Délégué membre du comité

- André Jomini, Municipal

#### Entreprise de correction fluviale de l'Arbogne

#### Membre de la commission exécutive

- André Jomini, Municipal

**Groupe forestier Payerne - Avenches**

**Délégué Municipal au comité**

- André Jomini, Municipal

**Délégué à l'assemblée générale**

- Nicolas Donadello

**Commission consultative de circulation**

- André Jomini, Municipal
- André Bersier, Municipal
- Ernest Bucher, Chef du service Urbanisme et travaux
- Stéphane Savary, chef du secteur de la sécurité publique

**Représentants des partis politiques**

- Daniel Sauterel (PLR)
- Gérard Jenzer (PSIP)
- Grégoire Michel (UDC)

**SDIS (Service de Défense Incendie et de Secours)**

**Comité de Direction**

- André Jomini, Municipal

**Délégué au Conseil intercommunal**

- Julien Mora, Municipal

**ORPC (Office Régional de la Protection Civile)**

**Comité de Direction**

- André Jomini, Municipal

**Délégué au Conseil intercommunal**

- Julien Mora, Municipal

**Fondation des Ecoles de Musiques Vaudoises**

**Délégué au Conseil de Fondation**

- André Jomini, Municipal

**Conservatoire de Musique de la Broye**

**Délégué au Comité**

- André Jomini, Municipal

**SAIDEF, conseil d'administration**

- André Jomini, Municipal

**Association Intercommunale d'Incinération des Déchets Carnés**

**Délégué au Comité de direction**

- André Jomini, Municipal

**Délégué à l'Assemblée générale**

- André Bersier, Municipal

**URBANISME – TRAVAUX – ABBATIALE**

(André Bersier)

**CUAP (Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage)**

- André Bersier, Municipal
- Ernest Bucher, représentant du service Urbanisme et Travaux
- Philippe Pachoud, président de la Commission de construction et de salubrité
- Bruno Marchand, architecte-urbaniste
- Adrian Kramp, architecte
- Jean-Yves Le Baron, architecte-paysagiste
- Colette Ruffieux-Chéhab, architecte
- Toni Schroeter, secrétaire

**COPIL du PDcom (Comité de Pilotage)**

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal
- André Jomini, Municipal
- Ernest Bucher, service Urbanisme et Travaux

- Jean-Marc Chatelanat
- Nicolas Schmid
- Pierre-Alain Pantet
- Christian Exquis (GOP-SELT)
- Jean-Baptiste Leimgruber (GOP-SELT)

**Pierre-André Arm (COREB) Commission de construction et de salubrité**

- Philippe Pachoud, architecte et président
- Serge Guggi
- Mathieu Rapin
- Yves Diserens
- Michael Marguet
- Edgar Savary
- Philippe Savary
- Anne-Michèle Enggist, secrétaire

**Comité de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale**

**Délégué**

- André Bersier, Municipal

**FOREMS**

**Délégués au Comité de direction**

- André Bersier, Municipal
- Christian Gauthier
- Sandra Savary
- Kate Savoy

**Délégués à l'Assemblée générale**

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Jomini, Municipal
- Estelle Babey Martin
- Cédric Moullet
- Muriel de Dompierre
- Delphine Morisset

## BÂTIMENTS – FORMATION – SPORTS

(Julien Mora)

### Conseil d'établissement du GYB

#### Délégué

- Julien Mora, Municipal

### Comité Université Populaire de la Broye

- Philippe Duboux

### Comité des Cluds

#### Délégué et Président

- Julien Mora, Municipal

## FINANCES – AFFAIRES SOCIALES – SANTE - SECURITE - SPOP

(Eric Küng)

### Conseil d'administration des sociétés HLM SI Tour Barraud

#### Délégué

- Eric Küng, Municipal

### Commission d'estimation des immeubles

#### Délégué

- Eric Küng, Municipal

#### Suppléants

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Toni Schroeter

### Commission d'impôt du district

#### Délégués

- Eric Küng, Municipal
- Julien Mora, Municipal

#### Suppléante

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

### Commission de recours en matière d'impôts communaux

- Franck Magnenat
- Sébastien Pedroli
- Pierre-Alain Pantet

### ARASBROYE

#### Président au comité de direction

- Eric Küng, Municipal

#### Délégué à l'assemblée générale

- André Jomini, Municipal

#### Déléguée suppléante à l'assemblée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

### Comité de direction des régions RAS

#### Délégué

- Eric Küng, Municipal

### Réseau Santé Nord Broye

- Eric Küng, Municipal

### Délégué à la commission de construction des EMS

- André Bersier, Municipal

### ABSMAD

#### Délégué au comité de direction

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

### Plan pandémie, responsable

- Eric Küng, Municipal

### Plan canicule, responsable

- Eric Küng, Municipal

### Membres délégués à l'Assemblée générale de l'ARAJ Broye-Vully

#### Comité de Direction

- Eric Küng, Municipal

### Délégué de la Municipalité

- Julien Mora, Municipal

### Délégué du Conseil communal

- Cédric Bapst
- Colette Conchin
- Silvia Tammaro
- Gérard Jenzer
- Régine Bucher
- Sabine Pillonel

### Association Centre de Vie Infantile «Les Passerelles»

#### Délégués au comité

- Eric Küng, Municipal
- Julien Mora, Municipal

### Société coopérative Piscine-Camping de Payerne

#### Délégué au Conseil d'administration

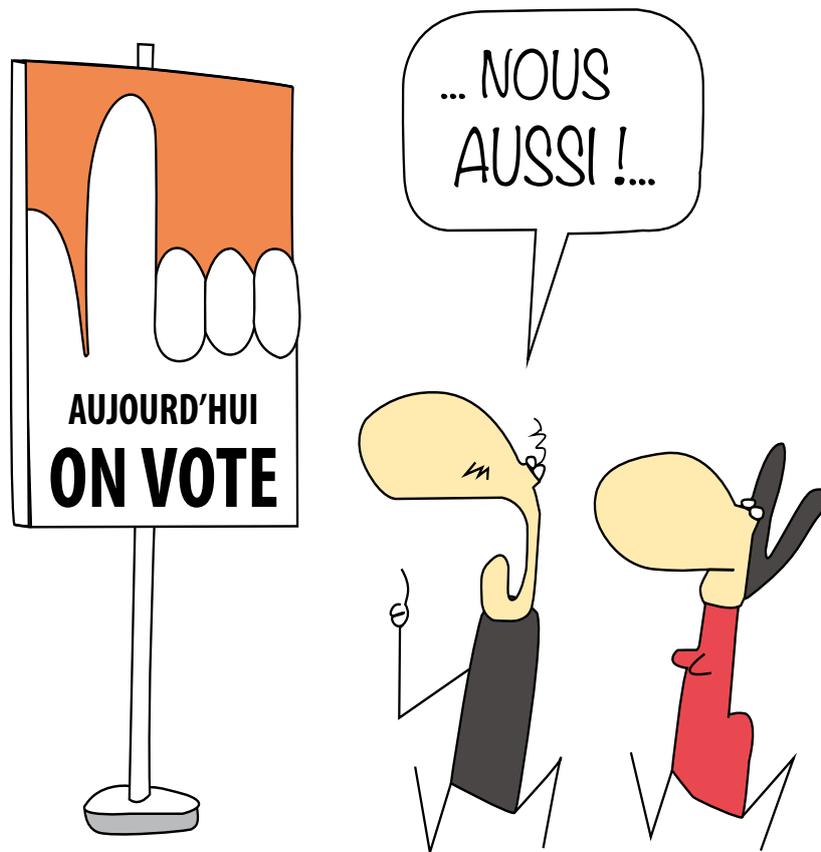
- André Jomini, Municipal

#### Délégué au Comité de direction

- Eric Küng, Municipal



# 3. Votations élections



## Votations fédérales du 4 mars 2018

Payerne :

Electeurs inscrits	4'728
Cartes de votes reçues	2'307
Taux de participation	48.79 %

1 - Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'862	205'478	2'358'086
NON	324	27'414	445'464
Taux de participation	48.18 %	54.95 %	53.87 %

**Résultat : accepté**

2 - Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	597	56'954	833'837
NON	1'689	185'045	2'098'302
Taux de participation	48.69 %	55.18 %	54.84 %

**Résultat : refusé**

## Votation cantonale du 4 mars 2018

Electeurs inscrits	4'728
Cartes de votes reçues	2'307
Taux de participation	48.79 %

1 - Pour le remboursement des soins dentaires

	Payerne	Vaud
OUI	883	98'216
NON	1'340	133'272
Taux de participation	47.69 %	55.73 %

**Résultat : refusé**

## Votations fédérales du 10 juin 2018

Electeurs inscrits	4'769
Cartes de votes reçues	1'325
Taux de participation	27.78 %

1 - Initiative populaire du 1<sup>er</sup> décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine) »

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	217	31'425	442'387
NON	1'086	116'032	1'379'540
Taux de participation	27.72 %	34.09 %	34.55 %

**Résultat : refusé**

2 - Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJA)

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'155	130'953	1'326'207
NON	153	17'345	492'024
Taux de participation	27.66 %	34.09 %	34.52 %

**Résultat : accepté**

## Votations fédérales du 23 septembre 2018

Electeurs inscrits	4'797
Cartes de votes reçues	1'484
Taux de participation	30.94 %

1 - Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] »)

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'278	144'522	1'475'000
NON	190	23'034	529'253
Taux de participation	30.83 %	38.04 %	37.48 %

**Résultat : accepté**

2 - Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	817	106'484	774'821
NON	640	60'309	1'227'326
Taux de participation	30.85 %	38.05 %	37.52 %

**Résultat : refusé**

3 - Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	732	94'390	628'301
NON	713	70'968	1'358'894
Taux de participation	30.83 %	38.03 %	37.47 %

**Résultat : refusé**

### Votations fédérales du 25 novembre 2018

Payerne :

Electeurs inscrits	4'818
Cartes de votes reçues	1'784
Taux de participation	37.03 %

1 - Initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes) »

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	546	77'770	1'145'099
NON	1'160	111'091	1'383'911
Taux de participation	36.86 %	44.9 %	46.7 %

**Résultat : refusé**

2 - Initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) »

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	481	46'192	872'803
NON	1'264	151'413	1'712'999
Taux de participation	36.78 %	44.9 %	47.7 %

**Résultat : refusé**

3 - Modification du 16 mars 2018 de la Loi fédérale sur la Partie Générale du droit des Assurances sociales (LPGA) (base légale pour la surveillance des assurés)

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'137	102'055	1'666'844
NON	616	95'277	910'326
Taux de participation	36.82 %	44.9 %	47.5 %

**Résultat : accepté**



# 4. Municipalité



#### 4.1. Composition / organisation

Bureau jusqu'au 30 juin 2018 :

Présidente :

- Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique

1<sup>er</sup> Vice-président :

- Monsieur André Jomini, Municipal

2<sup>e</sup> Vice-président :

- Monsieur Julien Mora, Municipal

Secrétaires :

- Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal
- Monsieur Joseph Micco, Secrétaire municipal adjoint (jusqu'au 31 mai 2018)
- Madame Cynthia Maillat, Secrétaire municipale adjointe (dès le 1<sup>er</sup> mai 2018)

Bureau depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

Présidente :

- Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique

1<sup>er</sup> Vice-président :

- Monsieur Julien Mora, Municipal

2<sup>e</sup> Vice-président :

- Monsieur André Bersier, Municipal

Secrétaires :

- Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal
- Madame Cynthia Maillat, Secrétaire municipale adjointe

La répartition des sections se trouve à la page n° 20 du présent rapport.

#### 4.2. Séances

En 2018, la Municipalité a tenu 49 séances ordinaires, chaque mercredi matin. De plus, au cours des séances ordinaires, elle a reçu 9 délégations.

Elle s'est réunie également à 3 reprises afin de parler de sujets spéciaux et fixer des objectifs lors de séances stratégiques.

Elle a rencontré les Syndics des Communes de l'ASIPE à 3 reprises ainsi que le Conseil communal d'Estavayer à 2 reprises ceci afin de parler de dossiers communs.

Enfin, l'exécutif communal s'est mis au vert durant 2 jours en compagnie des chefs de services à Martigny-Croix afin de discuter du suivi budgétaire et d'arrêter certains choix en relation avec l'établissement du budget de fonctionnement 2019.

#### 4.3. Programme de législature

La Municipalité a élaboré un programme de législature qu'elle a adopté le 23 novembre 2016 et présenté publiquement le 7 décembre 2016.

La Municipalité s'y est référée tout au long de l'année 2018 afin de mettre en place diverses planifications de stratégies ou d'investissements.

#### 4.4. Représentations et délégations

La Municipalité a assisté – in corpore ou en délégation – à divers congrès, manifestations, assemblées en tout genre, tant à Payerne qu'à l'extérieur, notamment :

- les visites aux nonagénaires de l'année ;
- le repas des anciens Présidents du Conseil communal ;
- l'invitation à la semaine de l'Unité ;
- les réceptions des sociétés locales à la cave ;
- la réception des nouveaux citoyens ;
- la dégustation officielle de la cuvée 2017 ;
- l'invitation de la Société des Tireurs à la Cible ;
- les réceptions officielles lors :
  - de la fête des Brandons ;
  - de la fête du Tirage ;
- la mise des vins de la Commune de Corcelles-près-Payerne ;
- l'invitation des anciens Municipaux ;
- le repas des retraités ;
- les caves ouvertes ;
- la journée des Communes Vaudoise à Bavois ;
- la journée des Communes du District à Corcelles-le-Jorat ;
- l'invitation à la soirée officielle du Red Pigs Festival ;
- la Fête nationale dans le cadre du 500<sup>e</sup> anniversaire de la Régie des Forêts des Hameaux avec la présence de Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin ;
- la sortie des aînés ;

- la réception, dans le cadre de la Route du Moût, des représentants des Autorités de Paray-le-Monial ;
- le Comptoir de Payerne ;
- l'invitation du Comité des Masqués ;
- la plantation de l'arbre des 7 ans ;
- la foire de la St-Martin ;
- l'invitation par le Conseil d'administration de la SADA dans le cadre de la visite des domaines ;
- la participation à l'apéritif économique broyard ;
- la réception des Autorités des Communes de Renens et de Belmont Broye à Payerne.

#### 4.5. Visite préfectorale

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les Communes, Monsieur le Préfet du district a procédé le lundi 21 février 2019 à la visite annuelle de l'administration communale. Le contrôle effectué par Monsieur le Préfet a permis de constater la très bonne tenue des différents registres de l'année 2018. Il s'en est suivi la traditionnelle discussion avec Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique, au sujet de l'avancement des dossiers en cours et des relations que la Commune de Payerne entretient avec l'Etat de Vaud.

#### 4.6. Sortie des aînés

La Municipalité de Payerne a eu le plaisir d'inviter toutes les personnes âgées de 75 ans et plus de la Commune pour une demi-journée récréative le jeudi 23 août dernier.

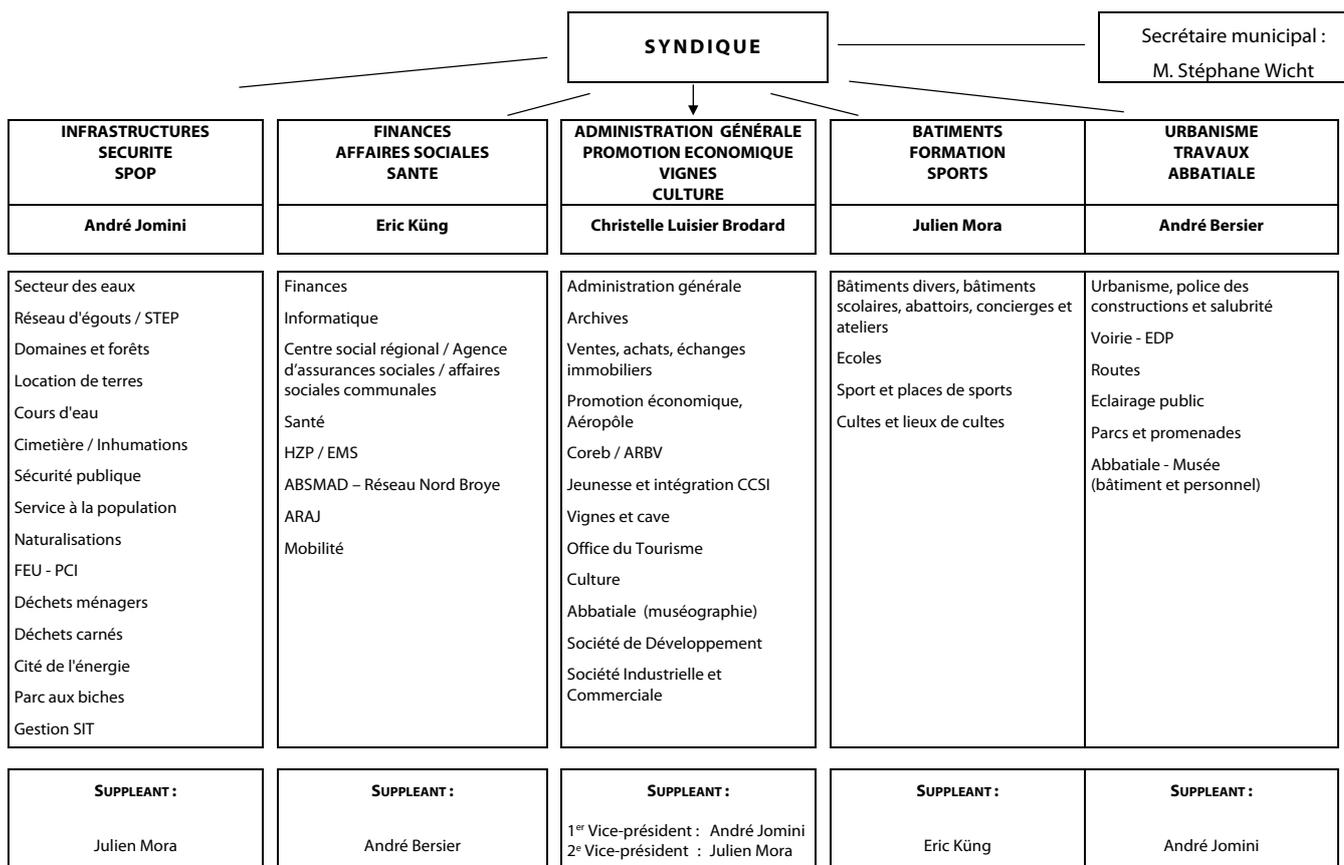
Sur les 813 personnes concernées, plus d'une centaine ont participé à la sortie de l'après-midi et quelque 160 personnes ont dégusté la traditionnelle langue concoctée par Monsieur Léonce Huguet à la Halle des Fêtes aux environs de 17 h 00.

Lors de cet après-midi, les participants qui ont bravé la chaleur ont eu la possibilité d'admirer les centaines de couleurs qu'abrite le Papiliorama de Chiètres ainsi que de partager un moment convivial autour d'une collation sur place. Lors du retour en car, les paysages du Vully ont été très appréciés.

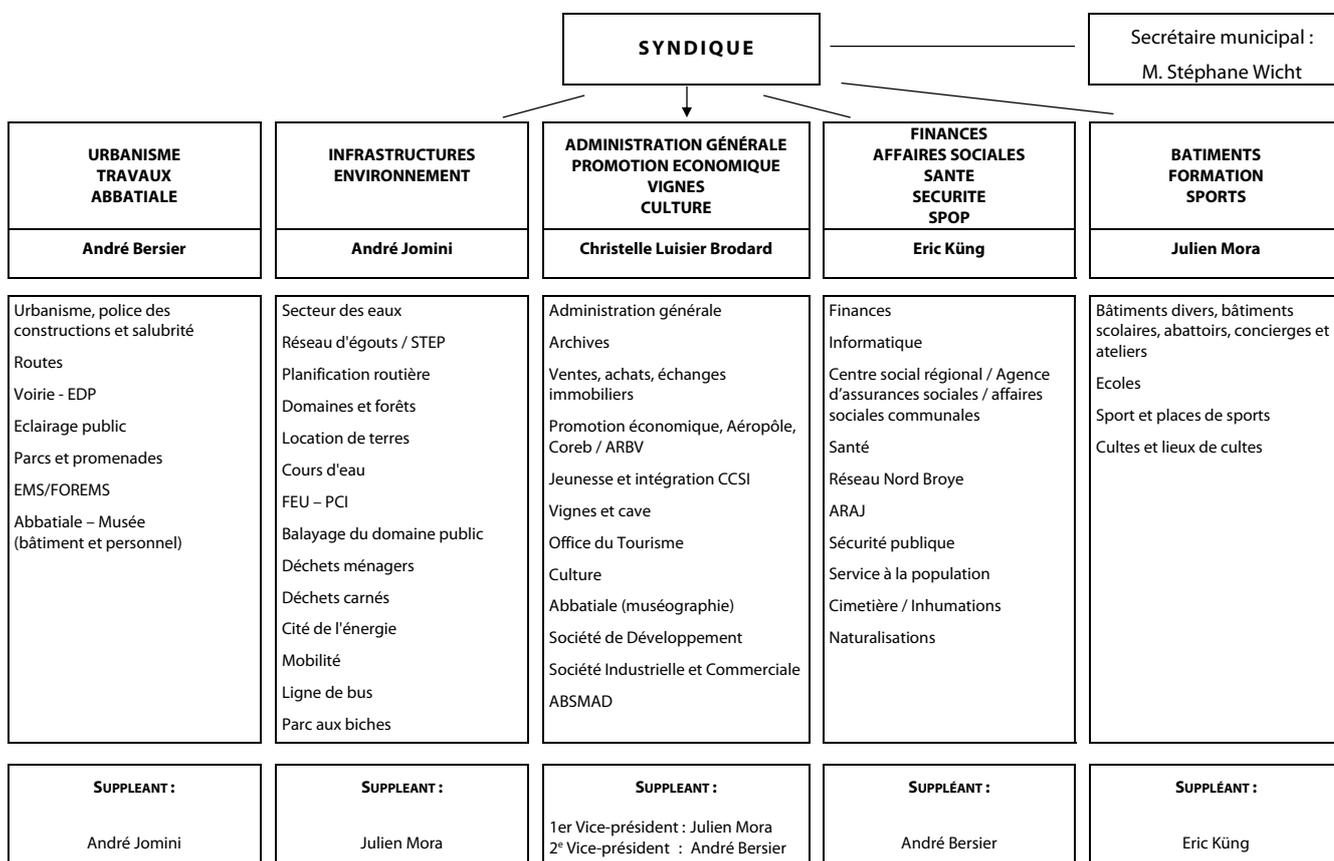
Le repas à la Halle des Fêtes a été animé par la voix et le clavier de Madame Véronique Saulay qui ont permis à certains participants de s'adonner au plaisir de la danse.

Chaque année, le jeudi suivant le Tirage, toutes les personnes de 75 ans et plus sont invitées à participer à cette sortie avec un programme différent durant l'après-midi.

## Organigramme de la Municipalité jusqu'au 30 juin 2018



## Organigramme de la Municipalité depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018



# 5. Administration générale

Christelle Luisier  
Brodard

Au sein de l'Administration générale, le principal projet mené en 2018 touche à la révision du statut du personnel communal.

Mené en discussion avec les collaborateurs communaux, et notamment la délégation du personnel, ce nouveau statut se veut équilibré et en adéquation avec le marché du travail actuel. S'il est adopté par le Conseil communal, ce statut entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Concernant le secteur Jeunesse et Intégration, les activités s'avèrent fort nombreuses (cf. chapitre y relatif). À noter la mise en place des parrains et marraines de gare, ainsi que l'adoption d'un système de médiation urbaine. Un inventaire des places de jeux a aussi été établi, dans l'idée de repenser lesdites places (nombre, affectation, etc.).

À la cave, signalons l'excellente qualité du millésime 2017, récompensé notamment à Expovina par le prix du meilleur vin blanc suisse traditionnel. Un remerciement particulier à notre caviste œnologue, Monsieur Fabien Bernau, qui aura marqué la cave de sa patte, et bienvenue à Monsieur Gilles Musy, son remplaçant, avec lequel nous nous réjouissons de collaborer, dans une optique de qualité et de promotion des vins. Notons encore l'entrée dans la gamme des produits d'un Sauvignon blanc.

S'agissant de la promotion économique, la société Swiss Aeropole SA a vécu sa première année d'exercice en 2018, avec en ligne de mire la construction du terminal aéroportuaire, inauguré à fin mars 2019.

En ville, nous avons pu mettre à l'enquête préalable le projet Coop-Migros, qui, à terme, devrait permettre de requalifier le quartier et de le rendre plus agréable pour la population, notamment par le biais d'une place publique verte.

Sur le plan culturel, d'intenses travaux se sont poursuivis, en vue de la réouverture de l'Abbatiale prévue en 2020, concernant la Place du Marché, la restauration intérieure du monument, ainsi que la muséographie.

Enfin, en lien avec la fonction de Syndique, les activités intercommunales restent très importantes (Coreb, Office du Tourisme, etc.), de même que celles liées à l'Union des Communes Vaudoises.

Un dernier mot pour remercier toutes les personnes et tous les organismes qui donnent de leur temps pour le bien de la Commune (sociétés locales, société de développement, etc.). Ce sont grâce à elles que notre Ville de plus de 10'000 habitants préserve son âme et existe, on l'a notamment vu en 2018 lors de la magnifique fête des 500 ans de la Régie de forêts des Hameaux.



## 5.1. Greffe municipale

A la frontière entre la politique et l'administratif, chargé notamment de la liaison et de la coordination entre la Municipalité, le Conseil communal et les divers services communaux, le greffe municipal a procédé à de nombreuses tâches réparties entre divers secteurs que sont le secrétariat proprement dit, l'intendance, la communication et l'information. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous vous rappelons les éléments suivants :

- l'accueil au guichet ;
- les relations intercommunales, les relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district ;
- l'ouverture et la distribution du courrier ;
- la liquidation des affaires courantes ;
- la rédaction de préavis et autres communications et rapports à l'attention du Conseil communal ;
- la préparation de l'ordre du jour des séances municipales ;
- la rédaction des procès-verbaux des séances hebdomadaires et des séances de travail extraordinaires de la Municipalité ;
- la rédaction de la correspondance au sens général et notamment celle issue des séances de Municipalité ;
- l'organisation des activités protocolaires ;
- la rédaction du rapport de gestion ;
- l'établissement des diverses circulaires inhérentes à la bonne marche de l'administration ;
- la réalisation, par un comité de rédaction, du journal « Le Trait d'Union » et les communications générales ;
- le suivi et la mise à jour du site Internet ;
- la gestion des archives ;
- l'organisation d'événements internes à la Commune ;
- l'établissement d'actes de mœurs ;
- etc.

Plate-forme d'échanges, la réunion des chefs de service communaux se tient une fois par semaine, le mercredi après-midi. Cette séance est présidée par le Secrétaire municipal ou son adjointe. Cette réunion a pour buts essentiels de :

- rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre ;
- débattre de toutes les questions intéressant plusieurs directions ;
- tendre à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

Durant l'année 2018, le Greffe municipal a participé à la mise en place et/ou au suivi des projets particuliers suivants :

- au comité d'organisation de la journée des Communes vaudoises 2020 ;
- au nouveau concept sécuritaire de la Ville ;
- au changement de la ligne des drapeaux d'ornement du centre-ville ;
- à la nouvelle ligne de bus urbain ;
- au suivi des décisions relatives au règlement sur l'exercice de la prostitution.

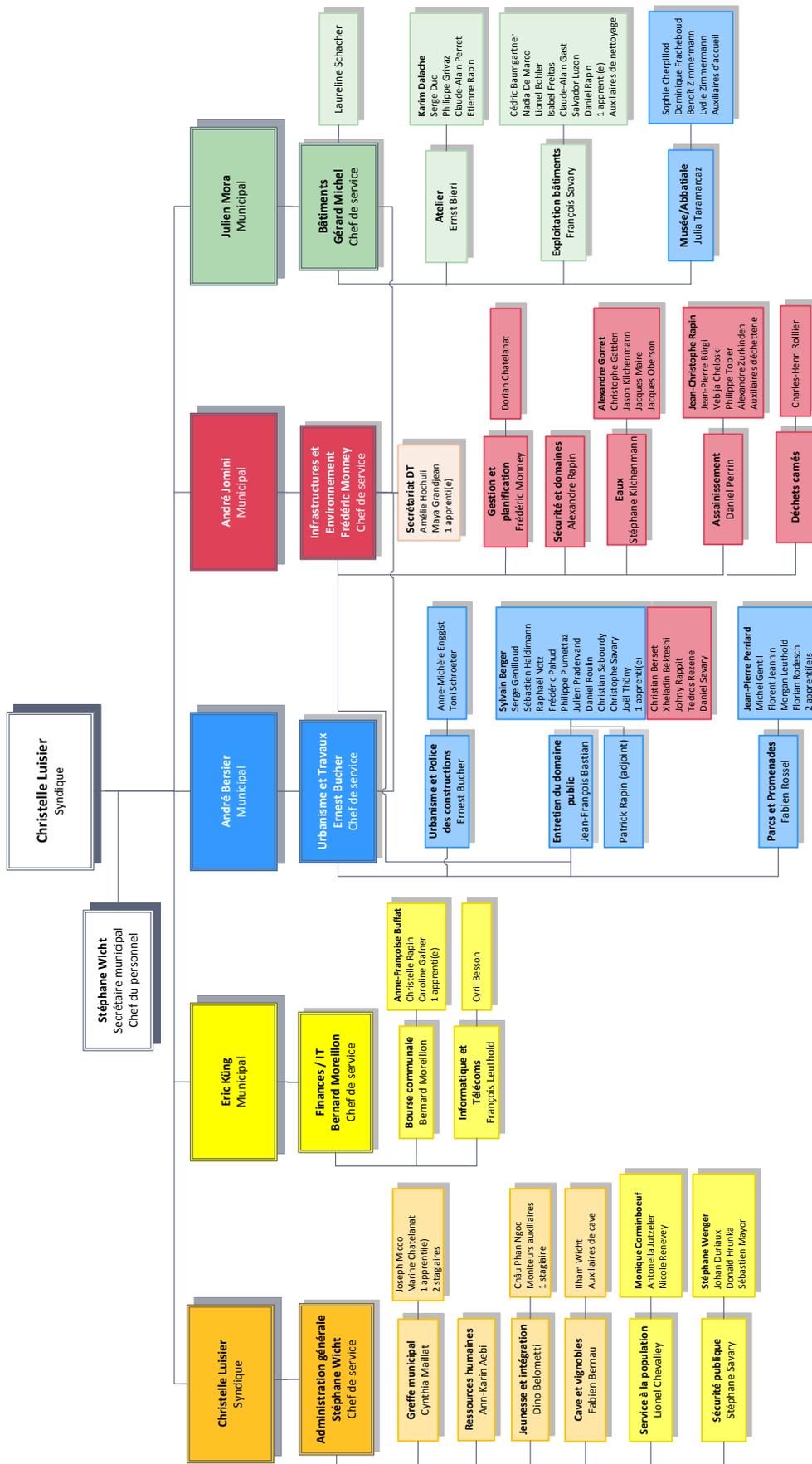
La Commune est représentée au sein de l'Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux (AVSM), de l'Association des secrétaires du Nord-Vaudois ainsi que de la Conférence Itinérante des Secrétaires Municipaux (CISM) qui regroupe les principales communes du Canton.

5.2. Ressources humaines

Organigramme



COMMUNE DE PAYERNE  
ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAL  
au 31.12.2018



## Personnel communal

Au 31 décembre 2018, l'effectif communal soumis au statut du personnel était de 90 collaboratrices et collaborateurs, pour un équivalent plein temps de 81.25 ETP. Le nombre de collaborateurs est resté stable depuis 2017, avec toutefois une augmentation de l'effectif global de + 0.3 ETP en 2018 correspondant à une augmentation individuelle de taux d'occupation.

## Indicateurs de gestion

- L'âge moyen du personnel est de 45.2 ans contre 45.8 en 2017 et 46.4 ans en 2016. La tendance au « rajeunissement » du personnel communal se confirme. Cette tendance résulte de la pratique qui consiste à remplacer des départs à la retraite par du personnel plus jeune. L'âge médian en 2018 se situe à 46 ans, contre 48 ans en 2017. 36 % de l'effectif est âgé de 51 ans et plus. 32 %, soit 1 collaborateur sur 3, sont âgés de moins de 40 ans.
- Ratio hommes/femmes : la proportion du personnel féminin reste toujours minoritaire (21% de l'effectif). Ceci s'explique par la proportion des métiers à forte représentation masculine comme les métiers techniques ou les métiers d'exploitation. Il est à relever que les postes d'auxiliaires engagés selon le régime de droit privé ne sont pas compris dans ces statistiques. L'accès des femmes à des postes à responsabilité connaît une augmentation. Au 31 décembre 2018, le taux de femmes occupant des postes d'encadrement est de 15 %, soit 3 femmes cadres sur 20.
- Lieu de résidence : 2 collaborateurs sur 3 habitent la Commune de Payerne (66 % de l'effectif) et 9 sur 10 dans la région de la Broye. Cette proximité avec le lieu de résidence se traduit par un engagement citoyen prononcé et une forte identification à l'organisation. Bien que la proximité avec le lieu de résidence ne soit plus une obligation contractuelle, elle reste un critère d'exigence pour les fonctions qui requièrent une grande disponibilité et une capacité d'intervention rapide, en particulier pour les services de piquet.
- Ancienneté : la durée moyenne des rapports de travail est de 9.9 ans (l'ancienneté médiane est de 6 ans). On peut observer que, de manière générale, la relation de travail au sein de l'administration communale s'inscrit dans la durée et que cela reflète le degré de fidélité élevé du personnel communal.
- Turn-over : en 2018, le taux de rotation du personnel s'est élevé à 10%. Ce taux comprend tous les départs de collaborateurs durant l'année proportionnellement à l'effectif. Sur l'année, il y a eu 9 départs dont 3 départs à la retraite et 1 décès.

## Traitements

En 2018, il n'y a pas eu d'indexation des salaires, l'indice des prix à la consommation étant toujours inférieur au seuil de référence de l'échelle des traitements.

## Recrutement

La Commune de Payerne reste un employeur attractif sur le marché du travail. Les ressources humaines ont traité durant l'année 645 postulations dont 135 candidatures spontanées.

L'administration a procédé à 10 appels d'offres pour des postes à repourvoir diffusés par voie d'annonce (journaux et internet). Ces mises au concours ont donné lieu à 510 candidatures, soit une moyenne de 51 postulations par recrutement.

Ce chiffre est une bonne moyenne qui démontre la capacité de la Commune de Payerne à pourvoir aux postes ouverts par du personnel qualifié, ceci tout en limitant le nombre de candidatures hors cible qui, lorsqu'elles sont en surnombre, génèrent un travail administratif important et donc des coûts de traitement supplémentaires.

Tous les postes ouverts ont été repourvus durant l'année.

Le taux de départs volontaires de collaborateurs (hors retraite) a été plus élevé cette année avec un taux de 3.3 %. Ce taux reste toutefois modéré et peut être qualifié de sain. Cela traduit la satisfaction globale du personnel ainsi qu'une gestion saine du capital humain, évitant ainsi la déperdition des savoir-faire par des départs prématurés. En outre, tout départ engendre des coûts de recrutement importants et des risques de vacances de postes susceptibles d'impacter les prestations de service public. Le maintien du personnel et sa fidélité sont donc des enjeux importants pour la Commune de Payerne.

## Entreprise formatrice

Durant l'année 2017-2018, la Commune de Payerne a formé 7 apprentis dans les métiers suivants : employé-e de commerce (3), agent-e d'exploitation (2), horticulteur-trice (2) et a accueilli deux stagiaires MPC ainsi qu'un stagiaire socioculturel.

Au 31 juillet, deux apprentis et trois stagiaires ont achevé avec succès leur formation en obtenant respectivement leur CFC et leur diplôme. Félicitations à eux !

En août, la Commune de Payerne a engagé deux nouveaux apprentis. Il s'agit de Monsieur Michaël Rapin, apprenti de commerce et Monsieur Enzo Bardey,

apprenti horticulteur. L'administration a également engagé deux stagiaires MPC, Mesdames Alessia Chaney et Anaïs Pigueron ainsi qu'une stagiaire en animation socioculturelle, Madame Ina Ledergerber.

### Responsabilité sociale

La Commune de Payerne assume sa responsabilité sociale et s'engage activement dans différentes mesures relatives au marché du travail en qualité d'entreprise partenaire. En collaboration avec les différents organismes œuvrant avec le service de l'Emploi de l'Etat de Vaud et les assurances sociales, elle accueille régulièrement des personnes en situation de recherche d'emploi afin de favoriser leur retour à l'emploi par des stages professionnels.

En 2018, la Commune a ainsi accueilli une dizaine de personnes pour des missions temporaires qui se sont déroulées dans des secteurs d'exploitation et des secteurs administratifs. La durée habituelle des mesures est de 3 mois, mais peut aller jusqu'à 6 mois.

Les conditions cadres nécessaires à la mise en œuvre de ses différents stages est évidemment la capacité d'accueil et d'encadrement du personnel des secteurs concernés mais également l'ouverture d'esprit, la motivation des services à contribuer au retour à l'emploi des bénéficiaires en leur redonnant confiance et en leur permettant de mettre à niveau leurs compétences professionnelles.

La Commune est également entreprise partenaire du projet Lift, programme national de prévention pour les jeunes en fin de scolarité ayant pour but de favoriser la transition entre le milieu scolaire et le monde professionnel. En 2018, la Commune a ainsi accueilli 2 jeunes de l'établissement secondaire de Payerne pour des stages d'une durée de 3 mois, à raison d'un après-midi de travail par semaine.

### Formation continue et perfectionnement

Les collaborateurs communaux ont pu suivre diverses formations en relation avec leur métier et leur fonction, soit pour perfectionner leurs connaissances professionnelles, soit pour développer de nouvelles compétences en lien avec les exigences de leur domaine d'activité. Au total, 150 actions de formations ont été menées dont 53 relevant du perfectionnement professionnel comprenant 5 formations qualifiantes, débouchant sur un brevet ou un certificat, reconnu au niveau fédéral. Le solde représente des formations aux outils informatiques et en management.

L'investissement financier dans la formation continue des collaborateurs représente 1.1 % de la masse salariale (hors coût des absences).

### Communication et événements

La Municipalité a réuni à deux reprises l'ensemble du personnel communal pour des séances d'information qui ont eu lieu le 15 juin et le 22 novembre 2018.

Au cours de ces deux séances, la Municipalité a présenté :

- les comptes de fonctionnement 2017 ;
- le budget 2019 ;
- les projets stratégiques à venir ;
- ainsi que diverses informations générales relatives au personnel et à la gestion des ressources humaines.

La séance d'information de mois de juin s'est poursuivie pour une partie récréative au refuge des Cadets.

La traditionnelle soirée de fin d'année du personnel s'est déroulée le vendredi 8 décembre. Impeccablement organisée par la Municipalité, la soirée costumée placée sous le thème du carnaval a réuni une centaine de collaborateurs dans une ambiance particulièrement festive. Un grand merci au comité d'organisation.

### Jubilaires

En 2018, huit collaborateurs ont fêté un jubilé, marquant leurs années de service au sein de la Commune de Payerne. Il s'agit de

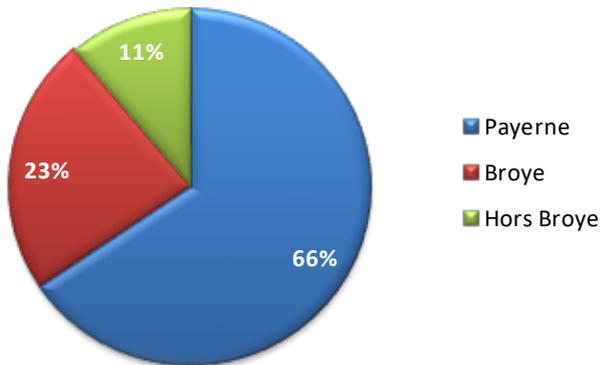
- 10 ans :
  - Monsieur Serge Genilloud
  - Monsieur Fabien Rossel
- 15 ans :
  - Monsieur Christian Berset
- 20 ans :
  - Monsieur Johny Rappit
  - Monsieur Claude-Alain Gast
  - Monsieur Philippe Grivaz
  - Monsieur Charles-Henri Rollier
  - Monsieur Philippe Savary.

La Municipalité les remercie chaleureusement pour leur belle fidélité et leur engagement au service de la collectivité payernoise.

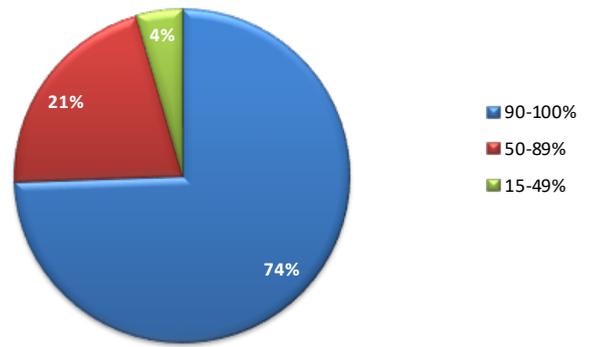
Diagrammes

Voici quelques diagrammes représentatifs du personnel communal :

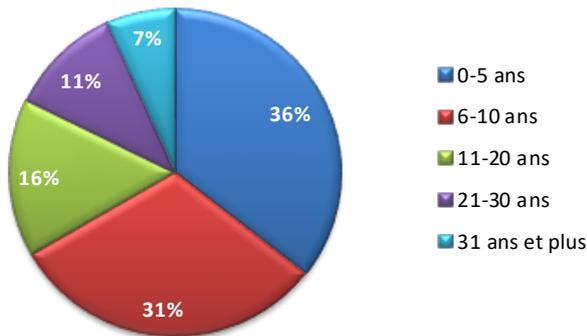
Lieux d'habitation



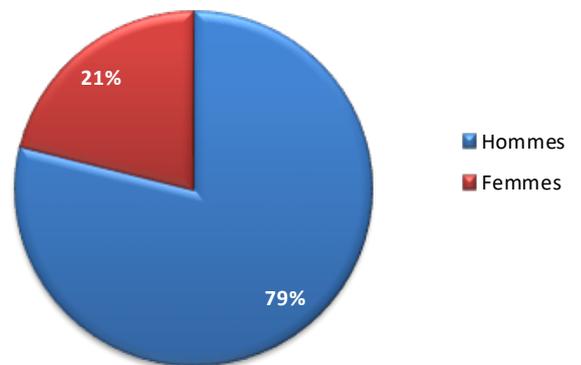
Taux d'activité



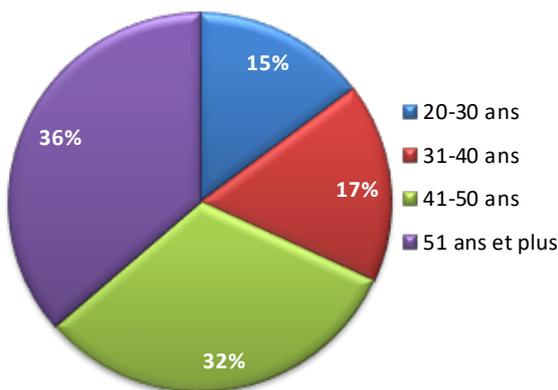
Ancienneté



Répartition hommes / femmes



Tranches d'âge



## Effectif

L'effectif du personnel communal, au 31 décembre 2018, est de 90 personnes soumises au statut pour un ETP (équivalent temps plein) de 81.25.

Service/Secteur	Personnel	ETP	Variation ETP 2017-2018	Personnes en formation
Administration générale	18	15.55		4
Greffe (+archives)	4	3.2	0.2	3*
Ressources humaines	1	0.9	0.1	-
SPOP	4	3.5		-
Sécurité publique	5	5.0		-
Jeunesse et intégration	2	1.6		1
Cave	2	1.35		-
Finances	6	4.4		1
Finances	4	2.9		1
Informatique et télécoms	2	1.5		-
Urbanisme & travaux	29	27.3		4
Secrétariat Direction des travaux	2	1.6		1
Police des constructions	3	2.8		-
Entretien du domaine public	18	16.9	0.4	1
Parcs et promenades	6	6.0		2
Infrastructures	16	15.7		
Gestion et planification des infrastructures	2	2.0		-
Sécurité, domaines et patrimoine (SDP)	1	1.0		-
Centre des déchets carnés	1	0.7		-
Eaux	6	6.0		-
Assainissement	6	6.0	0.2	-
Bâtiments	22	18.3		1
Bâtiments	2	1.5		-
Exploitation Bâtiments	8	8	-0.3	1
Atelier	6	6.0		-
Musée/Abbatiale	6	2.8	-0.3	-
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>81.25</b>	<b>0.3</b>	<b>10</b>
<i>Au 31.12.2017</i>	<i>90</i>	<i>81.0</i>		<i>10</i>

\* dont stagiaires MPC

**Mutations**

**Arrivées**

**Administration générale**

Marine Chatelanat	Collaboratrice administrative	01.07.2018
Lionel Chevalley	Chef de secteur SPOP	01.10.2018

**Infrastructures et environnement**

Vebija Cheloski	Collaborateur d'exploitation	01.05.2018
Frédéric Monney	Chef de service	01.07.2018
Jacques Oberson	Monteur en réseau d'eau	01.12.2018

**Urbanisme et travaux**

Xheladin Bekteshi	Collaborateur d'exploitation	01.04.2018
Sébastien Haldimann	Collaborateur d'exploitation	01.09.2018
Tedros Rezene	Conducteur de balayeuses	01.10.2018

**Bâtiments**

Lionel Bohler	Agent d'exploitation Bâtiments	01.12.2018
---------------	--------------------------------	------------

**Mutations internes**

**Administration générale**

Cynthia Maillat	Secrétaire municipale adjointe	01.05.2018
Joseph Micco	Archiviste, collaborateur administratif	01.06.2018

**Bâtiments**

Serge Duc	Menuisier	01.01.2018
-----------	-----------	------------

**Départs**

**Administration générale**

Laurent Cosendai	Chef secteur SPOP	31.07.2018
------------------	-------------------	------------

**Infrastructures et environnement**

Michaël Detrey	Monteur en réseau d'eau	31.10.2018
----------------	-------------------------	------------

**Bâtiments**

Regina Gaspar Marques	Agente de nettoyage bâtiments	31.01.2018
Julien Perdrizet	Agent d'exploitation bâtiments	31.12.2018

**Musée**

Annelies Kaeser	Secrétaire	15.08.2018
-----------------	------------	------------

**Décès**

**Urbanisme et travaux**

Fernando Da Costa	Collaborateur d'exploitation	28.02.2018
-------------------	------------------------------	------------

**Retraites**

**Administration générale**

Joseph Micco	Secrétaire municipal adjoint	31.05.2018
--------------	------------------------------	------------

**Infrastructures et environnement**

Norbert Carrel	Chef de service	30.06.2018
----------------	-----------------	------------

**Bâtiments**

Philippe Savary	Menuisier	30.06.2018
-----------------	-----------	------------

**Nouveaux apprentis et personnes en formation**

**Administration générale**

Michaël Rapin	apprenti de commerce (CFC)	01.08.2018
Alessia Chaney	Stagiaire MPC	01.08.2018
Anaïs Piguéron	Stagiaire MPC	01.08.2018
Ina Lederberger	Stagiaire socioculturelle	01.10.2018

**Urbanisme et travaux**

Enzo Bardey	Apprenti horticulteur	01.08.2018
-------------	-----------------------	------------

### 5.3. Promotion économique

Durant l'année 2018, la promotion économique s'est essentiellement concentrée sur Aéroport, à savoir :

- suivi de la construction du bâtiment de « Payerne Airport » avec la collaboration d'Anura SA ;
- séances avec la société Swiss Aéroport SA ;
- recherche de nouveaux prospects en collaboration avec Monsieur Massimo Fiorin de Swiss Aeropole SA ;
- participation de Monsieur Ernest Bucher à plusieurs journées de Work Shop sur invitation de Losinger SA qui souhaite développer des projets sur Aéroport.

Au niveau de la Ville, nous avons entrepris :

- le suivi de projets immobiliers à la Place Général Guisan et à la rue Guillermaux ;
- la mise en valeur des terrains industriels à Champ Cheval et rencontres avec plusieurs entreprises intéressées.

#### Opérations immobilières en 2018 (prises en compte au moment de la réquisition de transfert)

(Le présent tableau ne tient pas compte des modifications de surface touchant le domaine public)

OPERATIONS (approuvées par le Conseil communal)	Augmentation de surface	en m <sup>2</sup>	Diminution de surface	en m <sup>2</sup>
Vente à ArmaSuisse Immobilier			route de Rueyres	5'112 m <sup>2</sup>
Achat à ArmaSuisse Immobilier	Prés Pellerin	5'122 m <sup>2</sup>		
	<b>Total des ACQUISITIONS</b>	<b>5'122 m<sup>2</sup></b>	<b>Total des CESSIONS</b>	<b>5'112 m<sup>2</sup></b>
			<b>Augmentation de surface</b>	<b>10 m<sup>2</sup></b>
Constitution d'un DDP en faveur de la Commune de Payerne	Aux Grandes Rayes - rue du Mont-Tendre 1	22'222 m <sup>2</sup>		

## 5.4. Vignes et caves

Encore un millésime solaire et précoce !

Comme pour le millésime 2017, on peut se réjouir du millésime 2018. La récolte encavée est d'une qualité irréprochable tant au niveau de la maturité que de son état sanitaire. La floraison a lieu autour des 10-12 juin suivie de quelques averses jusqu'au 20 juillet. Puis, il a fait chaud et beau durant tout l'été. En septembre, les températures restent estivales. On se croirait dans le Sud !

Nous débutons les vendanges très tôt, le 13 septembre, avec le Gamay pour le rosé puis le Pinot Gris. Le début de la semaine suivante est consacré aux rouges avec le Pinot Noir, le Gamay, le Gamaret et le Garanoir. Dès le mercredi 19 septembre, on commence avec les Chasselas des 13 Vents, d'Epesses puis de Montagny et les longues lignes derrière le Château. Le lundi suivant, on « attaque » les vieilles vignes avec, dans l'ordre, les Grands Champs et le Bellettaz. Les jours suivants, le solde des Chasselas est vendangé à Bertholod. Le vendredi, nous terminons les vendanges avec le Viognier et le Merlot.

Quel que soit le cépage, l'état sanitaire est très bon. Par contre, les rendements sont faibles car les baies sont restées petites et il y a peu de jus. Aussi, on note des sondages exceptionnellement très élevés et on constate que ce millésime est particulièrement riche en sucre. La moyenne des Chasselas est de 83 °Oe avec des records de 92 et 94 °Oe pour les parchets de Bellettaz et de Grand Champs ! Les rouges et les spécialités blanches dépassent les 100 °Oe.

Le premier défi est d'ordre technique. Effectivement, grâce à une efficacité frigorifique performante, on arrive à abaisser rapidement la température des raisins et des moûts. Heureusement, car les récoltes de l'après-midi atteignent parfois une température de plus de 25°C. Le deuxième défi est d'ordre œnologique. La maîtrise des fermentations peut s'avérer délicate. Il faut être vigilant et à l'affût de la moindre déviation microbiologique.

D'une belle maturité et dotée d'une densité incroyablement élevée, la récolte de ce millésime atypique donne des vins ronds, très riches et tendres mais, malgré tout, bien équilibrés. Les notes aromatiques et les saveurs sont sur le fruit mûr, le volume en bouche est élevé et la structure tannique des vins rouges est ferme et fondante.

A l'instar du dernier millésime, on peut affirmer, sans nul doute, que 2018 sera un très grand millésime.

### Répartition de la récolte 2018 :

	2018	2017
Bertholod	9'400 litres	11'800 litres
Treize Vents	1'550 litres	1'600 litres
Montagny	12'138 litres	21'000 litres
Grandchamp	3'000 litres	6'000 litres
Bellettaz	3'000 litres	3'000 litres
Epesses	480 litres	480 litres
<b>Total intermédiaire</b>	<b>29'568 litres</b>	<b>43'880 litres</b>

	2018	2017
Pinot gris	580 litres	650 litres
Viognier	984 litres	740 litres
Rosé de gamay	3'200 litres	3'200 litres
Merlot	2'000 litres	1'800 litres
Gamay	1'800 litres	2'800 litres
Pinot noir	3'484 litres	5'925 litres
Gamaret	1'176 litres	1'600 litres
Garanoir	596 litres	460 litres
Cabernet Sauvignon	225 litres	
<b>Récolte totale</b>	<b>43'613 litres</b>	<b>61'055 litres</b>

**Gamme des produits 2018**

La cave de Payerne est heureuse de présenter les résultats des concours 2018, récoltes 2016 - 2017 :

	Label Laurier d'Or Terravin	Sélection des Vins Vaudois	Mondial du Chasselas	Concours International de Zürich IWPZ - Expovina	Grand Prix du Vin Suisse	Mondial du Merlot
2017 CHÂTEAU DE LA TOUR BERTHOLOD Chasselas Tradition						
2017 CHÂTEAU DE MONTAGNY Chasselas Tradition						
2017 CHÂTEAU DE MONTAGNY Chasselas Vieilles Vignes						
2016 CHÂTEAU DE MONTAGNY Merlot						
2017 LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Chasselas Epesses						
2017 LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Viognier						
2016 LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Vin doux						

**Aspects promotionnels**

La Municipalité rappelle les actions qui ont été effectuées au cours de l'année 2018 :

- la dégustation publique du 24 février ;
- la participation au samedi du vigneron de Provino à Echallens le 7 avril ;
- la participation à la foire de printemps à Romont le 5 mai ;
- la participation aux caves ouvertes vaudoises à Montagny les 19 et 20 mai ;
- la participation au Marché de Printemps à Payerne le 19 mai ;
- la présentation des vins au repas de la confrérie des Potes au Feu à Lucens le 26 mai ;
- les caves ouvertes de la Reine Berthe les 1<sup>er</sup> et 8 juin ;
- la participation au marché d'été à Châtel-St-Denis le 23 juin ;
- la participation au marché artisanal de Portalban le 21 juillet ;
- la dégustation Lavaux Passion à Montagny le 2 septembre ;
- la participation à la manifestation de la route du Moût le 6 octobre ;

- l'organisation de la soirée «Chasse» à la cave communale le 11 octobre ;
- la participation au Comptoir de Payerne du 2 au 11 novembre ;
- la participation aux Automnales à Genève les 5 et 6 novembre.

De plus, des actions de fidélisation de la clientèle par mailing ont été faites lors :

- de la dégustation publique ;
- des invitations aux sociétés ;
- des caves ouvertes de la Reine Berthe au mois de juin ;
- de la présence de la cave au comptoir de Payerne ;
- des cadeaux de fin d'année pour les sociétés commerciales.

La Municipalité remercie Monsieur Fabien Bernau, caviste-oenologue, Monsieur Nicolas Pittet, vigneron-tâcheron, Monsieur Philippe Corthay, oenologue-conseil, ainsi que les auxiliaires de cave pour la qualité de leur travail ainsi que pour leur excellente collaboration.

Sont encore à relever cette année :

- l'excellente fréquentation du KVO qui est tenu tous les vendredis soirs de 17 h 00 à 20 h 00 par Madame Ilham Dares Wicht dans une ambiance conviviale et moderne. Le dernier vendredi de chaque mois, il est placé sous la gestion de la Société de Développement que nous profitons de remercier pour ce partenariat renforcé ;
- l'organisation de nombreux apéritifs et dégustations au caveau du Château de Montagny ;
- l'entrée dans la gamme des produits d'un Sauvignon blanc.

**5.5. Jeunesse et intégration**

Après une année, les activités se stabilisent et les projets s'ancrent gentiment dans le tissu de la Ville.

Les nouveaux locaux de la Fermenta sont déjà occupés par différentes associations et les activités du secteur.

Des nouvelles activités s'y ajoutent, notamment « Lire et écrire », les associations « Mosaik » et « les travailleurs de la Pensée » et un groupe régulier de jeunes qui fréquentent les locaux pour jouer de la musique avec des platines.

On y retrouve depuis le début de l'ouverture Café Contact, 1001 Histoires, VoGay, la Fondation pour l'Intégration Pour Tous (IPT) et 181°.

Depuis le début de l'année, avec l'arrivée en septembre 2017 du nouveau travailleur social en formation et un stagiaire, des colloques ont été instaurés pour les suivi de activités.

### Activités de jeunesse

- Nous avons étoffé l'offre de « Sports Week-end » en salle de gym, ceci pour répondre à une demande en augmentation et cibler les besoins spécifiques des participants. Les samedis sont dédiés aux 10 à 15 ans, les dimanches aux 16 à 25 ans et une fois par mois aux filles. Ce projet s'est déroulé entre janvier et avril et entre septembre et décembre. Nous avons accueilli une moyenne de 30 jeunes par ouverture pour 22 ouvertures, soit un total de 660 participants. Ce projet est aussi financé par les services des sports et de la santé du Canton de Vaud. Arcade, de la fondation Cherpillod, fournit également un soutien pécuniaire et une collaboration. Les jeunes moniteurs sont payés à l'heure et sont rattachés au secteur jeunesse et intégration.
- Un groupe de jeunes, qui fréquente les activités en salle de gym ont pu participer au tournoi du « Laureus street soccer » de la fondation infoclick. L'équipe de Payerne a gagné le tournoi régional, ce qui a permis à la formation d'accéder à la finale nationale où elle a fini vice-championne de Suisse. Ils ont pu côtoyer des célébrités telles que Messieurs Stéphane Chapuisat, Benjamin Huggel et Ottmar Hitzfeld.
- « Jeunes en Action » a mis en place des votations à blanc sur les thèmes des initiatives fédérales, notamment « No Billag ». Le groupe de jeunes s'est déplacé au SEMO pour animer un atelier de discussion autour de ce thème. Le vote a concerné environ 1'300 jeunes de 14 à 17 ans dans 5 établissements scolaires et professionnels. En septembre, nous avons démarré la troisième et dernière édition de ce projet. Le nouveau groupe a mis en place un marché solidaire au centre socioculturel de la Fermenta. L'argent récolté a été versé à une association de son choix. L'objectif est de développer la posture citoyenne des jeunes et d'accroître son regard critique sur la société qui l'entoure. Dès septembre, un autre groupe de jeunes travaille sur la mise en place d'une future manifestation de sports et d'arts urbains. Il s'agit de développer des compétences dans la gestion et la communication ainsi que dans la recherche de fonds. Pour ce projet, nous sommes accompagnés par l'association 181° et par Arcades de la fondation Cherpillod. Nous sommes

des interlocuteurs privilégiés de la jeunesse, ceci nous amène à rencontrer régulièrement des jeunes et à les accompagner selon leurs attentes. Nous travaillons toujours en réseau, ce qui nous amène à orienter des nombreuses demandes chez nos partenaires.

- Fin septembre, nous avons participé à Décrochons la Lune, un projet qui vise à encourager l'activité physique. Une marche de 4 km a été mise en place en ville et le long des berges de la Broye.

### Activités d'intégration

- Le programme « Vivre ici » s'est développé avec succès aussi en 2018. Une dizaine de binômes se sont formés pour une durée de 6 à 12 mois. La Croix-Rouge reste le partenaire privilégié pour l'accompagnement et la formation des bénévoles.
- «La Smala» a accueilli en 2018 les enfants des participants au cours des mardis et des jeudis. Environ 560 enfants entre 2 et 10 ans, ont bénéficié de cette prestation. Sept monitrices-éducatrices travaillent dans cet accueil (3 chaque soir et une personne de remplacement). Ces personnes sont rattachées à l'animateur socioculturel et sont payées à l'heure. «La Smala» est largement subventionnée par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud. Depuis septembre, «La Smala» occupe les locaux rénovés de la « Détente » anciennement le «1530 jeunes».

### La Commission Communale Suisses Immigrés CCSI

- La CCSI s'est réunie 7 fois durant l'année 2018. Elle est présidée par Madame Christelle Luisier Brodard. La commission comprend 3 membres du Conseil Communal (un par parti), des représentants de communautés étrangères et des personnes issues d'associations en lien avec la migration. Le comité est aussi composé d'un secrétaire, Monsieur Laurent Cosendai, responsable du SPOP jusqu'à juin 2018, remplacé par Madame Nicole Renevey, d'un comptable, Monsieur Michel Marguet et Monsieur Dino Belometti qui fait le lien entre les activités de la Commission et l'administration communale. Ce dernier est aussi garant du bon fonctionnement des activités proposées par la CCSI.
- La CCSI organise, sous la responsabilité de Monsieur Jean-Luc Chaubert, des cours de français pour les personnes étrangères. Les cours sont dispensés dans les locaux de La Promenade du mardi au jeudi soir et les samedis matin. Les niveaux dispensés vont de l'alphabétisation à l'A2. Pour terminer, 2'200 heures ont été suivies par environ 284 participants de 40 nationalités différentes.

Cette prestation est soutenue financièrement par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud. Les Communes résidentes et les élèves participent financièrement aux cours et à l'écolage.



Remise des diplômes du cours de français

- Café Contact est une activité qui se déroule tous les jeudis matin. Il réunit des femmes migrantes avec enfants en bas âge. Il permet non seulement aux participantes de prendre connaissance par les pairs des us et coutumes de la région, d'appréhender le fonctionnement de la future scolarité de leurs enfants, mais aussi d'approcher des organisations actives dans les domaines de la promotion de la santé (prophylaxie dentaire, ProFa, etc.). Environ 10 participants sont présents par jour d'ouverture entourés de deux bénévoles. Cette activité est soutenue par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud.
- 1001 Histoires est une activité qui se déroule 10 fois par année. Une bénévole lit des livres et propose des comptines aux enfants et à leurs parents de langue maternelle lusophone. Cette initiation à la lecture renforce les compétences dans le domaine de l'apprentissage des langues.

### Vivre ensemble

Le secteur jeunesse et intégration a organisé 3 rencontres destinées aux professionnels travaillant dans les domaines de la migration ou de la jeunesse. Environ 35 professionnels participent à chaque édition. Il s'agit d'augmenter l'efficacité dans la coopération dans ce domaine et d'apporter une ligne commune dans la région. Le projet « Vivre-ici » est né grâce à ce réseau.

### Diagnostic de quartier

Le diagnostic n'est pas une démarche directement concrète surtout dans sa phase initiale. Il s'agit d'un procédé abstrait, voire théorique, mais qui possède une utilité potentielle. En démarrant le processus

participatif au stade du diagnostic, on permet aux habitants de discuter des problèmes avant de débattre des solutions. Ce diagnostic permet, dans un deuxième temps, de formuler des actions concrètes touchant la vie de quartier. Nous avons démarré ces processus dans le quartier des Sorbiers. Après avoir travaillé sur l'identification des problématiques, nous avons priorisé et thématiqué les difficultés et démarré des projets ou des actions. A la fin du processus, un plan de quartier avec des indicateurs ont été partagés entre les habitants et les autorités. Ceci permettra d'identifier spécifiquement et objectivement les problèmes et de préparer avec des partenaires les actions à mener.



Gâteau confectionné lors de la rencontre du quartier Les Sorbiers

### Rail Fair

Depuis la signature de la convention, du recrutement et de la formation, 12 Maraines et Parrains de gare (PMG) du programme Rail-Fair effectuent des services à la gare de Payerne. 20 à 23 services par mois sont déployés depuis août. Assurant une présence de mercredi à dimanche, ils apportent leur regard et leur présence sur les quais, dans le hall, dans le sous-voies et jusqu'au quai marchandise. Ils se réunissent tous les 3<sup>es</sup> mercredis du mois pour une supervision, une planification des tournus et une rencontre des partenaires sécuritaires (Gendarmerie, Sécurité publique, Police des Transports). Le chef de secteur jeunesse et intégration assure le suivi de la supervision et de la gestion du programme sur le terrain. A ce jour, les PMG ont appelé le 117 à une reprise pour une altercation entre plusieurs individus.



Madame Josefa Jacquet, marraine de gare

### Inventaire des places de jeux

Suite à des comportements peu appropriés et d'incivilités répétés dans les places de jeux et en réaction à des revendications de la population, la Municipalité a demandé au secteur jeunesse et intégration de rédiger un inventaire et établir un rapport avec des recommandations. Un inventaire complet des places de jeux a été rédigé en réunissant une liste sur les infrastructures existantes, une analyse regroupant 43 indicateurs divisés en quatre thèmes principaux. Ceci a été accompagné par une approche du point de vue sécuritaire et de la fréquentation. Ces inventaires ont été accompagnés par un rapport à la Municipalité complété d'une analyse des besoins. La recherche a été étoffée par des visites dans d'autres villes, des rencontres avec des cabinets spécialisés dans le domaine et une démarche consultative avec des familles, des enfants et des utilisateurs de ces places. Ce rapport a aussi permis d'enrichir le débat autour de la place du Sansui et le manque d'une place multisports et d'un skate-park. La place du Sansui, après des tensions entre les habitants et les utilisateurs, a pu trouver un apaisement avec une démarche participative et une requalification des jeux. Les travaux débuteront en 2019.

### Animations de quartier

Nous nous sommes rendus sur différentes places de jeux les mercredis après-midi, afin de rencontrer les jeunes qui les fréquentent ainsi que leur famille. Nous nous sommes rendus aux quartiers des Sorbiers, du Sansui et au parc Montriant. Nous apportons une tente, une à deux tables, une machine à café, du sirop et plusieurs jeux (de balles, des raquettes, des jeux de sociétés). L'activité a lieu entre 13 h 30 et 17 h 00. A ce jour, nous signalons

notre arrivée le matin avec la pose d'un panneau. Nous rencontrons une moyenne de 20 enfants et une dizaine d'adultes. Nous rencontrons aussi des adolescents que nous intégrons à nos activités, comme des aides, pour nous donner un coup de main lors de la distribution du sirop ou pour des activités spécifiques.

### Gendarmerie

Nous participons régulièrement aux rencontres de sécurité locale avec la Gendarmerie, la police des transports et la Sûreté. Ces séances trimestrielles, nous permettent de créer des liens de travail tout le long de l'année.

### La Nuit du Conte

Depuis fin 2018, nous avons participé à la mise en place de rencontres pour planifier une manifestation importante pour fin 2020, autour du conte. Nous sommes entourés par plusieurs partenaires dont les écoles primaire et secondaire, la fondation de Verdeil, l'Office du Tourisme, la commission culturelle et l'association «La Nuit du Conte».

### Maintien des liens avec les communautés étrangères de Payerne et la région de la Broye

Par exemple : soirée de rencontre avec la communauté portugaise et la Municipalité.

### Participation à différentes rencontres cantonales et régionales de professionnels

Nous avons aussi participé à différentes actions mises en place par d'autres services communaux et sociétés locales, par exemple : la journée de l'arrivée de la flamme pour les « Special Olympics » et l'organisation d'une soirée pour l'école de foot et les jeunes du Stade Payerne.

## Moyens

Depuis septembre 2017, le secteur jeunesse et intégration compte deux nouvelles personnes, Monsieur Châu Phan à 60 % en tant que travailleur social en formation HES et Thomas Jan stagiaire à 100 % jusqu'à juin 2018 et Ina Ledergerber depuis octobre 2018.

Monsieur Dino Belometti, chef de secteur, assure la mise en place du poste de travailleur social à Moudon. Il apporte son expérience en tant que praticien formateur.

Pendant l'année 2018, environ 2'000 jeunes, 700 enfants et quelque 500 adultes ont pu bénéficier des prestations du secteur jeunesse et intégration. Après une année de roulement, nous pouvons affirmer que nous sommes l'interlocuteur numéro un dans la région pour tout ce qui concerne nos domaines de compétences.

## 6. Infrastructures

André Jomini

L'année 2018 aura été une année de changement pour le service Infrastructures avec le départ à la retraite du chef de service Monsieur Norbert Carrel et l'arrivée de son remplaçant Monsieur Frédéric Monney. Qui dit changement de personne dit également changement de mode de fonctionnement. Monsieur Monney vient d'un bureau privé effectuant des tâches pour les Communes, son expérience et sa manière de gérer les dossiers ont apporté une nouvelle vision de la gestion du dicastère et nous a obligés à nous remettre en question afin d'être plus performants dans notre fonction.

L'arrivée du nouveau chef de service a amené la Municipalité à réorganiser les services et, de ce fait, je n'ai plus la responsabilité de la sécurité publique et du service à la population qui ont été transférés vers mon collègue Monsieur Eric Küng. Par contre, le service reprend la planification routière et la mobilité.

**Eaux** : Le chef de secteur et ses 5 collaborateurs ont entretenu notre réseau d'eau avec toute l'attention nécessaire afin d'assurer un approvisionnement en qualité et en quantité à la population. Le service a également assuré le renouvellement des conduites à la Place de la Concorde et à la rue du Temple.

La constitution d'une association avec la Commune de Corcelles pour l'exploitation du Puits de la Vernaz s'est concrétisée et les travaux de transformation et de mise aux normes devraient se terminer en juin 2020.

**Déchetterie** : La réflexion sur l'agrandissement ou le déplacement de la déchetterie se poursuit activement.

**Epuration des eaux** : Notre station d'épuration continue à faire des miracles malgré son grand âge. Là aussi le nombre croissant de la population ainsi que les normes toujours plus sévères ne nous permettent pas toujours de respecter les directives cantonales.

La future STEP régionale appelée L'Éparse est formellement constituée. Le Comité de pilotage continue son travail par la demande de légalisation de la zone et l'avancement du projet entre autres.

**Domaines et forêts** : Le groupement forestier Payerne-Avenches en charge de l'exploitation de nos forêts va être prochainement dissous et remplacé par le nouveau Groupement Forestier de la Broye-Vully nouvellement créé et composé de communes vaudoises et fribourgeoises.

L'exploitation de nos forêts sera définie par contrat et sera exécutée principalement par le personnel du nouveau groupement en collaboration avec le personnel communal spécialement affecté à cette tâche.

**ORPC ET SDIS** : Notre Commune siège au Codir des 2 entités et suit les activités avec toute l'attention requise.

## 6.1. Assainissement et STEP

### Bilan général

Construction de la STEP : 1968

Rénovation de la STEP : 2002-2005

Le fonctionnement de la STEP est satisfaisant, bien que sa capacité biologique soit fréquemment dépassée. Depuis plusieurs années, nous devons avoir recours à l'ajout de polymères dans la biologie afin de réduire le problème du moussage sur les bassins biologiques.

La base de dimensionnement et la capacité de traitement de notre STEP sont les suivantes :

- débit moyen journalier : 3'374 m<sup>3</sup>/jour (3'358 m<sup>3</sup>/jour) ;
- débit maximum de traitement : 1'080 m<sup>3</sup>/h ou 25'920 m<sup>3</sup>/jour ;
- capacité hydraulique maximale : 18'000 équivalents-habitants (EH) ;
- capacité biologique maximale : 13'125 équivalents-habitants (EH) ;
- les charges d'entrées réelles étaient de : DCO moyenne 16'401 EH et DBO5 à 17'387 EH (DCO 22'508 EH et DBO5 à 20'059 EH) ;
- en 2018, les précipitations ont été de 820.3 mm (717.1 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 867.1 mm (907.5 mm). Elles influencent le débit moyen (1 mm = 1 litre/m<sup>2</sup>).

Les principaux volumes traités à notre STEP ont été les suivants :

	2018	2017
Quantité d'eau épurée	1'231'633 m <sup>3</sup>	1'225'645 m <sup>3</sup>
ou	env. 3'374 m <sup>3</sup> /jour	env. 3'358 m <sup>3</sup> /jour

soit 44.62 % (44.41 %) de la capacité maximale selon les charges calculées lors de la rénovation de 7'560 m<sup>3</sup>/jour.

	2018	2017
Quantité de boues digérées	4'953 m <sup>3</sup>	5'162 m <sup>3</sup>
ou	13.5 m <sup>3</sup> /jour	14.1 m <sup>3</sup> /jour

	2018	2017
Quantité de chlorure ferrique utilisée pour précipiter les phosphates contenus dans l'eau	155.49 t	142.53 t

### Boues d'épuration

En 2018, ce sont 522 m<sup>3</sup> (493 m<sup>3</sup>) de boues désydratées à 32.96 % (34.28 %) de matière sèche qui ont été incinérées à la SAIDEF de Posieux.

Durant la même année, nous avons traité 240 m<sup>3</sup> (220 m<sup>3</sup>) de boues liquides en provenance de la Commune de Trey.

### Énergie

Le couplage chaleur-force (CCF) a été en fonction 11 mois sur 12 durant l'année 2018. Les 2 digesteurs ont été vidangés et nettoyés.

	2018	2017
Production de biogaz :	109'717 m <sup>3</sup>	133'195 m <sup>3</sup>
Production du CCF :	209'451 kWh	217'802 kWh
Rendement :	49.7 %	52.4 %

### Prestations et marche du service

Le personnel du secteur assainissement, composé de 6 personnes, gère, entretient, contrôle et surveille l'ensemble des collecteurs EU/EC, des stations de pompage et des installations de la STEP et de la déchetterie. Des analyses régulières sont exécutées en collaboration étroite avec le Laboratoire cantonal.

Les résultats respectent la législation en vigueur. Les éléments suivants peuvent être relevés :

#### Achats :

- de deux climatiseurs pour les tableaux électriques du prétraitement et de la digestion ;
- d'une benne filtrante ;
- d'un véhicule type Piaggio.

#### Remplacements :

- de variateurs de fréquence pour la recirculation des 4 bassins biologiques ;
- de variateurs de fréquence à l'unité de déshydratation ;

- de deux agitateurs dans les stockeurs 1 et 2 et leur adaptation ;
- du tableau de commande avec sondes de niveau à la STAP de la Halle des Fêtes ;
- de trois préleveurs – échantillonneurs pour les analyses biologiques ;
- du système de gestion informatique de la centrifugeuse ;
- du compresseur pour l’installation du dessableur-déshuileur ;
- de deux pompes volumétriques pour l’unité de déshydratation ;
- du tableau de commande pour la gestion de la STAP à Etrabloz ;
- du tableau de commande pour la gestion de la STAP à Aéroport, et mise en service ;
- d’une pompe à la STAP du Pont de Ville ;
- de 100 diffuseurs d’air pour le bassin biologique ;
- du roulement de palier de la petite vis d’Archimède.

**Vidange et nettoyage :**

- du bassin biologique n° 1 ;
- du bassin SBR, du dessableur – déshuileur ;
- du stockeur à boues n° 1.

**Divers travaux d’entretien sur des collecteurs communaux**

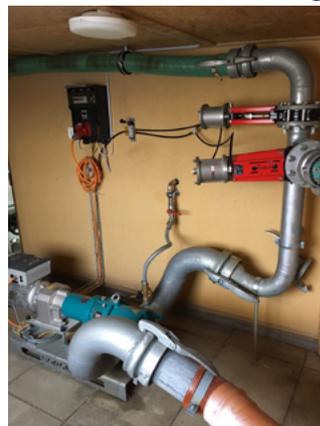
- campagne de curage avec la maison Marti – Quartier Bombazine – Quartier Vuary – La Foule – Les Vernes ;
- campagne de curage avec la maison Cand Landi – Quartier des Vernes – Berge de la Broye – La Ruhe – Pont et Rue de Guillermaux. (Problème de grosse quantité de gravier et sable, passage de la caméra) – STAP Pont de Ville ;
- campagne de curage avec la maison Cand Landi – La Foule – Défense incendie à la Rue du Temple – Sortie exutoire le long des Berges de la Broye vers chez Eternit – Grandes Rayes – Bornalet, source en dessus de la villa à Gugelmann ;
- curage avec la maison Cand Landi des canalisations pour l’évacuation des eaux de surface à la Belle Ferme qui transite dans le ruisseau.

**Travaux d’aménagement et de construction :**

- création d’une place bétonnée avec alimentation d’eau potable pour installation de la benne filtrante ;
- installation d’une pompe pour l’extraction de la filasse dans les digesteurs ;
- installation d’un dilacérateur à filasse pour l’unité de déshydratation ;
- installation d’un climatiseur dans un tableau de commande ;
- révision de la centrifugeuse.



Aspiration de la filasse dans les digesteurs



Pompe à filasse



Rejet de la filasse dans la benne

**Evénements particuliers**

Sont à relever :

- le 22 janvier, suite aux fortes pluies, arrêt de la STEP ;
- le 23 janvier, remise en service de la STEP.

**Déchetterie**

- Réalisation d’une dalle en béton pour la benne compactante des objets encombrants.

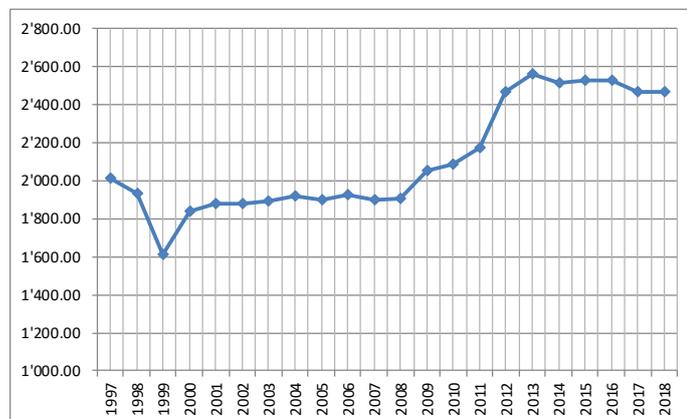
## 6.2. Élimination des ordures et autres déchets

### Ordures ménagères et de voirie

Le tonnage des ordures ménagères collectées par une entreprise privée et les déchets de voirie ramassés en 2018 par le secteur entretien du domaine public (EDP), correspond aux valeurs des dernières années. Après une légère baisse, le tonnage s'est stabilisé.

Dans le détail, les déchets évacués et incinérés à la SAIDEF représentent :

	2018	2017
les ordures ménagères collectées	1'940.17 t	1926.71 t
les objets encombrants non-métalliques	375.31 t	397.26 t
les déchets en matière plastique	148.94 t	139.94 t
<b>Total</b>	<b>2'464.42 t</b>	<b>2'463.91 t</b>
	<b>255.57 kg/hab</b>	<b>255.51 kg/hab.</b>



Le tonnage annuel total 2018 est donc stable, en légère augmentation de 0.02 % (-2.37 %).

Il est à relever que des contrôles sur la voie publique de sacs non conformes se font régulièrement. En 2018, plus de 95 (41) dénonciations ont été envoyées. En règle générale, cela débouche sur une amende, conformément à la réglementation communale. De plus, 43 avertissements pour dépose de sacs officiels en dehors des horaires de ramassage ont également été donnés.

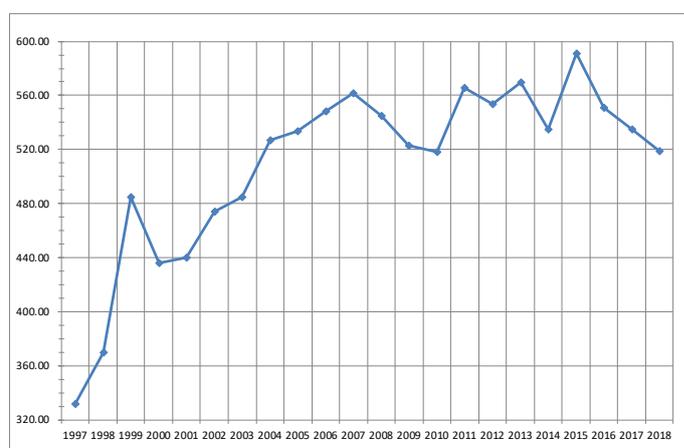
Fin 2018, un rapport sur de l'action «Ville propre» a été demandé et transmis à la Commission de gestion.

### Papiers - cartons

Les papiers-journaux sont récupérés et revalorisés par des entreprises spécialisées. Leur coût de traitement varie en fonction de l'offre et de la demande.

Dans le détail, les papiers/cartons évacués et revalorisés représentent :

	2018	2017
Papier ordinaire et carton	507.10 t	516.49 t
Ramassage trimestriel du papier et journaux	11.96 t	18.73 t
<b>Total</b>	<b>519.06 t</b>	<b>535.22 t</b>



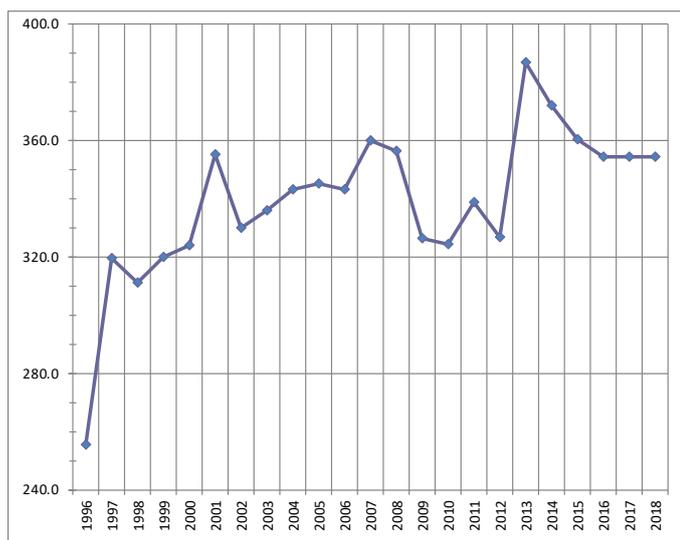
D'une manière générale, le taux de recyclage du papier est en baisse de 3.02 % (-2.85 %)

### Verre

Le verre récupéré a été conduit en 2018 par nos soins ou par une entreprise privée et acheminé à VetroSwiss.

Dans le détail, le verre récupéré représente :

	2018	2017
Verre mélangé (benches et containers en ville)	149.31 t	137.70 t
Verre blanc	67.65 t	72.26 t
Verre brun	42.12 t	45.30 t
Verre vert	98.39 t	98.95 t
<b>Total</b>	<b>357.47</b>	<b>354.21 t</b>
	<b>37.07 kg/hab</b>	<b>36.61 kg/hab</b>



Le tableau ci-avant a été réaménagé par rapport à l'année 2017, les déchets sont exposés de manière plus détaillée.

### Objets encombrants et bois

Ceux-ci sont soit récupérés à la déchetterie, soit ramassés sur appel pour les personnes au bénéfice d'une rente AVS et/ou AI, par le secteur EDP.

### Proportion de type de déchets par habitant /année

Le tonnage total de l'ensemble des déchets produits sur la Commune de Payerne représente 5'127.93 tonnes (4'928.98), soit 531.78 kg/hab. (511.15), alors que la moyenne suisse est d'environ 730 kg/habitant/an.

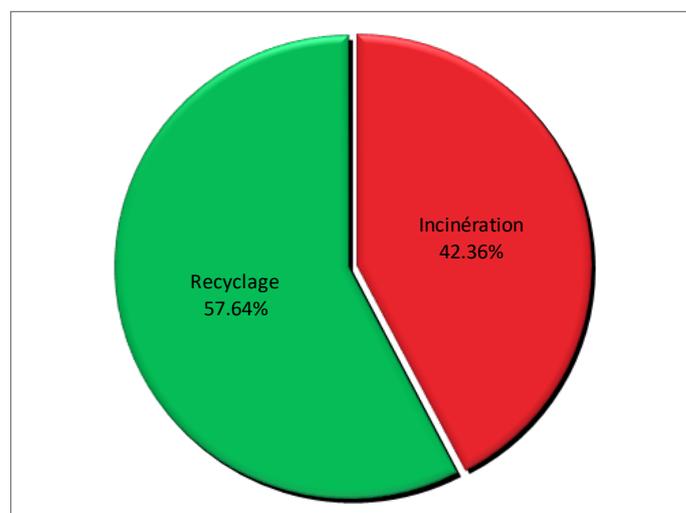
D'une manière générale, le taux de recyclage du verre est stable.

Dans le détail, la proportion des déchets représente :

### Autres matériaux déposés et triés à la déchetterie

		2018	2017
matériaux inertes	(décharge terreuse)	292.97 t	318.20 t
matières organiques	(compostière)	889.62 t	765.96 t
moyenne		122.64 kg/hab/an	112.43 kg/hab/an
bois	(récupérateur)	391.81 t	360.46 t
ferraille	(récupérateur)	114 t	93.47
cuivre	(récupérateur)	0 t	0 t
fer blanc et aluminium	(récupérateur)	22.17 t	21.27 t
objets encombrants métalliques	(récupérateur)	50.02 t	46.20 t
gros électroménager et frigo	(récupérateur)	0 t	8.61 t
matériel électronique et informatique	(récupérateur)	0 t	1.06 t
TV	(récupérateur)	4.39 t	10.33 t
flaconnage bouteilles plastiques	(récupérateur)	9.79 t	7.96 t
capsules Nespresso	(récupérateur)	17.25 t	2.31 t
huiles minérales et végétales	(Cridec)	11.58 t	8.08 t
sagex (sacs de 400 litres)	(récupérateur)	2 sacs	2 sacs
PET	(récupérateur) (déchetterie)	36.51 t	36.64 t
fils, câbles	(récupérateur)	4.56 t	11.94 t
piles, batteries, accumulateurs		5.51 t	12.71 t
briques à boisson	(récupérateur)	0 t	7.26 t
vêtements usagés	(récupérateur)	65.65 t	65.66 t

	Payerne	Suisse
Déchets incinérés	225.18 kg/hab (49.99 %)	340 kg/hab (47 %)
Déchets valorisés	306.60 kg/hab (50.01 %)	390 kg/hab (53 %)
<b>Total</b>	<b>531.78 kg/hab.</b>	<b>730 kg/hab.</b>



La part de recyclage est supérieure de 36 % à celle de l'incinération. L'année dernière, elles étaient identiques.

## Vente de sacs - ramassage des containers

	2018	2017	2016	2015	2014
rouleaux de 10 sacs de 17 litres	6'330	4'950	4'260	4'500	4'980
rouleaux de 10 sacs de 35 litres	14'610	14'730	14'790	15'300	16'320
rouleaux de 10 sacs de 60 litres	1'200	1'080	1'104	1'080	1'632
rouleaux de 5 sacs de 110 litres	1'480	1'280	1'340	1'280	1'520

- 2011 : 7'941 m<sup>3</sup>
- 2012 : 9'225 m<sup>3</sup>
- 2013 : 7'248 m<sup>3</sup>
- 2014 : 8'221 m<sup>3</sup>
- 2015 : 7'472 m<sup>3</sup>
- 2016 : 7'300 m<sup>3</sup>
- 2017 : 7'348 m<sup>3</sup>
- 2018 : 7'770 m<sup>3</sup>

Le volume moyen du sac à ordures par habitant est d'environ 15.50 l/semaine (14.31 l/semaine), ce qui représente une dépense de l'ordre de Fr. 44.95 hab/an (Fr. 42.45).

Poids moyen du sac :

- 17 litres : env. 1.9 kg
- 35 litres : env. 4.0 kg
- 60 litres : env. 7.0 kg
- 110 litres : env. 12.5 kg

De plus, 130 (144) rouleaux de 35 l ont été distribués aux familles de 3 enfants et plus, à titre de mesures d'accompagnement.

## Accès à la déchetterie - macaron

Le macaron autocollant à poser sur le véhicule est en vigueur depuis 2015. On constate aujourd'hui une forte augmentation des encombrants déposés à la déchetterie. L'ouverture de la déchetterie à Sévaz, payante au poids, n'y est pas étrangère. Afin de mieux pouvoir contrôler l'accès à la déchetterie, un nouveau macaron, avec code-barres permettant l'identification de la personne, est évalué. Dans l'intervalle, et ce jusqu'à nouvel avis, le macaron 2018 reste valable.

Des contrôles inopinés sont effectués, soit par le personnel du secteur assainissement, soit par la sécurité publique. Les personnes n'ayant pas pu présenter leur macaron se sont vu refuser l'accès à la déchetterie.

## Travaux et événements à la déchetterie en 2018

- diverses réparations sur le matériel (containers, bennes);
- participation aux séances pour le projet d'agrandissement de la déchetterie.

## 6.3. Secteur des eaux

En 2018, les précipitations ont été de 820.3 mm (717.1 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 867.1 mm (907.5 mm). Elles influencent le débit moyen (1mm = 1 litre/m<sup>2</sup>).

## Neige

Total des chutes de neige cumulées : 24 cm (27 cm), issues des relevés de Météo Suisse.

## Nos ressources en eau sont

	2018		2017	
Sources	en m <sup>3</sup>	en %	en m <sup>3</sup>	en %
Les Esserts	0	0	0	0
Planche au Loup (Aches – Bretonnière – Praz Chevrey – Vers-chez-Savary – Creux-de-Nervaux)	468'402	41.64	534'693	44.01
<b>Total</b>	<b>468'402</b>	<b>41.64</b>	<b>534'693</b>	<b>44.01</b>
Au rejet	en m <sup>3</sup>	en %	en m <sup>3</sup>	en %
Turbidité, nettoyage, etc.	1'196	0.25	1'485	0.28

Suite au réétalonnage de certaines sondes de niveau, il apparaît que les volumes indiqués ci-dessus sont certainement un peu trop élevés. Pour l'année à venir, les résultats seront intéressants à mettre en comparaison, car plus fiables (remplacement des sondes de pression par des sondes à ultrasons).

## Evolution des débits aux captages Les Aches

	2018	2017	
	en m <sup>3</sup>	en m <sup>3</sup>	en %
Consommation	88'192	106'242	- 17.0
Rejet	12'658	2'420	+ 423.1

Il apparaît que l'approvisionnement des captages « Les Aches » est en baisse significative, ce qui, rapporté à la

forte augmentation des rejets, indique un mauvais état des drains et conduites, entraînant une forte turbidité.

On peut constater sur les figures 1 et 2 ci-après une mise en charge des captages, visible au travers d'une résurgence d'eau en surface et d'un niveau d'eau élevé dans le captage, l'écoulement ne pouvant se faire de manière adéquate. Cette mise surcharge n'est pas conforme aux exigences en vigueur.

L'approvisionnement de ces captages étant significatif et d'importance pour Payerne, un assainissement devra être entrepris dans un futur proche.



Captages Les Aches, résurgence en surface



Captages Les Aches, refoulement dans les drains et captage

Déduction faite de l'eau vendue à la Commune de Fétigny et à l'Aérodrome, la consommation journalière de notre Commune pour 2018 s'est élevée à environ 277 litres/habitant/jour (293.75 l/h/j), y compris l'utilisation pour l'industrie, l'agriculture, les fontaines ainsi que les pertes du réseau. La consommation annuelle a ainsi diminué de 9.47 % (+ 9.58 %) par rapport à l'an dernier.

Le débit des sources s'est encore amaigri de 2.37 % (-4.89 %). Elles ont contribué pour 41.64 % (44.01 %) de nos besoins. Les puits de Montagny appartenant à l'Entente ont légèrement diminué et couvrent le 10.19 % (10.36 %) de notre approvisionnement. Dès lors, l'apport du puits de la Vernaz à Corcelles, en hausse, couvre les 48.17 % (45.63 %) de nos besoins. Nous privilégions bien entendu l'eau de nos sources avant de devoir acheter l'eau aux communes voisines. L'approvisionnement en général a diminué de 7.41 % (+ 8.16 %) par rapport à l'année dernière.

Suite aux différentes campagnes d'écoute de réseau et de recherche de fuites, et par comparaison des volumes d'eau d'approvisionnement et de facturation, on peut estimer sur l'ensemble du réseau de distribution d'eau communal un taux de fuite compris entre 6 et 8 %. Ne sont pas compris, l'eau de construction, de traitement, des fontaines, etc. La moyenne suisse est d'environ 15 %.

### Extension ou remplacement de conduites dans le réseau

En plus des contrôles techniques et sanitaires des captages, chambres de visite et réservoirs, le personnel du secteur de l'eau potable a effectué les travaux suivants :

- remplacement de la conduite d'eau à la Place de la Concorde ;
- remplacement de la conduite d'eau à la rue du Temple.

### Défense incendie

Le nombre de bornes hydrantes s'élève à 390 unités (393). Les 2 hydrantes souterraines restantes, ainsi qu'une borne hydrante à la rue à Thomas, ont été supprimées dans le cadre des travaux. Toutes les bornes hydrantes sont contrôlées, repeintes et, si besoin, réparées ou remplacées.

	2018		2017	
	en m <sup>3</sup>	en %	en m <sup>3</sup>	en %
<b>Pompages</b>				
L'Entente	114'605	10.19	125'824	10.36
La Vernaz, Corcelles 729'869 ./. Essai de pompage 102'118	541'800	48.17	554'327	45.63
<b>Total</b>	<b>656'405</b>	<b>58.36</b>	<b>680'151</b>	<b>55.99</b>

Approvisionnement d'eau total pour 2018 : 1'124'807 m<sup>3</sup> (1'214'844 m<sup>3</sup>).

## Entretien du réseau

Notre réseau d'eau (diamètre entre 100 et 300 mm) a une longueur totale d'environ 87'458 m. Cette longueur comprend les conduites de pression communales (81'261 m) ainsi que les conduites gravitaires des captages (6'197 m).

La campagne de contrôle et de réfection des capes de vannes a été poursuivie durant l'année 2018 avec 624 (243) vannes contrôlées. Notre réseau ne compte pas moins de 3'216 (3'187) vannes de réseau ou de branchements privés.

Le secteur de l'eau potable a réparé 9 (8) fuites sur les embranchements de distribution et 14 (12) fuites sur les conduites principales du réseau.

## Compteurs

Les nouvelles constructions ont nécessité la pose de 62 (43) compteurs.

Par ailleurs, la démolition ou l'inoccupation de divers bâtiments a occasionné la dépose de 8 (5) compteurs. Dans le cadre de l'échange périodique destiné à maintenir un parc ne dépassant pas 16 ans d'âge, 141 (243) compteurs ont été changés. Actuellement, 1'856 compteurs sont installés sur le réseau de Payerne y compris sur les bâtiments communaux et postes d'arrosage. Tous possèdent aujourd'hui une installation de relevé à distance.

Lors de l'échange périodique des compteurs, chaque installation est contrôlée et remise en conformité si nécessaire.

## Divers

- contrôle et maintenance des vannes de chaussée ;
- réparation de la conduite des captages aux Aches ;
- documentation du dossier de l'autocontrôle ;
- révision et échange partiel des bornes hydrantes sur le réseau ;
- remplacement des branchements privés sur le domaine public sur les chantiers susmentionnés ;
- équipement de compteurs dans les chambres d'arrosage et de traitement, aux fontaines et dans les refuges ;
- équipement de compteurs dans les bâtiments communaux.

## 6.4. Domaines

Le Municipal des domaines fait partie du comité du Syndicat d'Améliorations Foncières de Corcelles. Il suit également les travaux du syndicat de Grandcour.

### Situation à fin 2018

#### Corcelles

A la suite de l'enquête de 2017 sur la répartition des frais, ainsi que sur le plan des travaux exécutés et l'adaptation des limites suite à l'exécution des travaux, le paiement des frais a été effectué par le comité en mars 2018. Une fois que les quelques opérations encore en suspens seront réglées entre les services du Canton, le comité pourra entamer la procédure de dissolution du syndicat.

#### Grandcour

L'enquête de 2017 sur la répartition des frais, ainsi que le plan des travaux exécutés et l'adaptation des limites suite à l'exécution des travaux a permis de livrer le dossier à l'Office de l'Information sur le Territoire (OIT). Dès que ce dernier l'aura transmis au Registre foncier pour l'inscription définitive, le comité du syndicat pourra procéder aux paiements des frais dus aux propriétaires. Ensuite seulement, le comité pourra entamer la procédure de dissolution du syndicat.

## 6.5. Forêts

Le Groupement forestier Payerne-Avenches (GPA) a été constitué en 2010 et, après quelques années de fonctionnement, le besoin d'unir ses forces avec la Corporation forestière de la Basse-Broye (CBB) s'est manifesté. Après quelques mois d'études, le groupe de travail a été en mesure de présenter un projet de fusion entre ces deux entités qui a conduit à la création au 1<sup>er</sup> janvier 2019 du Groupement Forestier Broye-Vully (GFBV).

Un bail à ferme pour biens-fonds forestiers lie la Commune de Payerne (107 ha) au Groupement Forestier Broye-Vully. Les travaux forestiers non prévus par le bail sont effectués par notre personnel et se rapportent aux soins des plantations et à l'entretien des chemins et des lisières. Une attention particulière est portée sur l'accessibilité de nos forêts pour les activités en plein air. Dans ce sens, nous veillons à ce que ces espaces de loisirs, refuges, piste vita, piste finlandaise, soient régulièrement contrôlés et entretenus pour qu'ils offrent un aspect accueillant à la population.

Moment agréable et apprécié, les jeunes enfants et leurs parents ont participé le samedi 10 novembre 2018 à la 47<sup>e</sup> plantation de «L'arbre des 7 ans» qui s'est déroulée dans le bois des Tailles, à proximité du Chalet de Blanche- Neige. Ce sont ainsi de jeunes plants qui ont été mis en terre après que le garde-forestier a donné les informations d'usage sur l'art de planter un arbre.

## 6.6. Cours d'eau

La surveillance et l'entretien des ruisseaux et fossés sont assurés par le personnel communal. Les travaux de curage des fossés et de vidange des «dessableurs», de fauchage des berges et de stabilisation des rives font l'objet d'un décompte annuel. Ils sont subventionnés à raison de 65 % par le Département du territoire et de l'environnement, Direction générale de l'environnement (DGE).

Depuis le milieu de l'année 2016, le castor a fait une apparition remarquée sur notre territoire, occasionnant des dommages dans et aux abords de nos cours d'eau, ainsi qu'aux ouvrages de drainage et aux cultures. Pour assurer le débit des cours d'eau, nous intervenons régulièrement, avec l'accord des milieux de la faune, pour démonter les barrages.

## 6.7. Protection civile

### Effectifs

L'effectif actuel de l'ORPC Broye-Vully est de :

- 30 officiers ;
- 48 sous-officiers ;
- 354 hommes et femmes de troupe ;
- total : 432 ;

soit une diminution par rapport à 2017 de 6 personnes.

L'ORPC a collaboré au plan canicule.

## 6.8. SDIS

### Effectifs

- 1<sup>er</sup> janvier 2018 : 329 sapeurs ;
- 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 309 sapeurs.

Au total, 319 interventions ont eu lieu dans le périmètre du SDIS Broye-Vully représentant 5'280 heures d'engagement.

Par chance, la Commune de Payerne n'a eu aucun événement majeur à déplorer.

## 6.9. Centre de collecte de sous-produits animaux

A la suite des décisions préfectorales ordonnant la désaffectation des clos d'équarrissage de Payerne et d'Avenches, l'Association intercommunale du CCSPA-Payerne a été constituée en mai 1971, avec pour but d'assurer la collecte des déchets carnés provenant des districts de Payerne et d'Avenches. Sa première tâche fut la construction d'un centre de collecte pour l'élimination des déchets carnés. Construit à Payerne, le bâtiment a été achevé en août 1972 et d'importantes transformations ont été entreprises en 1997.

Lié par convention avec l'Établissement d'assurance des animaux de rente (sanima), le centre de Payerne collecte une partie des déchets du canton de Fribourg.

La taxe perçue pour chaque kilo de déchets acheminé au centre permet de couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement. La situation financière de l'Association est saine. Elle a notamment permis de baisser par 3 fois la taxe de prise en charge entre 2001 et 2006. Cette taxe est aujourd'hui de 14 cts/kg pour les remettants des Communes membres et 19 cts/kg pour les autres.

## 6.10. Mobilité

La première ligne de bus urbain a été mise en fonction fin 2018. Elle relie le quartier des Rives de la Broye à l'Hôpital en passant par la gare à la fréquence de la demi-heure.

Une étude de circulation et de la mobilité est en cours sur l'ensemble du territoire communal afin définir quels quartiers pourraient devenir des zones limitées à 30 km/h ou des zones de rencontres.



# 7. Finances Affaires sociales

## Santé Sécurité SPOP

Eric Küng

**Finances** : La maîtrise des charges et des rentrées fiscales plus importantes que budgétées permettent de présenter un résultat positif. Avec le concours du service à la population (SPOP), le service des Finances a demandé aux personnes en résidences secondaires de justifier leur statut.

**Informatique** : Suite à la mise en place du planning de formation du personnel communal, la migration de notre ERP a été effectuée en septembre. Les principaux concernés ont été le SPOP et les Finances. Les collaborateurs doivent se familiariser à ce nouveau système. En parallèle, le secteur informatique est toujours en appui pour le gros projet du bâtiment aéroportuaire et la mise en place du réseau informatique des garderies .

**Service à la population** : L'augmentation de la population et la vacance momentanée du poste de chef de secteur ont mis le secteur en difficulté. La gestion des dossiers a pris du retard. Une analyse est en cours afin d'optimiser les futures tâches du secteur. Fin 2018, le système des naturalisations a été modifié et les dernières auditions ont été terminées début 2019.

**Sécurité publique** : L'opération « Ville propre » a été poursuivie et une réflexion est entamée entre les services concernés afin d'améliorer la situation. Dès l'automne passé, des opérations de surveillance ont à nouveau été mises en place, tant sur les espaces verts, le littering et les sacs à ordures. Un nouveau concept sécuritaire sera opérationnel à mi 2019, avec des objectifs plus ciblés.

**Mobilité** : La nouvelle ligne de bus urbain a été mise en service le 10 décembre et pendant les deux « nocturnes » de fin d'année, l'utilisation de cette ligne était gratuite le soir.

**Services sociaux** : L'augmentation de la population est en phase avec l'augmentation des bénéficiaires des prestations. Les informations sur l'action sociale dans le district peuvent être consultées dans le rapport de gestion de l'ARAS sur le site internet : [www.arasbroyevully.ch](http://www.arasbroyevully.ch). Sur ce même site, vous pouvez obtenir les informations sur les actions menées par le Centre Social Régional.

**Petite enfance** : Le Centre de Vie Infantile (CVE) de Corcelles est opérationnel depuis août et le taux d'occupation ainsi que le fonctionnement donnent satisfaction. La prochaine étape sera la réalisation du CVE de Payerne.

**Santé** : La convention du transfert des bâtiments entre le HZP et le HIB est entre les mains des Conseils d'Etat des 2 Cantons pour signature. Le nom HZP n'étant plus en relation avec les nouveaux buts de l'association, celle-ci a changé de nom et se nomme : FOREMS. Cette entité a pour mission de construire un nouvel EMS.

## 7.1. Finances

L'analyse du résultat des comptes de l'exercice 2018 figure dans le fascicule distinct «Extrait des comptes 2018».

## 7.2. Informatique et télécoms

Le secteur informatique et télécoms s'occupe principalement des tâches suivantes :

- gestion du parc informatique ainsi que du support aux utilisateurs ;
- gestion et maintenance des serveurs de données, de messagerie, de l'application métier ainsi que d'autres systèmes annexes ;
- gestion et maintenance du réseau informatique ;
- gestion et maintenance du central téléphonique de la Commune ;
- gestion et maintenance des sites Internet de la Commune, de la cave ainsi que de l'Intranet ;
- mise en forme de documents, affiches, flyers et autres pour les services communaux ;
- service d'impression de tous les gros volumes d'impressions comme :
  - le Trait d'Union ;
  - les factures déchets ;
  - les factures de l'impôt foncier ;
  - les factures de la consommation d'eau ;
  - les factures égouts/épuration ;
  - les flyers et affiches pour le Musée et les diverses manifestations en lien avec la Commune ;
  - les impressions des rapports de gestion, des comptes et des budgets communaux ainsi que des rapports d'activités de la COREB, de l'ARAS Broye-Vully, de l'ARAJ, d'Estavayer-le-Lac - Payerne Tourisme, du SDIS et de l'ORPC.

Il est à noter que les impressions effectuées pour des tiers se limitent à des entités en relation directe avec la Commune et les frais sont facturés à ces dernières.

### Projets de l'année

#### Migration de l'application communale GEFI

Les données salariales ont été migrées sur ABACUS en fin d'année 2017 afin de pouvoir établir les certificats de salaires sur le nouveau système en début 2018.

Les formations sur les différents modules ont eu lieu durant le 1<sup>er</sup> semestre 2018 et les phases tests de juin à fin août.

Début septembre, la comptabilité et le contrôle des habitants ont été basculés en production sur respectivement ABACUS et NEST.

Durant l'automne 2018, les collaborateurs ont pris leurs habitudes sur les différentes applications et les défauts et les dernières erreurs de reprise sont toujours corrigés.

#### Bâtiment aéroportuaire, Swiss Aeropole SA

Le secteur informatique et télécoms a été fortement mis à contribution dans les phases de construction de ce nouveau bâtiment aéroportuaire, le réseau informatique du bâtiment, géré par la Commune, étant la colonne vertébrale de toute la bureautique mais aussi de toute la gestion technique du bâtiment (chauffage, ventilation, froid, éclairage, éclairage de secours, stores, etc.).

Voici quelques chiffres représentant le réseau informatique de la Commune de Payerne à fin 2018 :

- nombre de bâtiments en réseau : 28 ;
- nombre de PC communaux en réseau : plus de 100 ;
- nombre de MAC scolaires en réseau : env. 450 ;
- points d'accès Wifi : 112 (112);
- serveurs virtuels : 38 (sur 3 serveurs physiques) ;
- capacité totale de stockage : 18 TBytes.

### Exemple de la sécurité informatique

Afin de pouvoir s’imaginer ce qui se passe sur un réseau informatique, nous vous présentons ci-après un extrait du système de filtrage de contenu Web régulant le trafic entrant et sortant par le pare-feu de la Commune.

Les chiffres parlent d’eux mêmes.

Récapitulatif des messages entrants :



### 7.3. Sécurité publique

L'effectif du corps de la Sécurité publique, au 31 décembre 2018, comprend 1 chef de secteur et 4 collaborateurs ayant suivi la formation d'assistant de sécurité publique.

Quatre patrouilleuses scolaires, dont une engagée par l'ASIPE, sont également rattachées à ce secteur.

Suite au préavis n° 08/2017 « Action Ville propre », le secteur de la Sécurité publique a effectué des patrouilles avec comme priorité la répression des infractions suivantes :

- dépôt de sacs non-officiels ;
- abandon de déchets sur la voie publique ;
- crachat ou miction sur la voie publique ;
- dépôt de déchets ménagers dans les poubelles publiques ;
- déjections canines non-ramassées immédiatement.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, 225 personnes ont été dénoncées pour une infraction à la liste ci-dessus.

Suite au changement du système informatique de gestion communale, les collaborateurs ont été formés sur les nouvelles applications concernant la gestion des décès, la police des chiens et la police du commerce.

#### Encaissements d'amendes et de taxes

	2018	2017
<b>Amendes :</b>		
Nombre d'amendes d'ordre délivrées	10'107	10'109
Somme encaissée :	543'827.11	547'982.83
Taxes de contrôle du stationnement		
Horodateurs	147'119.01	146'925.07
Macarons pendulaires	166'550.--	149'160.--
Macarons résidants	143'305.--	124'355.--
<b>Total</b>	<b>456'974.01</b>	<b>420'440.07</b>



Mise en place d'un feu de signalisation pour sécuriser un passage pour piétons



Achat d'un appareil mesurant le nombre de véhicules et leur vitesse

Le secteur de la Sécurité publique a procédé aux encaissements divers suivants :

	2018	2017
<b>Encaissements divers :</b>		
étalagistes, foires, marchés, patentes, patentes temporaires	32'355.--	34'460.--
divertissements, taxe spectacle et musique	56'742.60	56'620.40
notifications commandements de payer et divers	67'241.--	69'340.--
inhumations (permis d'inhumation/incinération et concessions)	33'544.10	30'580.--
<b>Total :</b>	<b>189'882.70</b>	<b>191'000.40</b>

Commandements de payer notifiés	897	1'017
---------------------------------	-----	-------

<b>Etablissements publics :</b>		
ils ont bénéficié des permissions suivantes (heures supplémentaires) :	1015	1'039
représentant un total de taxes encaissées pour	29'645.--	29'280.--
<b>Lotos :</b>		
autorisations accordées	16	14
<b>Tombolas :</b>		
autorisations accordées	3	4
<b>Permis temporaires pour vente de boissons alcooliques :</b>		
permis délivrés	76	79
<b>Demandes de manifestation via le portail cantonal POCAMA :</b>		
demandes traitées	86	87
<b>Licences de taxis :</b>		
nombre de licences A	5	5
nombre de licences B	7	6
<b>Marché du logement :</b>		
logements vacants au mois de juin de l'année de référence	109	26

Rapports résultant des compétences de la sécurité publique :	2018	2017
naturalisations	16	41
dénonciations sur le domaine privé	205	279
infractions au RCP	76	104
infractions élimination déchets (avertissements inclus)	231	378
<b>Total :</b>	<b>528</b>	<b>802</b>

	2018	2017
<b>Services funèbres :</b>		
Nombre d'annonces de décès traitées concernant des personnes décédées à Payerne et/ou inhumées au cimetière St-Jacques	176	190

## 7.4. Service à la population (SPOP)

### Personnel

Au 31 juillet 2018, Monsieur Laurent Cosendai, chef de secteur, a décidé de réorienter sa carrière professionnelle et a quitté son poste, après plus de cinq années au service de la Commune de Payerne. Son remplaçant, Monsieur Lionel Chevalley, est entré en fonction au 1<sup>er</sup> octobre. L'intérim a été assuré par Madame Monique Corminboeuf.

L'effectif du SPOP, inchangé depuis 2010, se compose au 31 décembre 2018 de 3.5 ETP soit :

- 1 chef de secteur à 100 % ;
- 1 collaboratrice à 100%
- 1 collaboratrice à 80 % ;
- 1 collaboratrice à 70 %.

A noter qu'une collaboratrice auxiliaire (à 60 %) a été engagée au 1<sup>er</sup> décembre 2018 afin de pallier l'augmentation des tâches à réaliser, au vu de la croissance de la population de la Ville.

Les tâches assurées par le SPOP sont les suivantes :

- centrale téléphonique communale ;
- accueil, renseignements généraux ;
- contrôle des habitants ;
- police des étrangers ;
- commande de nouvelles cartes d'identité suisses ;
- office central des réservations ;
- traitement administratif des demandes de naturalisation ;
- contrôle des signatures (initiative, référendum) ;
- tenue du rôle des électeurs et contrôle des cartes de vote lors de votations / élections ; participation au dépouillement les jours de scrutins ;
- vente des macarons déchetterie supplémentaires, distribution des sacs poubelle aux familles nombreuses, gestion et distribution des cartes magnétiques d'accès aux « Moloks » installés dans les nouveaux quartiers d'habitations ;
- vente des entrées piscine enfants à demi-tarif (valable pour les payernois et enfants scolarisés à Payerne) ;
- plan canicule : gestion du fichier des personnes sensibles et des inscriptions au suivi par l'ORPC ;
- secrétariat de la CCSI.

### Contrôle des habitants

Depuis la mise en service du système de ticketing en 2015, une augmentation constante des passages au guichet a été constatée pour approcher les 10'000 tickets délivrés. La tendance actuelle reste à la hausse, avec une moyenne de 37 passages par jour, et un record à 80 passages le 1<sup>er</sup> novembre.

Afin de faire face à cet afflux, la Municipalité a décidé de fermer les guichets un jour par semaine (le mardi). Ce jour « sans guichet » permet de traiter les dossiers transmis les autres jours de la semaine et de tenir les délais, sans trop préjudicier l'accessibilité.

Majoritairement (79 %), les temps d'attente restent inférieurs à 4 minutes pour les citoyens. Cependant, aux heures ou durant les jours de forte fréquentation, le temps d'attente peut être supérieur à 8 minutes (12 %).

Enfin, sur la base de relevés enregistrés périodiquement, on peut noter que la centrale téléphonique communale, attribuée au Service à la population, suscite une importante activité. Le nombre d'appels quotidiens fluctue généralement entre 20 et 50, dont 35 à 50 % sont destinés aux autres services communaux.

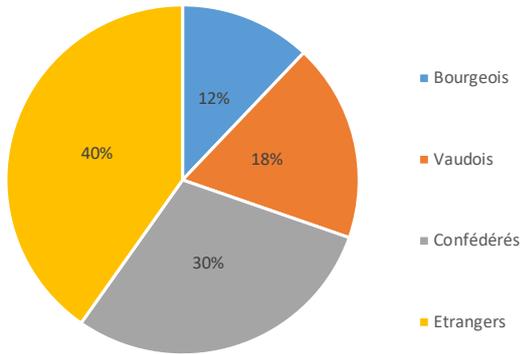
### Population 2018 (chiffres au 31 décembre 2018)

Se répartissant comme suit :

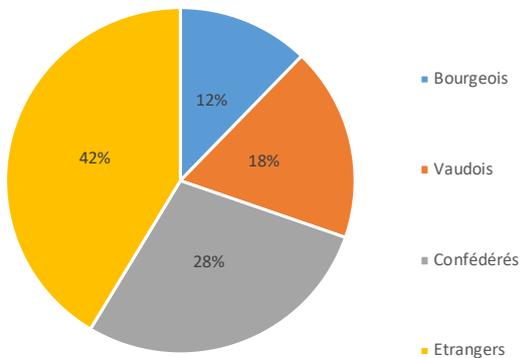
	2018	2017
Bourgeois de la Commune	1'254	1'188
Vaudois	1'859	1'790
Confédérés	2'906	2'831
Total population suisse	6'019	5'809
Etrangers	4'250	3'964
<b>Total général de la population</b>	<b>10'269</b>	<b>9'865</b>

Répartition de la population

Etat 2017



Etat 2018



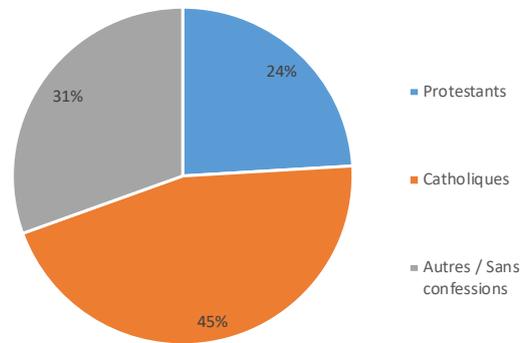
Quelques statistiques

	2018	2017
Nombre de ménages	4'314	4'334
Documents délivrés/ envoyés	4'853	--
Mutations	5'167 (+ 12 %)	4'623
Arrivées	955	876
Départs	705	1'024
Cartes d'identité	298	327
Naturalisations	79	90
Naissances	135	136
Mariages	111	51
Divorces	33	36
Séparations	38	43
Décès	106	161

Confessions

La statistique des confessions est demandée par le Canton au 1<sup>er</sup> octobre sur le total de la population en résidence principale. Dans notre Canton, seules les églises protestantes et catholiques, ainsi que la communauté israélite, sont reconnues de droit public. Toutes les autres religions intègrent en conséquence le chapitre «Autres confessions».

	2018	2017
Protestants	2'470	2'469
Catholiques	4'664	4'518
Autres confessions/sans confession	3'135	2'057

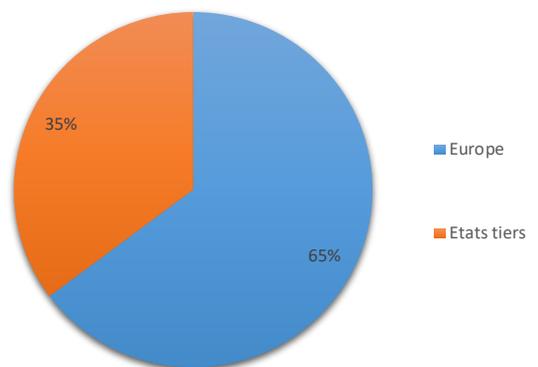


Bureau des Etrangers

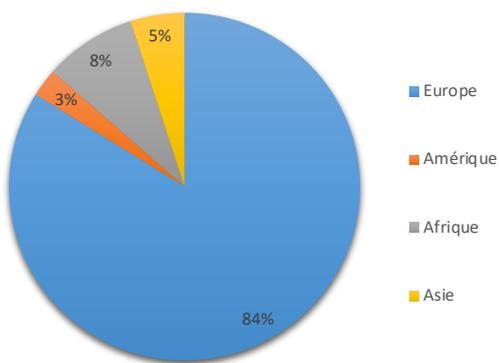
Au 31 décembre 2018, la population étrangère résidant à Payerne était de 4'250 habitants (41.39 %), de 88 nations différentes.

Voici quelques chiffres :

Population étrangère : UE-AELE / Etats Tiers



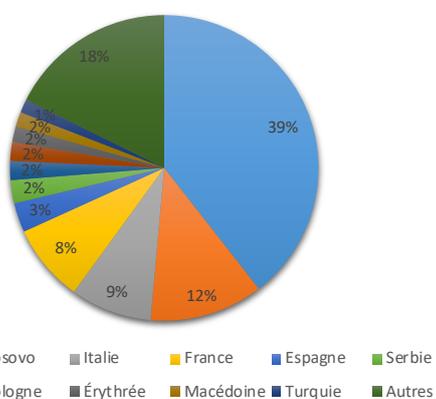
**Population étrangère par continent**



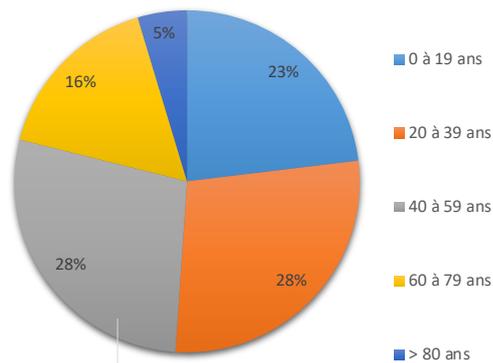
L'âge moyen de la population payernoise est de 39.3 ans, avec des différences significatives entre les suisses et les étrangers :

	Hommes	Femmes
Suisses	42.2	45.6
Etrangers	33.4	31.7
<b>Total :</b>	<b>38.2</b>	<b>40.3</b>

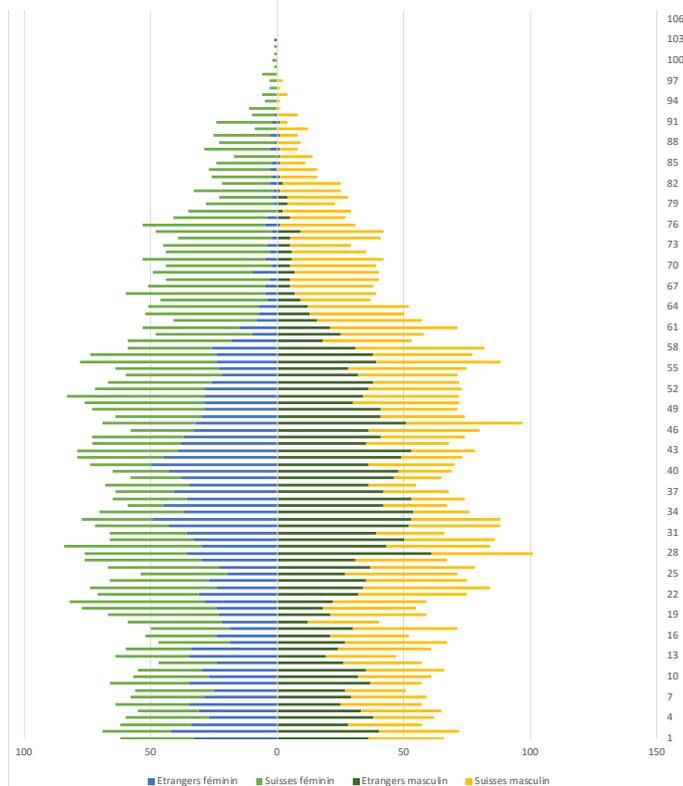
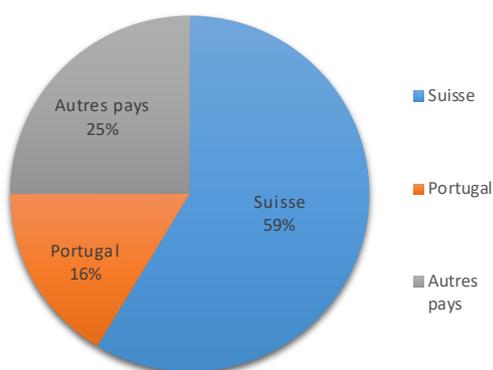
**Population étrangère, pays principaux (plus de 60 ressortissants)**



**Répartition de la population selon les âges**



Le Portugal est la nation la plus représentée avec 1'679 ressortissants au 31 décembre 2018, représentant 39.5 % de la population étrangère totale.



## Office central des réservations

L'office central de réservations loue ou met à disposition de la population, des sociétés locales et de toute autre personne intéressée les locaux communaux suivants :

- abris PC : Rammes, Pré-du-Château et Vers-chez-Perrin ;
- Stade municipal : 4 terrains, dont 1 synthétique, 1 piste d'athlétisme et des vestiaires ;
- Halle des Fêtes : 3 salles, cuisine, buvette, mur de grimpe et vestiaires ;
- Centre sportif de La Promenade : 2 salles de gymnastique, 1 salle polyvalente et 1 piscine couverte ;
- Centre sportif des Rammes : 2 salles de gymnastique, 1 cuisine-buvette et 1 salle de théorie ;
- refuges : Boulex, Blanche Neige et Cadets ;
- site du Château : Abbatale, Temple, salle Cluny, cave communale, KVO, salles de la Municipalité, Pierre Viret, des avocats et du Tribunal ;
- domaine public : divers endroits en ville, dont les principaux : Place Général-Guisan, rue du Temple, Place des Tireurs à la cible, Place du Tribunal, Place du Marché ;
- Ancien Hôpital : salle de rythmique et divers locaux ;
- Groupe scolaire de La Promenade : diverses salles de musique, de cuisine et de classe ;
- Colonie des Cluds.

## Principaux objets loués

- **Refuges :**
  - **Cadets** : 126 locations, ce qui représente 146 jours d'occupation du refuge dont 13 occupations par la Commune et le Passeport-vacances ;
  - **Boulex** : 61 locations (ouverture de mi-mars à mi-novembre), ce qui représente 67 jours d'occupation du refuge ;
  - **Blanche Neige** : 64 locations (ouverture de mi-mars à mi-novembre), ce qui représente 72 jours d'occupation du refuge, dont 6 jours d'occupation par l'armée.
- **Château :**
  - **Salle Cluny** : 35 locations privées et 54 jours de mises à disposition en faveur de l'administration communale ou dépendantes (visites guidées, concert de l'Abbatale), soit au total 143 jours d'occupation.
- **Halle des Fêtes** : 17 lotos et 54 manifestations diverses (représentant 209 jours d'occupation), ont eu lieu dans cette salle en 2018. De plus, 32 jours ont été utilisés par les établissements primaire et secondaire, 8 jours

pour des séances ou manifestations communales et 29 pour des travaux divers. La salle 3 est utilisée quotidiennement par les écoles secondaires pour les leçons de gymnastique.

- **Centre Sportif des Rammes** : 34 manifestations sportives ont eu lieu durant l'année 2018. En plus des écoles et de l'OPTI durant la journée, 8 sociétés sportives se partagent l'occupation des 2 salles durant la semaine pour leurs entraînements.
- **Centre Sportif de La Promenade** : en plus des écoles, une vingtaine de sociétés locales ou des particuliers se partagent l'occupation des salles de gymnastique pour leurs entraînements hebdomadaires.
  - **Piscine couverte** : le bassin est sur-occupé : en plus des écoles, du Payerne Natation et des ouvertures au public, une large palette de cours (aquagym et autres) sont ouverts et accessibles à tout âge.
- **Domaine public** : une multitude d'associations et institutions se partagent les divers endroits de notre cité parfois la semaine, mais surtout les week-ends pour y faire leur promotion publicitaire ou caritative.
- **Colonie des Cluds** : la colonie a été réservée à 63 reprises dans le courant de cette année, pour une occupation totale de 221 jours. Outre les écoles payernoises et d'autres établissements scolaires, la colonie a été mise à disposition de 50 privés ou associations tierces pour des anniversaires, sorties de sociétés, camps musicaux ou autres. A noter que les traditionnelles colonies payernoises l'ont occupée du 7 juillet au 5 août.

## 7.5. Service des assurances sociales AAS

Dans la région de la Broye-Vully, les assurances sociales sont gérées par l'ARAS Broye-Vully et regroupées en quatre agences situées à Avenches, Payerne, Lucens et Moudon. Chaque Agence d'Assurances Sociales (AAS) est placée sous la responsabilité d'une préposée qui, selon les besoins, dispose de personnel. Depuis octobre 2016, l'Agence d'Assurances Sociales de Payerne gère le Centre Régional de Décisions (CRD) pour les Prestations Complémentaires pour Familles (PCFA). L'effectif total moyen pour les 4 agences et le CRD a représenté 7.33 ETP en 2018 (6.86). Les agences et le CRD sont dirigées par un agent régional à 30 %.

Les 4 AAS desservent toute la population du district de la Broye-Vully.

Le coût total 2018 par habitant (sur la base des habitants au 31 décembre 2016) s'est établi à Fr. 26.58 (Fr. 24.57), dont Fr. 17.65 (Fr. 17.31) à charge des Communes, le solde étant financé par la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation à Vevey, le SASH et diverses autres recettes. Il convient de relever que ces montants intègrent les frais liés au Centre Régional de Décisions PCFamille (CRD) ce qui représente un coût de Fr. 204'476.82 financé par le SASH. Compte tenu de cet élément, le coût par habitant pour ce qui concerne les AAS sans le CRD peut être ramené à Fr. 21.60 (Fr. 19.97).

L'Agence d'Assurances Sociales (AAS) de Payerne, sise à la rue des Terreaux 1 à Payerne, dessert les Communes de Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Grandcour, Missy, Payerne et Trey, soit une population de 14'494 habitants au 31 décembre 2018.

Madame Viviane Udry, préposée de l'AAS de Payerne, a souhaité se consacrer entièrement au régime des PC Famille dès le mois de septembre 2018. Madame Prisca Gaiani, déjà préposée de l'AAS d'Avenches, a repris le poste de préposée de l'AAS de Payerne dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Les taux d'activité des deux collaboratrices concernées ont été adaptés en conséquence. Ainsi en moyenne annuelle, l'AAS de Payerne a disposé de 1.75 ETP + 1 apprentie (1.85).

## 7.6. Aide Sociale

Depuis 1999, les demandes d'aide sociale pour le district sont traitées par le Centre Social Régional (CSR). Le rapport de gestion de l'ARAS Broye-Vully donne des indications précises sur cette activité.

## 7.7. Accueil de jour de la petite enfance

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Commune de Payerne a adhéré au Réseau d'accueil de Jour Broye-Vully (ARAJ Broye-Vully) qui regroupe 26 Communes sur les 31 du district. Cette adhésion au réseau permet à la population payernoise d'avoir accès à des places d'accueil dans 5 garderies (Les Passerelles (ex Courte-Echelle) à Payerne et à Corcelles-Payerne depuis octobre 2018, Pomme-Cannelle à Moudon et Lucens et Pinocchio à Avenches), ainsi qu'à toutes les accueillantes en milieu familial de la région.

Pour ces deux types de placement, les Communes membres versent leur participation à l'ARAJ, soit Fr. 68.44 par habitant pour 2018 (sur la base des habitants au 31 décembre 2016) (Fr. 57.48). Des informations détaillées sur ces éléments ainsi que sur les places d'accueil à disposition figurent dans le rapport de gestion de l'ARAJ Broye-Vully.

Depuis la rentrée scolaire 2015, la structure d'accueil parascolaire le Croc Bonheur, gérée et financée par l'ASIPE a rejoint le réseau ARAJ. Cette adhésion à l'ARAJ a permis de recevoir des subventions cantonales de la FAJE. Cette structure dont les locaux sont situés à la rue à Thomas 9 à Payerne accueille des enfants le matin avant l'école, pour le repas de midi, puis l'après-midi. La facturation est assurée par l'ARAJ. Les tarifs sont identiques aux autres structures de ce type du réseau ARAJ et ils sont établis en fonction du revenu des parents placeurs. Le Croc Bonheur peut accueillir jusqu'à 36 enfants. Le déficit à charge des Communes, après enregistrement des pensions payées par les parents et des subventions cantonales, se répartit entre les Communes membres de l'ASIPE.

## 7.8. Accueil familial de jour (mamans de jour)

Les Communes membres de l'ARAJ Broye-Vully ont délégué les compétences en matière d'accueil familial de jour que la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) leur attribue à l'ARAS Broye-Vully.

La structure de coordination de l'Accueil Familial de Jour de l'ARAS Broye-Vully dispose de 0.1 ETP de responsable de 3 coordinatrices pour 1.3 ETP pour effectuer les enquêtes, organiser et assurer la surveillance des placements, encadrer les accueillantes en milieu familial, participer à leur formation et assurer la permanence téléphonique du service.

L'ARAS Broye-Vully, en tant que structure de coordination de l'accueil familial de jour, est membre de l'Association du Réseau d'Accueil de Jour Broye-Vully (ARAJ Broye-Vully) qui subventionne le secteur placement familial

de jour. L'ARAJ Broye-Vully est l'association régionale qui regroupe 31 Communes et une société. Elle est l'organisme qui subventionne les institutions, établit les barèmes des prix de pension (qui sont fixés en fonction des revenus des parents placeurs) et se charge de la facturation aux parents. L'entrée en vigueur de la LAJE a imposé le système de la caisse centrale au réseau d'accueil de jour, cela signifie que les accueillantes en milieu familial sont sous contrat avec l'ARAS Broye-Vully et rétribuées par l'employeur.

Au 31 décembre 2018, la structure de coordination recensait 73 accueillantes (79) pour 399 (414) places d'accueil disponibles. Malgré cette baisse de l'effectif, on relève que le nombre d'heures de garde réalisées est reparti à la hausse puisqu'il s'établit à 291'596 pour 2018 (254'890).

Au 31 décembre 2018, on recensait 19 accueillantes (20) pour 101 (98) places disponibles sur le territoire de la Commune de Payerne.

## 7.9. Expulsions et relogements de secours

La Justice de Paix fait appel au service social communal chaque fois qu'une expulsion forcée est requise sur le territoire de la Commune. Durant l'année 2018, nous avons été sollicités à 9 (7) reprises. Au final, 2 expulsions ont été annulées alors que les 7 autres ont été exécutées. Dans 4 cas, nous avons entreposé les meubles et autres biens des personnes expulsées dans des locaux communaux. Nous n'avons pas eu à reloger en urgence une ou des personnes concernées.

## 7.10. Aide Complémentaire Communale (ACC)

En 2018, près de 160 personnes ou familles ont bénéficié de l'ACC pour un montant total de Fr. 66'896.30 (Fr. 66'552.10). Les rentes versées s'élèvent au maximum à Fr. 400.-- par an pour les personnes seules et à Fr. 600.-- par an pour les couples, auxquelles s'ajoute un complément de Fr. 200.-- par an pour chaque enfant à charge. Les bénéficiaires sont tous des rentiers AVS ou AI à faible revenu. Les limites de revenus donnant droit à l'ACC sont calquées sur celles des prestations complémentaires AVS/AI. Les bénéficiaires doivent résider à Payerne depuis 10 ans au moins et ne pas disposer d'une fortune supérieure à Fr. 15'000.-- pour les personnes seules et Fr. 20'000.-- pour les couples.

## 7.11. Anniversaires des nonagénaires et centenaires

Nous préparons les visites de la Municipalité aux nouveaux nonagénaires et avons eu le plaisir d'en fêter 28 en 2018 (20). Une personne (1) a fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire en 2018.



# 8. Urbanisme Travaux Abbatiale

## André Bersier

Avec le passage du cap des 10'000 habitants, les projets de construction affluent toujours. Une difficulté supplémentaire est venue se joindre aux différents critères législatifs existants, soit l'application de la LAT voulue par le peuple suisse.

Ce nouveau paramètre législatif a engendré une densification, des projets plus volumineux et plus serrés, entraînant des oppositions aux différents projets mis à l'enquête publique. Aujourd'hui, tout projet de construction s'est compliqué et demande des durées de traitement toujours plus longues.

En outre, en collaboration avec Madame la Syndique Christelle Luisier Brodard, j'ai traité plusieurs gros projets tels que :

- la poursuite des travaux de rénovation de l'Abbatiale, initiés par mon prédécesseur ;
- la mise en route des travaux d'aménagement de la Place du Marché ;
- le suivi de l'aménagement du parc public en Guillermaux ;
- la réalisation du bâtiment aéroportuaire, au travers de Swiss Aéroport SA ;
- la mise en place d'un nouveau site pour accueillir un EMS suite au désistement du site initial de la Fermenta ;
- la poursuite du projet de centre commercial et du réaménagement de la place Général Guisan ;
- le développement d'un projet de bâtiment qui remplacera la maison de paroisse, avec la mise en place d'un nouveau parc public arborisé.

Mon engagement s'est aussi focalisé sur d'autres projets privés ou publics :

- la mise en place des arrêts de bus pour la nouvelle ligne de transports en commun ;
- la mise en place du projet immobilier «Les Charmes» et la poursuite du projet des Rives de la Broye ;
- le démarrage de l'opération de révision du plan d'affectation des hameaux.

La gestion des projets d'urbanisme et de la police des constructions est donc sans relâche et intense. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, les projets routiers et la mobilité ont d'ailleurs été transférés à mon collègue Monsieur André Jomini.

D'autres projets privés ou publics vont encore se développer en ville mais également sur Aéroport : les défis sont donc encore nombreux.

## 8.1. Urbanisme et aménagement du territoire

Le service Urbanisme et Travaux a été perturbé dans son fonctionnement suite à l'absence de quelques mois du chef de service. Les collaborateurs du service et le Municipal ont dû se répartir les différents projets et chantiers en cours.

Durant l'année 2018, 74 (67) enquêtes publiques ont été ouvertes et 54 (52) permis de construire ont été délivrés.

De plus, la Municipalité a délivré :

- 8 (11) permis de construire dispensés d'enquête publique, procédure prévue à l'art. 72 d du règlement d'application de la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC) ;
- 40 (41) autorisations de construire sans enquête publique par le biais d'une procédure municipale simplifiée ;
- 23 procédés de réclames ou publicitaires (enseignes, décors, etc.) ;
- 25 autorisations pour la pose de panneaux solaires.

Au total, ce ne sont pas moins de 150 autorisations qui ont été délivrées par l'Autorité (environ 3 par semaine).

Outre l'exécution de tâches courantes (police des constructions, salubrité, aménagement et équipement de la Ville, traitement des nombreuses oppositions, etc.), le service a plus particulièrement participé :

- à la demande de l'examen préalable de la modification du plan général d'affectation et de son règlement au lieu-dit « La Palaz » (zone sportive et d'utilité publique) en février 2013 – après deux examens préalables, la poursuite de la procédure est dans l'attente du déclassement SDA (surfaces d'assolement) de ce territoire par le Canton de Vaud ;
- à la poursuite du traitement des oppositions suite à la mise à l'enquête publique du Plan de Quartier « En Favez » et son règlement, accompagnés du rapport d'aménagement prévu à l'art. 47 OAT . Des négociations ont été menées avec les propriétaires et une modification du plan et du règlement vont faire l'objet d'une enquête complémentaire au printemps 2020 ;
- adaptation du PDcom suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT en mai 2014. A réception du rapport du 2<sup>e</sup> examen préalable du Canton, le projet a été mis en attente. Après 2 examens préalables, le processus du PDcom a été stoppé par la Municipalité dans l'attente

de l'établissement du Plan Directeur Régional (PDR) dès 2019 ;

- à la suite du développement du plan de classement des routes. Ce dossier est actuellement à l'examen préalable, il est géré par le service des Infrastructures depuis juillet 2018 ;
- à la poursuite de la révision du plan de classement des arbres : ce dossier a été mis en consultation au Canton ;
- au développement du projet de réaménagement du secteur de la Gare - Place Général Guisan et à l'implantation d'un centre commercial, en partenariat avec CFF Immobilier, Coop et Migros. Un comité de pilotage suit ce grand projet. Le dossier d'examen préalable de l'addenda au Plan de Quartier a été déposé en octobre 2018 ;
- au suivi des projets en phase de réalisation au centre-ville (Vuary– rue Montpellier et rue à Thomas) ;
- au suivi du projet à la rue de Guillermaux avec intégration d'une crèche, d'un parc public et d'un parking souterrain ;
- au suivi du développement du chantier des Rives de la Broye, 1<sup>ère</sup> étape ;
- à la mise en place de la ligne de bus urbain et à la construction des arrêts de bus sous la responsabilité du service des Infrastructures ;
- au groupe de travail « Cité de l'Energie » ;
- à la mise en place avec Corcelles-près-Payerne du périmètre compact et aux négociations avec l'Etat pour les droits à bâtir. Une étude de vision intercommunale a été lancée par les deux Communes en automne 2018 ;
- aux poursuites des études et négociations avec l'Etat sur la réduction des zones à bâtir aux hameaux ainsi que la mise en place d'une stratégie de compensation des surfaces d'assolement (SDA). Une demande de subventionnement a été déposée le 10 juillet 2018 sans réponse de l'Etat à fin 2018 ;
- à la poursuite de Plan d'affectation « Fermenta » en vue de l'établissement d'un EMS et de logements, voire de bureaux. Cette procédure a été stoppée en octobre 2018 sur demande du propriétaire ;
- à la recherche d'un nouveau site pour le projet d'EMS. Finalement c'est le quartier des Rives de la Broye qui a été proposé à l'association FOREMS en décembre 2018 ;
- au suivi de la mise en place d'un mandat d'étude parallèle pour l'agrandissement du HIB ;
- au suivi du projet d'extension du GYB, notamment pour la partie réglementation et intégration architecturale dans le site ;

- au suivi de plusieurs projets immobiliers privés ou publics, des projets industriels voire aéronautiques sur le site d'Aéropôle ;
- aux modifications du projet de règlement sur les procédés de réclame suite à un 1<sup>er</sup> examen préalable au Canton ;
- au suivi des diverses procédures juridiques en cours au Tribunal cantonal (cour de droit administratif) ;
- aux séances de la Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage (CUAP) ;
- aux séances de la commission de construction et de salubrité.

## 8.2. Entretien du domaine public

### Tâches courantes effectuées par le secteur EDP

- entretien des trottoirs, rues, places et lieux publics, travaux de goudronnage ponctuels et travaux de reflâchage ;
- fauchage et entretien des accotements routiers, des zones vertes et des berges de ruisseaux ;
- service d'entretien hivernal en collaboration avec les services de l'Etat ;
- entretien des chemins AF (chemins gravelés) ;
- tous les travaux de préparation, de livraison de matériel, de nettoyage et de rétablissement pour les manifestations traditionnelles et annuelles à savoir :
  - Brandons ;
  - Marché de Printemps ;
  - Caves ouvertes ;
  - Red Pigs Festival ;
  - Fête du 1<sup>er</sup> août ;
  - Tirage ;
  - Marché d'automne et route du moût ;
  - Comptoir de Payerne ;
  - Fête de la Saint-Nicolas ;
  - concert de Noël au Temple ;
  - ainsi que pour des manifestations culturelles ou sportives au Stade municipal voire au Centre Sportif des Rammes ;
- entretien des promenades, des places de jeux, des bancs publics et du mobilier urbain ;
- entretien et nettoyage réguliers des fontaines, des installations de voirie en général ;
- pose des drapeaux décoratifs à la Grand-Rue et à la rue de Lausanne (mai à octobre) ;
- ramassage des déchets ménagers, du verre, du papier et des objets encombrants sous la responsabilité du service des Infrastructures depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 ;

- balayage et propreté du domaine public sous la responsabilité du service des Infrastructures dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018 ;
- contrôle des sacs à ordures illicites (recherche d'identité) avec transmission au secteur de la sécurité publique pour les sanctions ;
- pose et entretien de la signalisation routière courante mais aussi pour les manifestations ou pour les chantiers ;
- gestion de l'affichage culturel en collaboration avec le secteur Atelier ;
- mise en place et démontage de l'éclairage de Noël dans le centre-ville et aux entrées de localité ;
- participation des deux bûcherons du secteur aux travaux du groupement forestier ;
- entretien des plantations des arbres des 7 ans ;
- entretien des bords de forêts et des chemins forestiers.

### Tâches particulières effectuées par le secteur EDP

- assainissement du sentier des jardins Pré Thorin ;
- remise en état des grilles et regards ;
- réfection des berges du ruisseau de Channe ;
- entretien du parcours Vita et de la piste finlandaise ;
- remise en état du chemin AF ;
- fabrication d'une tour pour le toboggan du parc Chinois ;
- action «Ville propre» ;
- terrassement et mise en place des canalisations du BSE ;
- mise en place de décorations en ville ;
- fabrication de décorations de Noël pour la SIC (26 vitrines) ;



Décorations de vitrines pour Noël

- taille des lisières de forêt ;

- débouchage du ruisseau des Avanturies suite au barrage des castors ;



Barrage fait par les castors

- aménagement et déplacement de la fontaine de la place en Vuary ;
- fauchage des parcelles non construites ;
- réfection du dessableur au bois de l'Hôpital ;
- entretien routier à la Grosse Pierre ;
- création de 2 places d'évitement à la route du Vernex ;
- pose de clôtures pour les arbres des 7 ans ;
- remplacement de jeux au parcours Vita ;
- pose de rondins sur la place de jeux du Sansui.

#### Tâches effectuées par le secteur EDP pour d'autres secteurs communaux

Voici ci-après les principales tâches réalisées :

- pour le secteur de la cave :
  - aide pour les livraisons ;
  - soutien ponctuel pour la mise en bouteilles ;
- pour le secteur des parcs et promenades :
  - transport de terre végétale pour différentes plantations (principalement pour la rue Guillermaux) ;
  - évacuation des branches de tailles ;
  - collaboration pour mise en place de la nouvelle serre-tunnel ;
- pour le secteur exploitation bâtiments :
  - terrassement et mise en place de radier pour la réception de la halle anciennement Progin ;



Terrassement et mise en place de radier pour la halle ex Progin

- fabrication d'un couvert pour la pompe à filasse à la STEP ;



Fabrication d'un couvert pour la pompe à filasse de la STEP

- pour le secteur sécurité publique :
  - suite de la mise en place du concept de stationnement ;
  - pose de signalisation en ville et dans les zones industrielles ;
- pour le secteur des eaux
  - mise en conformité des différents captages du secteur des eaux ;
  - étanchéité des ouvrages ;
  - fabrication de plaques en béton pour consolidation des bornes hydrantes ;
- pour les manifestations
  - le secteur EDP est fortement sollicité pour des manifestations publiques ou privées.

Au total, le secteur a fourni quelques 3'089 heures de prestations pour les autres secteurs, soit 1.6 ETP/année.

Des factures ProForma pour un montant total de Fr. 144'642.40 (main-d'œuvre env. Fr. 89'180.-- et matériel + machines env. Fr. 55'462.--) ont été envoyées aux différentes sociétés, à savoir notamment :

Décorations de Noël de la SIC	Fr. 41'800.--
Sociétés USL diverses	Fr. 13'385.50
Fête du 1 <sup>er</sup> août + manifestation Société de développement	Fr. 9'349.--
Brandons (uniquement secteur EDP)	Fr. 35'735.--
Tirage	Fr. 27'025.--
Comptoir de Payerne	Fr. 15'260.--
Red Pigs Festival	Fr. 25'365.--
Diverses autres manifestations, fêtes de quartier, etc.	Fr. 16'872.50

#### Travaux effectués par différentes entreprises ou maîtres d'état

- curage de grilles de route au printemps et en automne ;
- pontage de fissures et gravillonnage ;
- travaux de gravillonnage (route du cimetière, de la Corbière, le Vernex, Planche au Loup) ;
- pose de tapis sur la traversée du hameau de Corges ;
- pose de tapis sur la route d'accès à la Z.I. Champ Cheval ;
- suite des travaux sur la route de l'Aéropole (accès Aéropole I et accès à P5-P6) ;
- suite des travaux de la route de Morens (préavis n° 20/2018).

#### Eclairage public

Chaque année, des travaux d'entretien, de remplacement et de pose de nouveaux luminaires ont lieu. Ces travaux ont été effectués principalement dans le cadre du remplacement de divers candélabres endommagés par des accidents de la circulation ou dans le cadre de remplacement de candélabres usagés.

#### Remplacement et extension du réseau d'éclairage public

- accès aux Rives de la Broye (12) ;
- assainissement de l'éclairage public partiel entre la rue des Granges et la rue de la Gare ;
- remplacement et amélioration de l'éclairage rue de Vuary (8), rue de Bas de Vuary (6) et rue de la Bergerie (8).

### 8.3. Parcs et promenades

#### Tâches courantes exécutées par le secteur Parcs et promenades

- entretien des pelouses du centre-ville et des différentes places de sports (env. 57'000 m<sup>2</sup>) ;
- décorations florales des giratoires, des espaces publics intra et extra-muros de notre cité et des édifices et bâtiments communaux (env. 450 m<sup>2</sup> de massifs de fleurs, 100 caissettes et 90 bacs à fleurs) ;
- taille des haies, des arbustes et des arbres (env. 1'300 pièces) ;
- entretien du cimetière ;
- préparation des fleurs en serre de
  - 16'000 pensées ;
  - 1'200 géraniums ;
  - 300 graminées ;
  - 5'500 plantes à massifs ;
  - 1'050 cyclamens ;
  - 80 chrysanthèmes cascades ;
  - 40 chrysanthèmes pyramides ;
  - 1'600 chrysanthèmes en pots ;
- décorations florales pour diverses manifestations ;
- participation au traditionnel Marché de printemps.

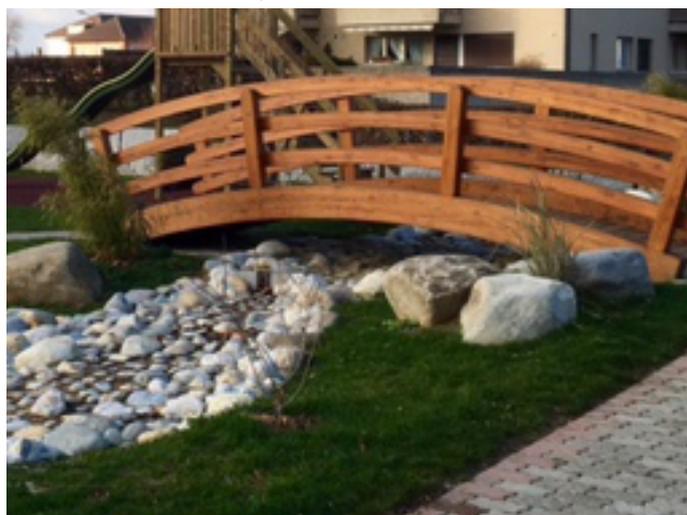
#### Travaux particuliers du secteur Parcs et promenades

- aménagement de la petite place publique en Vuary ;



Aménagement de la petite place publique en Vuary

- aménagement final du parc « japonais » sis à côté de la Halle des Fêtes ;



Aménagement du parc « japonais »

- pose d'une nouvelle clôture partielle au cimetière ;
- pose par une entreprise d'un nouvel enrobé sur la partie du fond de l'allée piétonne ;
- divers travaux d'élagage d'arbres de grande taille par une entreprise spécialisée (parc Montriant – cimetière) ;
- participation à la fabrication et à la mise en place des décorations de Noël pour 26 vitrines du centre-ville, ceci en collaboration avec le secteur EDP.

## 8.4. Abbatale et Musée

### Projet muséal et suivi du chantier de restauration

Le projet de conservation, de restauration et de mise en valeur de l'Abbatiale de Payerne, accepté par préavis (n° 10/2017), a été mené en partie durant l'année 2018. Dans le cadre de ce projet, l'équipe du Musée a travaillé à sa mission centrale actuelle, en collaboration avec l'entreprise Thematis, soit la préparation et la mise en place d'un nouveau parcours de visite et d'une offre culturelle renouvelée pour le site de l'Abbatiale. L'équipe du Musée a rédigé les contenus du futur parcours, avec l'appui de spécialistes. Elle a également assuré le suivi photographique des travaux de restauration menés dans l'Abbatiale, ainsi que l'intendance pour les divers corps de métiers travaillant sur le chantier.

### Inventaire et gestion des archives

Suite au grand travail de redéfinition et de systématisation de la base de données de la collection réalisé en 2017, l'inventaire de la collection a pu être mené sur l'année 2018. Il s'agit d'un travail systématique de réaménagement des dépôts et d'inventorisation de chaque objet de la collection. Avec l'aide de deux

stagiaires présentes respectivement de janvier à juin et d'août à octobre à un taux de 40 %, le contenu des dépôts principaux a été réalisé, pour un total de 1'752 objets. Plusieurs espaces de stockage du Musée ont également pu être triés et réorganisés.

### Public et visites

En raison des travaux de sauvegarde de l'édifice, le Musée et l'Abbatiale étaient fermés durant toute l'année 2018. Néanmoins, une offre diversifiée a animé le site durant l'année.

#### Offre « L'Abbatiale lève le voile sur ses travaux »

Tout comme en 2017, tous les samedis de juillet et août (soit 9 samedis), le Site de l'Abbatiale proposait une offre culturelle combinée qui a rencontré un joli succès : mini-concert d'orgue, repas thématique au Café du Marché, visite guidée du chantier de l'Abbatiale. Les visites du chantier de l'Abbatiale ont profité des échafaudages installés à l'intérieur pour proposer des visites particulières, qui ont demandé une installation sécurisée. 2 visites guidées supplémentaires ont encore eu lieu en septembre, soit 11 visites comptabilisant 258 personnes.

Deux samedis étaient proposés spécialement pour les familles avec une présentation de l'orgue pour les enfants, une histoire musicale racontée, un atelier et un jeu autour des chapiteaux.

#### Création sonore «Les Payernois racontent leur Abbatale»

Ce projet participatif a été réalisé avec 120 personnes, dont des classes du primaire, du secondaire et du GYB. Il a été réalisé par Madame Emilie Bender et Monsieur Gérald Wang.

#### Diffusions :

- 4 publiques au travers du centre historique (environ 140 personnes) ;
- pour 9 classes du primaire et du secondaire ;
- au GYB dans l'espace central de l'établissement ;
- prêts de baladeurs autour de l'Abbatiale en tout temps de juin à septembre au Café du Marché et à l'Office du tourisme ;
- sur Espace 2, Emission Le Labo et sur RTBF La 1<sup>ère</sup>, Emission Par Ouï-dire.

### Organisation des Journées du Patrimoine – 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2018

Près de 400 personnes ont assisté aux Journées du Patrimoine, avec des visites notamment sur les échafaudages avec les spécialistes du site Madame Brigitte Pradervand, Messieurs Ivan Kolecek, Jacques Besson, Guido Faccani, Julian James et Olivier Guyot.

### Visites sur demande

En tout, 65 visites guidées de l'Abbatiale et de son site ont été données au cours de l'année (y compris les visites guidées données par les spécialistes du chantier).

2'043 personnes ont visité l'Abbatiale ou son Musée en 2018. En plus de cela, une centaine de personnes a bénéficié d'une ouverture particulière de l'Abbatiale lorsqu'un employé du secteur pouvait les accueillir.

### Offre musicale

La Commission des Concerts de l'Abbatiale a proposé un programme musical de 9 rendez-vous de musiques classique, ancienne et actuelle. Ils ont été suivis par plus de 1'200 personnes. Le budget total s'est élevé à près de Fr. 120'000.-, soit le triple de la subvention communale, résultat remarquable pour une saison où les concerts ont été entièrement produits par la Commission. L'Abbatiale en travaux, les concerts ont eu lieu à la Paroissiale :

- deux concerts pour Vendredi-Saint et Pâques : Quatuor Sine Nomine et l'Ensemble vocal de Saint-Maurice sous la direction de Pascal Crittin ;
- un programme autour du Messie de Haendel proposant 3 versions : version Mozart, version jazz sur la grande scène du Red Pigs et version Dublin ;
- un week-end Bach avec notamment un repas en musique ;
- les festivités du Réveillon, en collaboration avec la Commission culturelle : l'ensemble Tiffany le 31 décembre à 22 h 00.

La Commission a permis à plus de 70 musiciens professionnels et plus de 100 jeunes instrumentistes et chanteurs de la région de participer à des concerts de haut niveau. Elle a suscité l'écriture d'une œuvre nouvelle et transcrit des œuvres inédites. Grâce à ses choix de programmation en lien avec les problématiques soulevées par les travaux dans l'Abbatiale, le Messie de Haendel a sonné pour la première fois à Payerne.

### Offre religieuse

Enfin, les moments de recueillement se sont déroulés dans différentes églises de la région, l'Abbatiale étant en restauration :

- les cultes du 1<sup>er</sup> dimanche de Carême, de l'Aube de Pâques, les offices œcuméniques de la Résurrection, les cultes de Pentecôte, du Jeûne fédéral et de La Réformation ;
- les offices œcuméniques chaque 3<sup>e</sup> samedi du mois ;
- les recueils tous les jeudis matin et soir de l'année ;
- les recueils tous les samedis soir de l'année à 18 h 15, quand il n'y a ni concert d'orgue ni prière œcuménique.

### Travaux de sauvegarde et de conservation de l'Abbatiale

#### Etape 1 de sauvegarde de l'Abbatiale (en voie d'achèvement)

Etape financée par des fonds publics cantonal, fédéral et privés, ce projet est géré par le service des Bâtiments pour un budget total de Fr. 7.5 millions.

La fin des travaux était prévue au printemps 2018 par la finition des derniers travaux d'installation du chauffage de la remise en état du revêtement de sol en pierre de l'Abbatiale.

Ces travaux ont été retardés par la livraison des pierres qui devaient notamment être bouchardées sans qu'il y ait de conséquence réelle sur le déroulement des autres travaux ainsi que la réouverture de l'Abbatiale au public. A ce jour, il ne reste que des finitions qui devront être apportées de part et d'autre pour déclarer que cette étape est terminée.

#### Préavis n° 08/2016 Crédit d'étude pour la mise en valeur et le réaménagement du site historique de l'Abbatiale de Payerne (en voie d'achèvement)

Cette étude consacrée à la valorisation du site de l'Abbatiale se découpe en trois thèmes et est quasiment terminée :

- la restauration intérieure de l'Abbatiale et l'aménagement des bâtiments du site de l'Abbatiale en vue de la nouvelle muséographie ;
- le réaménagement de la Place du Marché afin de valoriser l'environnement du site de l'Abbatiale ;
- le développement d'un concept muséal de mise en valeur du monument.

Le budget de ce crédit a été fixé à Fr. 750'000.- et financé par la Ville de Payerne.

Les résultats de cette étude ont permis d'établir un cahier des charges précis pour le préavis n° 10/2017 (voir ci-après). Certaines analyses et rapports archéologiques et historiques doivent encore être livrés pour la documentation de la nouvelle muséographie.

**Préavis n° 10/2017 Mise en valeur du site Abbatial – Etape 2 - Restauration intérieure - nouveau concept muséographique – réaménagement de la Place du Marché**

Le projet, basé sur les résultats de l'étude menée depuis début 2016 par les trois groupes de travail, s'est développé conformément au préavis avec un échéancier relativement serré notamment quant aux préparatifs de la fête d'ouverture. Ceci a prévalu à la décision de la Municipalité de repousser d'une année l'ouverture de l'Abbatiale et la mise en exploitation du nouveau concept muséographique. Celle-ci aura au mois de mai 2020.

L'ensemble des travaux est devisé à Fr. 8'128'000.--.

**Conservation intérieure de l'Abbatiale (en cours)**

La conservation s'est principalement déroulée aux endroits des voûtes et façades du chœur, du transept et de l'abside ainsi qu'aux chapelles. L'avant-nef et la chapelle haute de la Tour-St-Michel ont également fait l'objet de mesures de conservation en 2018.

Le montage des échafaudages dans le chœur de l'Abbatiale jusqu'aux voûtes a permis une vue exceptionnelle des sculptures des chapiteaux ainsi que de l'état et des interventions intérieures sur les voûtes. Un nettoyage complet des voûtes et façades, noircies par les poussières, par simple aspiration a déjà rendu un aspect des revêtements plus lumineux. A la suite des travaux de réparations sur les voûtes, un glacis a été apposé sur les voûtes et les façades. Les travaux de conservation à l'intérieur de l'Abbatiale seront terminés au printemps 2019.



Travaux intérieurs

**Concept muséographique et aménagements des locaux**

Le concept muséographique, les mesures d'aménagement et d'équipements des locaux d'accueil et de projection sont menés en simultané. Le projet demeure conforme aux prévisions du préavis. L'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud, qui se veut partie prenante à la médiation culturelle pour ce qui la concerne directement, participera financièrement à la création d'une borne-station du parcours de visite dans le Temple. Les travaux d'aménagements de l'accueil et de la salle de projection en cours seront terminés à l'automne 2019.



Concept muséal

**Aménagement de la Place du Marché (en cours)**

L'obtention du permis de construire pour le réaménagement de la place a pris un plus de temps que prévu et ce indépendamment du fait qu'il n'y ait eu qu'une opposition qui a pu être relativement vite levée. Les travaux d'archéologie ont suscité quelques inquiétudes car, au final, les sépultures de l'ancien cimetière se sont révélées très proches de la couche décapée, pouvant ainsi provoquer l'augmentation du nombre de squelettes à traiter. Dans la même démarche, les fosses d'arbres prévues à différents endroits de la

place ont eu la même conséquence sur les prévisions du projet. Cette problématique a été réglée en modifiant le profil de la place de l'abside au transept nord de l'Abbatiale.

Les travaux ont démarré le 20 octobre 2018 et ont pu se poursuivre tout au long de la mauvaise saison sans aucune interruption des travaux hormis lors des fêtes de fin d'année.

Déjà, le nouveau pavage en gneiss des Alpes donne une perspective et un effet qualitatif plutôt réussis. Les travaux vont se poursuivre jusqu'à la fin 2019.



Travaux de pavage



Place du Tribunal pavée



# 9. Bâtiments Ecoles Sports

## Julien Mora

Je tiens, par ce préambule, à remercier les employés du service Bâtiments, mais également de l'ASIPE, pour leur flexibilité, leur adaptation aux différents changements ayant eu lieu dans les diverses directions ces dernières années mais surtout pour la motivation dont ils font preuve dans leur travail.

**Bâtiments** : Les travaux d'entretien prévus ont pu être effectués. Les différents secteurs (exploitation bâtiments et atelier) ont atteints les objectifs fixés.

Divers travaux ont pu être réalisés en utilisant des forces internes. Les résultats (refuge des Cadets, Chemin-Neuf, appartement au bâtiment des Régents) répondent parfaitement aux attentes.

Divers préavis de construction ont été suivis durant l'année 2018 par le service Bâtiments. Ceux-ci sont de nature très variée allant d'un complexe sportif scolaire à un bâtiment aéroportuaire en passant par des vestiaires au Stade municipal ou une halle industrielle. Cette flexibilité est très intéressante pour le personnel engagé.

D'autres travaux sont restés au stade de la planification et seront concrétisés en 2019, soit la rénovation des cuisines de la Halle des Fêtes, l'aménagement d'une garderie ou l'assainissement d'un bâtiment existant. Le service ne chôme pas et s'en réjouit.

**Formation** : Année centrale de cette législature, 2018 a permis la validation du plan de développement et des statuts de l'ASIPE et d'avancer de manière précise dans le projet de construction d'un futur collège à Payerne.

Pour pallier l'augmentation des élèves, une solution provisoire a été trouvée aux Rammes par la construction d'un bâtiment modulaire durant l'été afin de répondre aux besoins des 2 prochaines années.

**Sports** : Diverses manifestations sportives ont eu lieu à Payerne durant l'année écoulée grâce à l'engagement de nombreuses sociétés locales. Notre Ville dispose d'infrastructures idéales mais pouvant être améliorées. Le projet de nouvelle zone sportive n'a, malheureusement, pas avancé du côté du Canton de Vaud.

En collaboration avec le secteur Jeunesse et Intégration, des activités de sports pour tous et de promotion de la santé par le mouvement ont commencé à être mises sur pied pour la population.

**Cultes** : La Municipalité a eu plusieurs échanges avec les différentes églises reconnues de droit public, ou non, durant cette année 2018.

## 9.1. Bâtiments

Le service des Bâtiments est parvenu à un rythme de croisière en 2018, chaque secteur ayant développé son niveau de compétences.

Le secteur Atelier a été particulièrement sollicité notamment dans les travaux de rénovation du Bâtiment des Services d'Exploitation, la nouvelle halle ainsi que la rénovation du refuge des Cadets. L'organisation des travaux a permis de réaliser en interne différentes prestations de maçonnerie, menuiserie, peinture et carrelage. Ceci est notamment très valorisant pour les collaborateurs.

Au niveau du management, le service des Bâtiments a été fortement mobilisé par les préavis municipaux issus du planning des investissements. Les travaux de planification sont plus importants que la phase d'exécution sans parler de la complexité de certains projets en préparation pour une exécution prévue en 2019.

En 2018, le service des Bâtiments a réalisé ses objectifs tout en assurant les nombreux imprévus de l'exploitation.

### Places de sport

#### Stade municipal

L'exploitation normale des terrains s'est effectuée selon le plan d'entretien avec la société Swiss Green SA. Le terrain synthétique a fait l'objet d'une analyse visant à mesurer les éventuelles teneurs en hydrocarbures aromatiques polycycliques cancérigènes présentes dans ce type de revêtement. Cette analyse a été souhaitée à la suite d'articles parus dans la presse des dangers que peuvent représenter ce type de terrain pour les joueurs. Les résultats se sont révélés négatifs et aucune mesure d'assainissement ou de remplacement du revêtement synthétique ne s'avère nécessaire du point de vue sanitaire.

Le projet de 4 nouveaux vestiaires s'est concrétisé par l'avènement de locaux simples et fonctionnels. Toutefois, un crédit complémentaire est nécessaire pour terminer les travaux au printemps 2019, principalement pour la toiture végétalisée. Cependant, les vestiaires sont exploités depuis début septembre à la satisfaction des utilisateurs.

Des travaux de remise en état ont été apportés aux vestiaires et à la tribune existants qui ont été rafraîchis. En outre, il a été procédé au changement des panneaux

d'affichage des sponsors passablement endommagés par les graffitis.

La démarche d'expertise du tartan, qui s'est révélée compliquée et fastidieuse, est toujours en cours et devrait livrer ses résultats dans le courant du printemps 2019.

#### Tennis

- entretien normal des courts ;
- travaux de rafraîchissements des façades extérieures de la buvette ;

#### Skate hockey

- entretien courant ;
- réparation des mâts porteurs des filets de protection du terrain endommagés par la tempête du 3 janvier 2018. Un seul des anciens containers a été laissé sur place comme local de stockage. L'ancien emplacement a été converti en une place dallée.



Place dallée pour le skate hockey

#### Atelier

En 2018, le secteur Atelier a exécuté différents travaux de remise en état sur l'ensemble des bâtiments communaux. D'autres travaux, parfois plus conséquents ou spécialisés, ont été confiés à des entreprises externes dans le cadre des travaux prévus au budget de fonctionnement.

#### Refuge des Cadets

- rénovation du réfectoire en cours, isolation et nouveau chauffage à pellets ;



Nouveau chauffage à pellets

### Cave communale

- entretien courant ;
- étude du réaménagement du carnotzet ;

### Vignoble de Lavaux

- travaux courants ;
- conclusion de nouveaux baux à loyer pour Bertholod avec Monsieur Willy Blondel et Monsieur Pierre-Alain Berset ;
- les préparatifs de chantier pour les travaux sur la ligne CFF ont démarré durant l'été 2018 notamment par une inspection et un état des lieux exhaustif du Château de Bertholod ainsi que des ouvrages présents dans les vignes ;

### Belle-Ferme et Grange-de-la-Ville

- entretien courant ;
- la toiture de l'un des couverts de Belle-Ferme a subi à deux reprises des dégâts dus aux tempêtes de janvier et décembre 2018 ;
- les bâtiments sont désaffectés de toute exploitation agricole depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018 et servent désormais comme surfaces de dépôts pour la Commune et les sociétés locales ;



Toiture de l'un des couverts de la Belle-Ferme

### Alpages de Provence

- entretien courant ;
- des travaux sur la toiture du bâtiment de Grangeneuve sont planifiés pour 2020 ;

### Bâtiments divers

- entretien courant et diverses fournitures, notamment les mises en conformité des installations électriques, gestion de l'évacuation des déchets recyclables dans les bâtiments communaux et les écoles ;

- trois défibrillateurs ont été installés à l'Hôtel de Ville, au Bâtiment des Services d'Exploitation et à l'Ancien Hôpital ;

### Bâtiment des Régents

- remplacement des fenêtres d'un appartement et mise aux normes BPA des tablettes de fenêtres ;

### Bâtiment rue de la Boverie (garderie)

- travaux de remise en état par le service selon demande de la crèche dans l'attente de la mise en exploitation de la nouvelle crèche de Guillermaux ;

### Bâtiment de la Vente

- entretien normal et différentes réparations des équipements du café ;
- une analyse du fonctionnement du café a été menée avec Gastroconsult Vaud pour identifier les points d'amélioration du restaurant du point de vue technique mais également commercial ;

### Bâtiment du Café du Marché

- fin des travaux de remise en état de l'appartement des combles à la suite de l'incendie de 2017. Le bâtiment voisin dont la reconstruction n'a démarré qu'à l'automne 2018 implique encore quelques travaux de raccordement des toitures ;

### Bâtiment Ancien Hôpital

- travaux d'entretien courant du bâtiment ;
- travaux de mise en conformité des locaux du sous-sol en prévision de l'exploitation d'un Escape Game. A la suite de la mise à l'enquête de ce changement d'affectation, l'ECA a également exigé la sécurisation des locaux contre les inondations. Ces mesures seront apportées en 2019 aux sauts-de-loup et accès en sous-sol ;

### Hôtel de Ville

- travaux courants et réparations notamment le remplacement des commandes des stores en fin de vie et sources de dysfonctionnements ;
- étude du réaménagement des locaux de la sécurité publique et du 2<sup>e</sup> étage en vue d'une meilleure ergonomie de travail ;
- réaffectation du local citerne pour les archives du Musée ;
- finalisation des réglages du nouveau chauffage de l'Hôtel de Ville ;

### Abbatiale

- l'Abbatiale est toujours fermée aux visites. A la suite de la tempête du 12 novembre 2017, des travaux de réparations et de remise en état de la toiture et de la ferblanterie de la Tour St-Michel ont été entrepris. L'ECA a pris en charge la partie des travaux liés aux réparations notamment du fait des dégâts occasionnés par les échafaudages. Le solde lié à de la rénovation a été financé par le biais du compte de fonctionnement et de la provision constituée en faveur de la Tour St-Michel ;
- les travaux de conservation intérieurs de l'Abbatiale sont suivis par le service des Bâtiments en collaboration avec l'architecte mandataire Yvan Kolecek ;

### Musée

- entretien courant ;
- préparatifs des travaux de réaménagement des salles du musée (hors projet muséographique) ;

### Halle des Fêtes

- entretien courant du bâtiment ;
- amélioration constante de la scène notamment à la suite des remarques des sociétés musicales ;
- la procédure de preuves à futur entamée au début 2017 quant à l'accélération de l'usure du parquet est terminée du point de vue technique. Le rapport de l'expert met en corrélation le type d'exploitation de la salle et le revêtement parquet de plus en plus inadapté notamment par le fait que les produits de protection de ce type de sol qui offraient une résistance élevée aux frottements et produits corrosifs ne sont plus autorisés. Cette conclusion exclut des défauts cachés de mise en oeuvre ou d'entretien et amènera à la recherche de solutions adaptées ;

### Colonie de vacances des Cluds

- travaux d'entretien courant ;

### Halle de La Palaz

- travaux d'entretien courant ;
- une porte sectionnelle a été mise en place pour la partie tempérée de la partie froide des locaux occupés par le SDIS ;

### Bâtiment des Services d'Exploitation

- le bâtiment est en rénovation et, dès lors, seuls les entretiens liés aux installations ont été exécutés ;

### Bâtiments des Parcs et Promenades

- une nouvelle serre-tunnel a été montée à la demande et en collaboration avec le secteur Parcs et Promenades. Cette nouvelle serre offre un outil de travail plus que nécessaire au secteur ;

### Pavillon des Rammes

- entretien courant ;
- adaptations en lien à la construction du nouveau pavillon des Rammes ;

### Groupe scolaire de La Promenade

- entretien courant notamment de la mise en conformité des installations électriques de l'Ancienne Promenade ;
- construction d'un brise-vue des containers à déchets rangés désormais adossés au pavillon des biches ;



Brise-vue des containers

- réparation de la conduite du chauffage à distance au centre de la cour de La Promenade ;
- le centre sportif de La Promenade a fait l'objet de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux de la 3<sup>e</sup> étape de rénovation qui s'étalera jusqu'en 2020 ;

### Pavillon Promenade Moderne

- mandat de conciergerie et de nettoyage du bâtiment, propriété de l'ASIPE ;

### Collège du Château

- entretien courant ;
- en lien avec travaux d'aménagement de l'accueil du musée au rez, l'ancienne canalisation d'évacuation des eaux claires et usées a été remplacée jusqu'à la chambre du collecteur. Un système de séparatif a été mis en place, pour cette opération un forage dirigé a été nécessaire ;



Travaux de mise en séparatif

**Ancien Hôpital**

- entretien courant ;

**Centre Sportif des Rammes**

- entretien courant ;

**Pavillon scolaire OPTI**

- entretien courant ;

**Abris PC et STPA communaux**

- entretien courant ;
- réparation de la conduite du chauffage à distance et remplacement d'équipements défectueux ;

**Temple**

- entretien courant ;
- travaux d'assainissement du mur sud du Temple et réparation du solin de la toiture de la chapelle source d'infiltration d'eau dans les murs ;

**Abattoirs**

- le bâtiment fait l'objet d'études de tiers pour une réaffectation des locaux. La définition d'un cahier des charges de rénovation est en cours de préparation. Le processus est malgré tout relativement lent. L'expertise amiante du bâtiment a été effectuée. La présence de celle-ci est principalement localisée dans les colles de carrelage.

**Projets – préavis 2018 et en cours**

**Préavis n° 08/2015 Réfection du stade (réfection du tartan de l'anneau synthétique du stade et achat de matériel d'athlétisme (en cours)**

Tous les travaux sont terminés et la procédure juridique lancée à l'encontre du mandataire à la suite des défauts constatés trouvera son épilogue en 2019. En 2018, après de nombreux échanges, un bureau spécialisé a pu être trouvé pour expertiser le revêtement.

**Préavis n° 01/2017 Achat de la partie du bâtiment comprenant la zone d'aéroport et d'accueil d'entreprises à la société Anura SA (en cours)**

La construction du bâtiment par la société Anura sera achevée au printemps 2019. Comme prévu dans le préavis, la Commune de Payerne rachète la partie administrative du bâtiment. La valorisation et la recherche de locataires liés à l'activité de la zone de l'Aéropôle est confiée à la société Swiss Aeropole SA. Le bâtiment sera géré par la Commune pour sa partie en coordination et en collaboration avec Speedwings Business SA.



Intérieur du bâtiment aéroportuaire sur Aéropôle



Extérieur du bâtiment aéroportuaire sur Aéropôle

**Préavis n° 11/2017 Remise en état du bâtiment du Café du Marché à la suite de l'incendie du 23 avril 2017 (terminé)**

Les derniers travaux ont eu lieu à l'appartement des combles et le locataire a pu reprendre possession des lieux au 1<sup>er</sup> mars 2018. Le raccordement de la toiture avec le bâtiment voisin est la seule finition encore manquante.



Appartement du Café du Marché

**Préavis n° 12/2017 Construction d'un bâtiment de 4 vestiaires au Stade (en cours), Préavis n° 15/2018 Demande de crédit complémentaire**

La construction du bâtiment a été réalisée au printemps 2018. Bien que non terminés, les 4 nouveaux vestiaires ont été à disposition des clubs début septembre. Cette construction sera terminée au printemps 2019 par la finalisation de la toiture végétalisée.



Extérieur des nouveaux vestiaires



Intérieur des nouveaux vestiaires

**Préavis n° 13/2017 Rénovation d'un appartement au bâtiment des Régents (terminé)**

Les travaux de remise en état ont permis un très bon résultat tout en respectant le budget. L'appartement a été loué dès le 1<sup>er</sup> juillet à une famille de Payerne.



Cuisine de l'appartement au bâtiment des régents



Chambre de l'appartement au bâtiment des régents

**Préavis n° 15/2017 Démontage de la halle de stockage n° ECA 2861 située sur la parcelle 3503 et reconstruction sur la parcelle 2150 (en cours)**

La halle a été démontée et remontée à l'arrière du Bâtiment des Services d'Exploitation. Demeurent encore le réaménagement intérieur de la halle ainsi que l'aménagement extérieur des zones de circulation et de stockage extérieur. Hormis l'opération de démontage et de remontage de la halle, les travaux ont été menés par les services communaux. L'ensemble des travaux s'est bien déroulé.



Intérieur du Bâtiment des Services d'Exploitation



Halle Progin en cours de remontage

**Préavis n° 04/2018 Déplacements et restaurations des fontaines de la Place du Marché et statues des Bannerets (en cours)**

Les travaux se sont essentiellement déroulés à l'endroit de la fontaine du Temple en coordination des travaux de réaménagement de la Place du Marché. La fontaine du Temple a été démontée et est en cours de reconstruction sur son nouvel emplacement. Lors du démontage de la fontaine, nous avons pu constater que le fond n'était pas en pierre mais en béton. Ceci laisse supposer que la fontaine avait déjà été rénovée dans le courant du 20<sup>e</sup> siècle.

La restauration du Banneret est en cours auprès de l'Atelier de M. Wyss à Berne.

**Préavis n° 01/2018 Réalisation et Assainissement du BSE, Etape 2 (en cours)**

Les travaux ont démarré avec un retard dû principalement à l'impossibilité de l'entreprise de construction métallique de démarrer les travaux avant l'automne. Néanmoins, les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions avec un bon résultat à la clé. L'accent a été mis sur l'isolation de l'enveloppe ainsi que la réfection de la partie administrative du bâtiment. La sécurisation du bâtiment par la construction d'une clôture et la mise en place de portails automatiques seront réalisées au printemps 2019.



Réservoir sous l'emplacement de la fontaine



Extérieur du Bâtiment des Services d'Exploitation



Démontage de la fontaine

**Préavis n° 05/2018 3<sup>e</sup> étape de rénovation du Centre Sportif de La Promenade, travaux intérieurs**

Les travaux de la première phase se sont bien déroulés grâce à une organisation des travaux relativement précise durant les vacances d'été des écoles. Les travaux se sont essentiellement concentrés dans les deux salles de sport et les vestiaires. Il s'agissait principalement des travaux d'installation de ventilation et la réfection des vestiaires. La deuxième phase des travaux se déroulera en 2019 sur le même modèle au niveau des vestiaires de la piscine.



Vestiaires du Centre Sportif de La Promenade

**Préavis n° 06/2018 Sécurisation de l'accès et réaménagement de la place d'école des Rammes à Payerne (terminé)**

Les travaux d'assainissement de la place de dépôt des Rammes et l'installation de feux de signalisation au passage piéton se sont déroulés durant les vacances scolaires 2018. Ces travaux ont permis de régler une situation dangereuse pour les enfants notamment lors de la traversée de la chaussée.

**Préavis n° 08/2018 Demande de crédit pour la planification de la rénovation de la cuisine, de la ventilation et de l'évacuation des eaux usées de la Halle des Fêtes (en cours)**

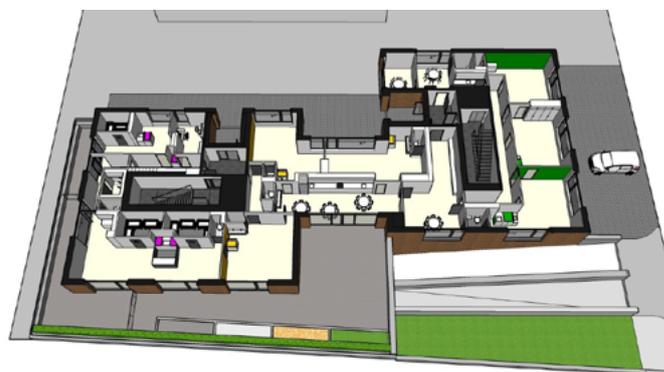
La planification de la rénovation s'est concentrée principalement sur le réaménagement de la cuisine professionnelle ainsi que la ventilation des salles. Des éléments secondaires, mais non moins importants, comme l'assainissement des infrastructures et la construction d'une mini-déchetterie, sont également planifiés.



Les cuisines de la Halle des Fêtes dans leur état actuel

**Préavis n° 10/2018 Aménagement d'une institution d'accueil collectif de jour préscolaire à la rue de Guillermaux**

Il s'agit de l'aménagement de la structure d'accueil collectif de jour préscolaire de 66 places aux rez-de-chaussée des immeubles B et C à la rue de Guillermaux, propriété de Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA et ainsi d'augmenter de 32 places la capacité d'accueil collectif de jour préscolaire à Payerne. La Commune a reçu du propriétaire des locaux bruts qu'elle aménage et équipe en vue de la mise en exploitation pour l'été 2019.



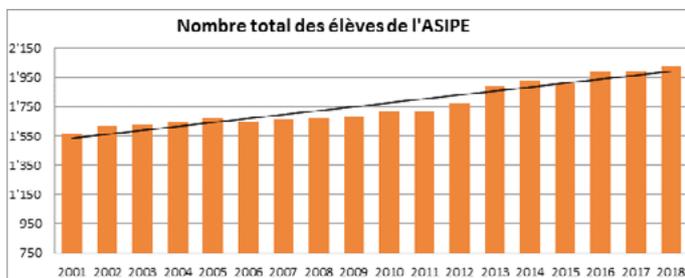
Plan de la crèche

## 9.2. ASIPE

L'ASIPE établit un rapport de gestion indépendant à celui de la Commune de Payerne. Voici un résumé du rapport adopté en février 2019 par le Comité de Direction et validé par le Conseil Intercommunal le mois suivant.

### Administration / Généralités

L'année 2018 a été marquée par une hausse (+1.6 %) du nombre d'élèves par rapport à 2017 (+0.3 %). Le cap des 2'000 élèves a été passé durant le deuxième semestre. Au 31 décembre, l'établissement primaire comptait 1'362 élèves et l'établissement secondaire 660. Le nombre d'élèves payernois s'élevait à 1'239 (+ 61 par rapport au 31 décembre 2017, soit + 5.17 %)



Monsieur Thierry Graf de Missy a remplacé Madame Laura Jutzi au Comité de direction (CoDir). Les responsabilités de chaque dicastère ont été affinées. Le Codir se compose désormais de :

- Monsieur Julien Mora de Payerne, président ;
- Madame Nicole Rapin de Corcelles, vice-présidente et finances ;
- Madame Sandra Menétrey de Grandcour, transports zone nord ;
- Madame Corine Ranzoni de Chevroux, bâtiments en projet ;
- Monsieur Philippe Cornamusaz de Trey, transports zone sud ;
- Monsieur Eric Küng de Payerne, bâtiments existants ;
- Monsieur Thierry Graf de Missy, parascolaire ;
- Monsieur Patrick Gander, président de l'ASIEGE participe aux séances avec voix consultative.

Le CoDir est soutenu par Monsieur Pierre-Alain Lunardi, directeur administratif à 100 % et, depuis le 1<sup>er</sup> février 2018, de Madame Nadège Bulliard, secrétaire-comptable à 40 %.

Le Conseil Intercommunal, présidé par Monsieur Laurent Cosendai de Corcelles-près-Payerne, s'est réuni deux fois et a validé les préavis suivants :

- préavis n° 01/2018 sur le crédit complémentaire au budget 2018 pour la mise en place d'un pavillon scolaire provisoire pour l'établissement primaire aux Rammes à Payerne ;
- préavis n° 02/2018 sur la révision des statuts de l'ASIPE ;
- préavis n° 03/2018 sur les comptes 2017 et rapport de gestion.
- préavis n° 04/2018 sur le budget de fonctionnement 2019.

Le Conseil d'établissement (CEt) s'est réuni à 4 reprises sous la présidence de Monsieur Philippe Charmoy de Grandcour. En plus d'avoir, selon ses compétences, octroyé des jours de congés supplémentaires lors de manifestations locales et préavisé sur les règlements des établissements et les modifications des horaires des cours, le CEt a évolué au sein de divers groupes de travail. Les délégués des parents d'élèves ont pu amener leurs remarques sur divers points concernant la rentrée scolaire et la vie des établissements. Ils ont organisé au mois de mai une assemblée générale des parents d'élèves où le Pédibus a été présenté ainsi qu'une conférence avec pour thème « Comment vivre avec un jeune accro aux jeux vidéo ? ». Les travaux des commissions ad hoc « Pédibus » et « Cours de récréation » ont suivi leur cours. Des séances d'information avec les parents intéressés par des trajets à pied communs, notamment à Corcelles, ont eu lieu et elles continueront en 2019 avec Payerne. L'inventaire des cours de récréation a été fait. Les améliorations de minimes importances d'un point de vue budgétaire ont pu être faites et le listing des améliorations globales a été transmis aux Communes responsables.

### Développement de l'ASIPE

Après l'acceptation du projet de statuts de l'ASIPE par le Comité de direction en octobre 2017, l'exécutif a organisé en janvier 2018, une séance de présentation aux commissions consultatives des Communes membres de l'association. Les statuts ont été adoptés par le Conseil intercommunal en mars et en juin par les législatifs des six Communes de l'ASIPE. Fin août 2018, ils ont finalement été validés par le Conseil d'Etat.

Un groupe de travail composé de représentants de l'ASIEGE (Granges et environs), de l'AIMLE (Moudon, Lucens et environs) et de l'ASIPE a été mis sur pied à la demande de Madame la Conseillère d'Etat, Cesla Amarelle. Le but était de définir la meilleure organisation pour les différents établissements de la région suite à la demande de changement d'association de la Commune de Dompierre/VD. C'est ainsi que, dès la rentrée d'août 2021, les établissements primaires de Payerne et

Granges seront redéfinis pour devenir deux entités de tailles identiques. Il y aura un établissement primaire de Payerne, Granges et environs avec un secrétariat aux Rammes / La Coulaz et un établissement de Payerne, Corcelles et environs avec un secrétariat à DLT. Ces changements ne toucheront pas les lieux d'enclassement des élèves.

Les détails du plan de développement de l'ASIPE ont été validés courant 2018 et la planification du futur collège de La Coulaz a pu avancer. Un BAMO a été engagé pour mener à bien ce projet de construction dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2021. Le programme des locaux a été validé en automne par la DGEO et le SEPS.

### Bâtiments

Le collège Derrière-la-Tour a fait l'objet de différents entretiens ou d'améliorations. Tout d'abord, une porte coulissante a été posée au 1<sup>er</sup> étage, permettant ainsi de mieux maîtriser les flux de personnes en dehors des périodes scolaires, notamment pour celles qui utilisent les salles de gym en soirée. Plusieurs fenêtres ont été changées en raison de leur vétusté et de leur manque d'isolation thermique. Ce projet va continuer ces prochaines années. L'éclairage des salles de sports a été changé permettant une meilleure qualité pour une consommation moindre. Une partie du parquet de la bibliothèque a été refait durant l'été, en raison de son usure. Des plaques ont été posées sous les chaises de bureau permettant de retarder l'usure normale. Une clôture a été posée à proximité de l'aire de dépose, afin de sécuriser la cour de récréation.

Il n'y a pas eu de travaux particuliers au bâtiment de la Promenade Moderne, hormis le renforcement des murs des WC chez les garçons suite à de nombreuses déprédations par les élèves, ainsi que le changement d'une partie de l'éclairage de secours.

Le collège des Rammes provisoire est le dernier bâtiment de l'ASIPE entré en fonction en août 2018 et composé de six classes sur deux étages. Sa mise en service a été permise grâce au préavis n° 01/2018 avec un crédit de Fr. 990'000.-. Le bouclage du crédit met en lumière une charge totale de Fr. 814'100.-, comprenant l'amortissement des six premiers mois. Le timing du projet a été parfaitement respecté, grâce notamment à une météo clémente durant l'été. Un incident s'est produit durant l'automne, soit l'incendie partiel du tableau électrique situé à l'extérieur du bâtiment. Ceci n'a pas nécessité l'évacuation des élèves et seules des prises électriques n'ont pas pu être utilisées durant quelques jours. La raison, qui est une première pour l'entreprise de construction, fut de la condensation dans le tableau en

raison des variations de température nocturne et diurne. Une meilleure ventilation a été créée, et un chauffage a été installé.

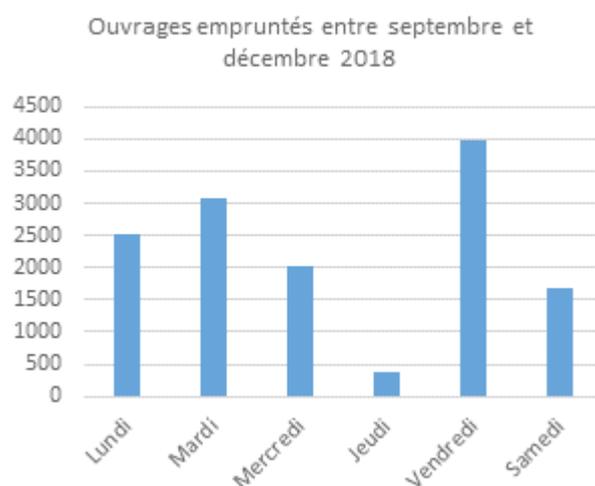


Installation du collège des Rammes provisoire

### Bibliothèque

L'association qui a géré la bibliothèque depuis plusieurs décennies a été dissoute en juin 2018 et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la bibliothèque est entièrement gérée et conduite par l'ASIPE. A ce titre, une nouvelle collaboratrice a été engagée depuis le 1<sup>er</sup> mai. Madame Angela Dias, licenciée en histoire et en histoire de l'art de l'Université de Lisbonne, assume la responsabilité de la bibliothèque comme interlocutrice au sein de l'ASIPE.

Le graphique ci-dessous indique une statistique qui a été établie afin d'analyser et améliorer les horaires d'ouverture de la bibliothèque en lien avec les besoins. A ce jour, elle est ouverte durant 19 heures hebdomadaires, soit quatre heures les lundis, mardis et vendredis, trois heures les mercredis et deux heures les jeudis et samedis.



Au 31 décembre 2018, la bibliothèque possède 21'018 ouvrages. Durant l'année écoulée, ce sont 764 livres et revues qui ont été acquis pour le tout public (adultes et enfants). La clientèle habituelle est composée de 2'205 abonnés, dont plus de la moitié vivent sur la Commune

de Payerne. Durant l'année, ce sont 255 nouveaux abonnés qui se sont inscrits.

De nombreuses activités ont été proposées durant ce dernier semestre, comme, par exemple, une soirée littéraire le 23 novembre avec la présence de l'auteure du roman « La Dame de compagnie », où Madame Bessa Myftiu est venue présenter son dernier ouvrage et le dédicacer. Cette dernière étant également docteure en science de l'éducation et enseignante à la HEP, le rôle de l'écriture et de la lecture à l'école a été abordé avec les participants. D'autres activités sont proposées comme des ateliers avec le jeu du Scrabble ou la lecture de Contes pour Noël. Le projet « 1001 histoires » collabore étroitement avec la bibliothèque, permettant des échanges interculturels. D'autres collaborations sont à l'ordre du jour, notamment avec la bibliothèque de Grandcour. Les collaboratrices continuent d'exploiter l'ancienne cabine téléphonique à Payerne, pour mettre des ouvrages à disposition du public.

### Parascolaire

La structure Croc'Bonheur accueille des élèves de la 1P à la 8P durant les semaines d'école, soit 38 semaines par année. Elle est fermée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Les horaires d'ouverture sont les mêmes que les années précédentes à savoir:

Modules	Horaires d'ouverture
Module 1	07 h 00 à 08 h 50
Module 2	12 h 10 à 14 h 15
Module 3	14 h 15 à 15 h 50
Module 4	15 h 50 à 18 h 30

En moyenne, environ 75 % des places sont occupées. Le module 3 fait baisser le taux d'occupation, car il concerne uniquement les 1H qui ont congé durant plusieurs après-midis. Dans le tableau ci-dessous, le chiffre en gras correspond au nombre de places possibles par module. Le chiffre à sa droite correspond au nombre d'enfants inscrits par module.

Module	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Module 1	<b>24</b> /19	<b>24</b> /19	<b>24</b> /15	<b>24</b> /22	<b>24</b> /20
Module 2	<b>36</b> /36	<b>36</b> /35	<b>24</b> /21	<b>36</b> /36	<b>36</b> /36
Module 3	<b>12</b> /1	<b>12</b> /8	<b>12</b> /12	<b>12</b> /2	<b>12</b> /3
Module 4	<b>24</b> /23	<b>24</b> /21	<b>12</b> /12	<b>24</b> /24	<b>24</b> /23

Durant l'année écoulée, le personnel a suivi plusieurs formations continues. L'ensemble du personnel du parascolaire a participé à un cours sur les premiers

secours apprenant notamment le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur et une éducatrice a suivi un cours «Ces enfants difficiles qui nous désarçonnent», ainsi qu'un cours sur la problématique de l'intégration d'enfants provenant de la migration.

Depuis août 2018, l'ASIPE a engagé son premier apprenti pour le CFC d'assistant socio-éducatif (ASE) en la personne de Monsieur Wissem Elkamel. Ce dernier est coaché par Madame Véronique Faoro qui a suivi la formation de formatrice en entreprise donnée par l'Etat de Vaud.

En septembre, l'ASIPE a proposé aux élèves enclassés à Corcelles-près-Payerne, sur demande des enseignants, de mettre en place des devoirs surveillés. Seuls deux enfants se sont inscrits, dont le besoin s'oriente davantage vers des appuis que vers des devoirs surveillés. Dès lors, le CoDir a décidé de ne pas ouvrir une classe pour les devoirs à Corcelles-près-Payerne. Durant le second semestre 2018, une seule salle a été ouverte pour les devoirs surveillés à Payerne (à DLT) au lieu de deux auparavant (Rammes et DLT). Pour l'année scolaire 2017-2018, en moyenne 14 enfants, sur quatre jours de la semaine, suivaient les devoirs surveillés. Pour 2018-2019, ils sont 16, répartis sur trois jours par semaine. Depuis le mois d'août, le vendredi a été fermé en raison de la demande très faible, ce qui reste compatible avec l'article 23 al.1 RLEO qui demande à ce que des devoirs surveillés soient proposés, durant au moins trois jours ouvrables. Comme prévu, l'offre a été étendue aux élèves du secondaire mais aucune inscription n'est parvenue à l'ASIPE. Pour rappel, la surveillance est facturée Fr. 5.-/h aux parents.

### GYB et CPNV

La préparation des travaux d'agrandissement du GYB ont continué en 2018 avec la présence de Monsieur Julien Mora dans le groupe de travail de la commission de construction. Un appel d'offres à entreprise totale a été fait par le Maître d'Ouvrage, soit les Cantons de Vaud et de Fribourg. La mise à l'enquête aura lieu courant 2019. La Commune de Payerne a mené des discussions pour améliorer les accès piétons et motorisés au gymnase.

Les discussions concernant une nouvelle implantation du CPNV à Payerne ont continué. Elles devraient aboutir en 2019.

### 9.3. Cultes

La Municipalité, in copore ou en délégation a été présente lors de diverses occasions et offices religieux comme par exemple :

- repas de l'unité avec la présences des différentes églises ;
- soupe de carême ;
- déjeuner avec l'Association Culturelle du Centre Musulman (ACMP) ;
- repas de la rupture du jeûne du Ramadan avec l'ACMP ;
- repas du 3<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Amis du Café du Marché ;
- ventes paroissiales catholique et réformée allemande ;
- assemblées générales des paroisses PACORE et catholique.

Les différentes communautés religieuses ont participé notamment à l'accueil des nouveaux citoyens et à l'arbre des 7 ans.

Diverses séances ont eu lieu à propos de l'utilisation future de l'Abbatiale par les différentes églises et une convention sera signée en 2019.

### 9.4. Sports

La Municipalité tient à remercier les diverses sociétés locales pour leur investissement tout au long de l'année pour faire vivre sportivement notre Commune.

Diverses manifestations sportives, hors compétitions standard, ont reçu le soutien de la Commune de Payerne. Nous pouvons citer notamment :

- finales et soirée des Awards de la Fédération de Skater Hockey Broye et Région organisées par le IHC Payerne Capitals ;
- course des 10 km de Payerne, suivie de l'Assemblée générale de Swiss Masters Running à la Halle des Fêtes, organisées par le Club Athlétique Broyard ;
- 10<sup>e</sup> Nuit du Football Vaudois organisée par le FC Stade-Payerne ;
- Fête de lutte suisse organisée par le Club d'Estavayer et environs ;
- accueil de la «Final Torche Run», soit la Torche de Special Olympics, sur sa route pour les jeux nationaux d'été de Genève, suivi d'une course à caractère caritatif au Stade Municipal.



Accueil de la Torche de Special Olympics

De plus, la Commune de Payerne a mis sur pied, dans une idée de promouvoir le sport pour tous et d'encourager l'activité physique :

- une initiation au nordic walking ;
- des cours de Gym-Poussette ;
- une marche de 4 km au bord de la Broye dans le cadre de la campagne «Décrochons la Lune».

# 10. Conclusions

## 10.1. Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat des comptes

Ce chapitre figure comme d'habitude dans le fascicule distinct «Commentaires des comptes 2018».

## 10.2. Suite donnée par la Municipalité aux remarques de la Commission de gestion 2017

En date du 4 juin 2018, la Municipalité a apporté une réponses au vœu émi par la Commission de gestion.

Il va de soi que les membres de l'exécutif demeurent prêts à répondre à toutes les questions qui pourraient leur être posées à ce sujet.

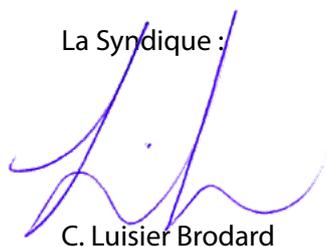
## 10.3. Conclusions

Elles figurent dans le fascicule «Comptes 2018».

Payerne, le 15 mai 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

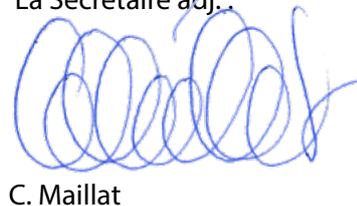
La Syndique :



C. Luisier Brodard



La Secrétaire adj.:



C. Maillat

## Table des matières

1. Avant-propos de la Syndique	1
2. Conseil communal	3
2.1. Composition	4
2.2. Bureau	5
2.3. Séances	5
2.4. Mutations	5
2.5. Préavis	5
2.6. Communications	6
2.7. Composition des commissions permanentes	8
3. Votations élections	13
4. Municipalité	17
4.1. Composition / organisation	18
4.2. Séances	18
4.3. Programme de législature	18
4.4. Représentations et délégations	18
4.5. Visite préfectorale	19
4.6. Sortie des aînés	19
5. Administration générale	21
5.1. Greffe municipal	23
5.2. Ressources humaines	24
5.3. Promotion économique	30
5.4. Vignes et caves	31
5.5. Jeunesse et intégration	32
6. Infrastructures	37
6.1. Assainissement et STEP	38
6.2. Élimination des ordures et autres déchets	40
6.3. Secteur des eaux	42
6.4. Domaines	44
6.5. Forêts	44
6.6. Cours d'eau	45
6.7. Protection civile	45
6.8. SDIS	45

6.9. Centre de collecte de sous-produits animaux	45
6.10. Mobilité	45
<b>7. Finances Affaires sociales Santé Sécurité SPOP</b>	<b>47</b>
7.1. Finances	48
7.2. Informatique et télécoms	48
7.3. Sécurité publique	50
7.4. Service à la population (SPOP)	52
7.5. Service des assurances sociales AAS	56
7.6. Aide Sociale	56
7.7. Accueil de jour de la petite enfance	56
7.8. Accueil familial de jour (mamans de jour)	56
7.9. Expulsions et relogements de secours	57
7.10. Aide Complémentaire Communale (ACC)	57
7.11. Anniversaires des nonagénaires et centenaires	57
<b>8. Urbanisme Travaux Abbatale</b>	<b>59</b>
8.1. Urbanisme et aménagement du territoire	60
8.2. Entretien du domaine public	61
8.3. Parcs et promenades	63
8.4. Abbatale et Musée	64
<b>9. Bâtiments Ecoles Sports</b>	<b>69</b>
9.1. Bâtiments	70
9.2. ASIPE	77
9.3. Cultes	80
9.4. Sports	80
<b>10. Conclusions</b>	<b>81</b>
10.1. Justifications des principaux écarts entre les prév. budgétaires et le résultat des comptes	81
10.2. Suite donnée par la Municipalité aux remarques de la Commission de gestion 2017	81
10.3. Conclusions	81

Notes: